



ANALYSES

1

2019

ATLAS DÉMOGRAPHIQUE DU LUXEMBOURG

STATEC

Impressum

Responsable de la publication
Dr Serge Allegrezza

Coordination et rédaction
Charlie Klein
François Peltier
Avec la participation d'Oscar Bellot

STATEC
Institut national de la statistique
et des études économiques

Centre Administratif Pierre Werner
13, rue Erasme
L - 1468 Luxembourg-Kirchberg

Téléphone	247 - 84219
E-mail	info@statec.etat.lu
Internet	www.statec.lu

Février 2019
Volume II
N° 01/2019
ISSN 2658-9648

Photo : Shutterstock

La reproduction totale ou partielle de la présente publication est autorisée
à condition d'en citer la source.

Table des matières

Introduction	3
Organisation territoriale	6
1. Organisation du territoire luxembourgeois	6
Etat de la population	10
2. Population par commune au 1 ^{er} janvier 2018	10
3. Evolution de la population par commune	12
4. Densité de la population au 1 ^{er} janvier 2018	14
5. Proportion de femmes par commune au 1 ^{er} janvier 2018	16
6. Part des étrangers parmi la population	18
7. Les grandes communautés étrangères par commune au 1 ^{er} janvier 2018	20
8. Lieu de naissance par commune au 1 ^{er} janvier 2018	28
9. Âge moyen, par commune au 1 ^{er} janvier 2018	30
10. Population par commune et âge au 1 ^{er} janvier 2018	32
11. Répartition des jeunes par commune au 1 ^{er} janvier 2018	34
12. Répartition des personnes âgées par commune au 1 ^{er} janvier 2018	36
13. Rapport de dépendance des personnes âgées par commune au 1 ^{er} janvier 2018	38
14. Rapport de dépendance des jeunes par commune au 1 ^{er} janvier 2018	40
15. Rapport de dépendance total par commune au 1 ^{er} janvier 2018	42
16. Situation matrimoniale des 18 ans et plus au 1 ^{er} janvier 2018	44
Mouvement de la population	48
17. Naissances et taux de natalité, moyenne 2013-2017	48
18. Part des naissances dans le mariage, moyenne 2013-2017	50
19. Age moyen à la maternité, moyenne 2013-2017	52
20. Nombre absolu de décès et taux de mortalité, moyenne 2013-2017	54
21. Nombre absolu du solde naturel moyen et taux de solde naturel moyen entre 2013-2017	56
22. Solde migratoire interne et taux de solde migratoire interne, moyenne 2013-2017	58
23. Solde migratoire international et taux de solde migratoire international, moyenne 2013-2017	60
24. Solde migratoire total et taux de solde migratoire, moyenne 2013-2017	62
25. Nombre absolu de mariages et taux de nuptialité, moyenne 2013-2017	64
26. Âge moyen au mariage, moyenne 2013-2017	66
Langues au Luxembourg	68
27. Langue principale au 1 ^{er} février 2011	68
Bibliographie	73



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration du cadastre
et de la topographie

Collaboration avec l'Administration du cadastre et de la topographie

L'atlas démographique du Luxembourg sur le géoportail national

Lors de l'élaboration d'un atlas démographique, l'idée d'une collaboration avec l'Administration du cadastre et de la topographie (ACT) est survenue. Cette collaboration a pour but principal de partager de manière interactive les différentes cartes de l'atlas sur le géoportail national du Luxembourg.

Toutes les cartes de l'atlas peuvent donc être visualisées sur le géoportail en visitant le site suivant : https://map.geoportail.lu/theme/atlas_demographique ou en scannant le QR Code suivant :



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration du cadastre
et de la topographie

Sur le géoportail, toutes les cartes de l'atlas peuvent être découvertes en plus de détails en utilisant la fonction pop-up par un simple clic sur un élément de la carte. Le géoportail vous permet également de visualiser les légendes et d'afficher les textes descriptifs pour chaque carte.

Le géoportail national

Le géoportail national officiel du Grand-Duché de Luxembourg est une plateforme étatique qui a pour but de rassembler, de décrire et de partager toutes les géodonnées officielles du pays. Une première version a été mise en ligne il y a un peu plus de 10 ans par l'Administration du cadastre et de la topographie. Depuis lors, le portail a constamment évolué tant au niveau technique qu'au niveau du contenu.

Le géoportail contient non seulement les géodonnées de l'Administration du cadastre et de la topographie, mais aussi des données produites par d'autres acteurs publics.

Au cours des années, le géoportail a évolué et est devenu beaucoup plus qu'un portail cartographique. Aujourd'hui, il ne fournit pas uniquement des cartes, mais aussi des données, des services et des outils.

Cartes : Via le biais de map.geoportail.lu, vous avez accès à divers portails thématiques avec des centaines de couches de données couvrant des sujets divers comme par exemple l'environnement, l'eau, l'aménagement du territoire, le tourisme ou l'agriculture. Il est possible d'afficher plusieurs couches en même temps, de changer leur ordre d'affichage et de les rendre partiellement transparentes. Les couches peuvent être affichées sur différents fonds de carte.

Données : Un grand nombre des données rassemblées dans le géoportail sont des données ouvertes. Toutes les données produites par l'Administration du cadastre et de la topographie elle-même, ainsi qu'un grand nombre d'autres données disponibles sur le géoportail, sont disponibles gratuitement et sans restrictions sur le portail Open Data de l'Etat : data.public.lu.

Services : Le géoportail met à disposition un nombre de services qui permettent d'échanger et de visualiser des géodonnées. Les webservice permettent l'affichage et l'intégration à distance de cartes de données géoréférencées. A travers son API, une plate-forme de service web qui fournit des données et des fonctionnalités, il est possible d'intégrer des cartes du géoportail dans vos propres sites web.

Outils : Le géoportail propose un grand nombre d'outils associés au portail cartographique. Les fonctions très populaires "mymaps" permettent à chacun de créer ses propres cartes et d'y saisir ses propres objets géographiques. Ces fonctions sont idéales pour les adeptes de la marche à pied ou du vélo, car ils peuvent facilement saisir leurs tracés dans des cartes et partager ces informations avec des amis ou avec tout le monde. La fonction d'impression donne la possibilité d'imprimer sa propre carte personnalisée à partir du géoportail.

Introduction

Le présent atlas s'intéresse à la démographie du Grand-Duché de Luxembourg. La démographie est la « science qui étudie les variations d'effectif des populations humaines délimitées spatialement et revêtues d'une signification sociale » (Vandeschrick, 2004).

Le Luxembourg, petit pays d'une superficie de 2 586 km², situé au cœur de l'Europe entre la France, l'Allemagne et la Belgique, compte 602 005 habitants (1^{er} janvier 2018). En tant qu'un des plus importants centres financiers de l'Europe et en hébergeant plusieurs institutions de l'Union européenne, le Luxembourg présente des caractéristiques démographiques bien particulières, comparées à ses voisins et aux autres Etats membres de l'Union européenne (UE-28).

Tout d'abord, le Luxembourg connaît une croissance démographique exceptionnelle par rapport à celle des autres Etats membres de l'UE-28. Entre 1970 et 2018, il y a eu une augmentation d'environ 79 % de la population luxembourgeoise. Cette croissance considérable se concentre essentiellement sur les trente dernières années. Entre 2013 et 2018, la population luxembourgeoise a cru en moyenne de 12 993 personnes par an, dont 2 130 personnes sont dues au solde naturel positif et 10 863 résultent d'un excédent entre immigrants et émigrants. Le solde migratoire est donc le facteur essentiel de la croissance démographique du Luxembourg.

De plus, le Luxembourg, étant une véritable terre d'immigration, se distingue par une part d'étrangers particulièrement élevée. Au 1^{er} janvier 2018, 47.9 % de la population luxembourgeoise possède une nationalité étrangère. Quelques 170 nationalités vivent au Luxembourg au début de l'année 2018. La communauté portugaise, avec 96 544 personnes, constitue de loin la première communauté étrangère au Luxembourg, suivie des communautés française (45 822) et italienne (21 962).

L'objectif de cet atlas est de comprendre les grandes caractéristiques de la population luxembourgeoise, en analysant les phénomènes démographiques qui font varier l'effectif de la population: natalité, mortalité et mobilité spatiale. En effet, l'évolution de la structure de population est marquée par celle

de la fécondité, de la mortalité et de la migration. La nuptialité, vue sa relation étroite avec la fécondité, sera également abordée, bien qu'elle n'influence pas directement l'effectif d'une population (Vandeschrick, 2004).

Quelles sont les variations spatiales des indicateurs démographiques à l'intérieur du pays ? Y-at-il des tendances régionales ? En s'intéressant aux caractéristiques démographiques internes du pays, l'idée de cette publication est de dégager les grandes tendances de la répartition géographique des caractéristiques démographiques au Luxembourg. Telles sont des analyses parmi d'autres qui seront traitées au cours de ce document.

L'analyse sera divisée en quatre parties. La première se penchera sur l'organisation territoriale. Ensuite, l'état de la population sera exploré en analysant plusieurs indicateurs démographiques. La troisième partie exposera les caractéristiques démographiques liées au mouvement de la population tandis que la quatrième partie abordera la thématique des langues parlées au Luxembourg.

Les cantons et les communes, divisions administratives luxembourgeoises les plus courantes, serviront comme unité spatiale d'analyse. L'analyse se fera principalement à l'échelle communale, tout en étudiant les résultats par cantons, afin de pouvoir dégager d'éventuelles tendances régionales.

Organisation territoriale

1. Organisation du territoire luxembourgeois

12 cantons et 102 communes

Au 1^{er} janvier 2018, 12 cantons et 102 communes structurent le territoire du Grand-Duché de Luxembourg (cf. Carte 1a).

Après l'abolition des districts en 2015, le canton constitue la plus grande subdivision territoriale du pays. Créés par la loi du 24 février 1843 (canton de Vianden créé en 1851), le système des cantons est cependant hérité de l'ère de Napoléon I^{er} quand le Luxembourg formait le département des Forêts (entre 1795 et 1814).

Du point de vue administratif, la commune représente la plus petite subdivision territoriale du pays¹. Tout comme les cantons, les communes datent du découpage administratif mis en place lors de l'annexion du Luxembourg par les Français en 1795. Alors que le nombre et la configuration des cantons sont restés inchangés depuis leur création, les communes ont connu de nombreuses modifications. Au fil du temps, elles ont vu changer leur nombre par des scissions et des fusions. Au 19^e siècle, le nombre de communes est passé de 120 à 130 communes suite aux scissions qui ont eu lieu entre 1849 et 1891. Depuis 1920, les nombreuses fusions ont fait baisser ce nombre de manière continue.

La Carte 1b montre l'historique des fusions communales depuis 1920. Lors des 17 fusions, 45 communes ont été regroupées dans de nouvelles subdivisions administratives. Les fusions les plus récentes sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Les communes de Mompach et de Rosport sont fusionnées en Rosport-Mompach, celles de Hobscheid et de Septfontaines en Habscht et celles de Boevange-sur-Attert et de Tuntange en Helperknapp.

Trois pôles urbains au Luxembourg

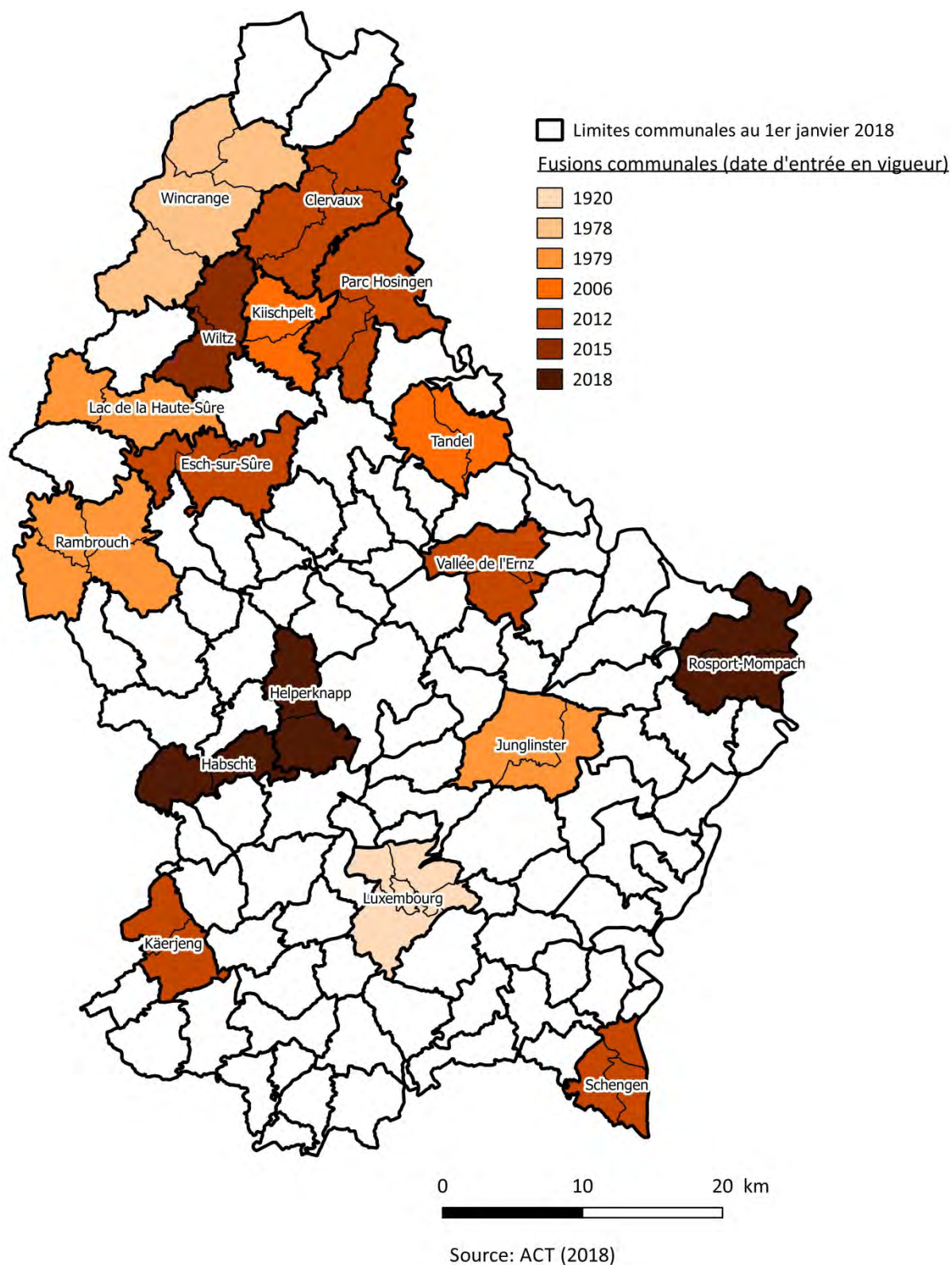
D'un point de vue morphologique (densité et continuité du bâti) et fonctionnel (proportion de pendulaires travaillant dans l'agglomération), le Grand-Duché de Luxembourg comporte trois grands pôles urbains, à savoir l'agglomération monocentrique de la Ville de Luxembourg et les deux agglomérations polycentriques : l'une au sud dans l'ancien bassin minier (englobant les villes d'Esch-sur-Alzette, Differdange et Dudelange) et l'autre au nord, la « Nordstad » (englobant les villes et communes de Bettendorf, Diekirch, Erpeldange-sur-Sûre, Ettelbruck, Schieren et Colmar-Berg). La Carte 1c montre que l'agglomération du Luxembourg s'affirme très clairement comme pôle dominant du pays, tandis que les deux autres ensembles urbains forment des centres de développement d'ordre moyen (Ministère de l'Intérieur, 2003), agissant comme pôles structurants pour les régions respectives.

Il apparaît que les définitions et les délimitations de l'agglomération de la capitale varient en fonction des auteurs et de l'objectif poursuivi (Sohn, 2006). Par conséquent, cette analyse se basera sur les travaux de CEPS/INSTEAD de 2008 et 2009 (aujourd'hui LISER). Dans ces publications, le découpage géographique retenu s'appuie sur les caractéristiques morphologiques et fonctionnelles. Ainsi, l'agglomération morphologique de Luxembourg est formée par la Ville de Luxembourg et les huit communes suburbaines (Hesperange, Walferdange, Strassen, Bertrange, Steinsel, Lorenzweiler, Niederanven et Sandweiler), dont le bâti est dense et continu avec la capitale. Les communes entourant l'agglomération du Luxembourg, caractérisées par des proportions prononcées (>40 %) de pendulaires travaillant dans l'agglomération, forment la première couronne de l'agglomération luxembourgeoise. Ces espaces périurbains, à densités du bâti, de la population et de l'emploi plus faibles, s'étendent de façon discontinue à partir de l'agglomération.

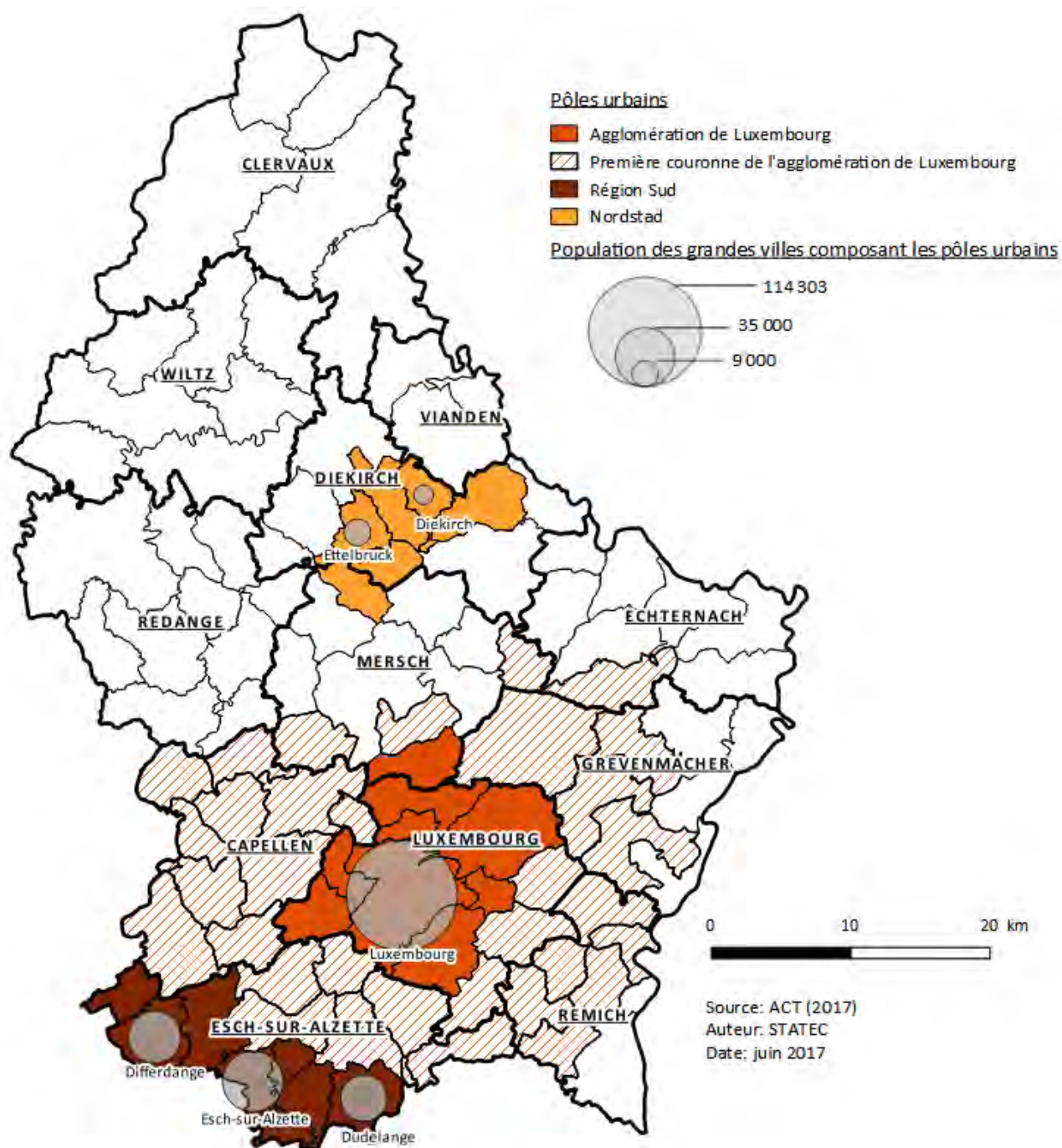
¹ Portail officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Territoire, <http://luxembourg.public.lu/fr/le-grand-duche-se-presente/systeme-politique/territoire/index.html>



Carte 1b : Historique des fusions communales à partir de 1920



Carte 1c : Les trois pôles urbains au Luxembourg



Etat de la population

2. Population par commune au 1^{er} janvier 2018

Plus de 600 000 habitants au 1^{er} janvier 2018

602 005 personnes ont été comptées au début de cette année dans le Registre National des Personnes Physiques (RNPP).

Les cantons Luxembourg et Esch sont les cantons les plus peuplés, avec respectivement 182 607 et 176 820 habitants. Ils concentrent à eux-seuls environ 60 % de la population nationale. Les autres cantons recensent moins de personnes avec des parts de la population totale variant entre 8.00 % à Capellen et 0.86 % à Vianden.

Population par canton au 1^{er} janvier 2018

Canton	Chiffres absolus	Pourcentages
Canton de Luxembourg	182 607	30.3
Canton d'Esch	176 820	29.4
Canton de Capellen	48 187	8.0
Canton de Diekirch	32 543	5.4
Canton de Mersch	32 112	5.3
Canton de Grevenmacher	29 828	5.0
Canton de Remich	22 366	3.7
Canton d'Echternach	18 899	3.1
Canton de Redange	18 664	3.1
Canton de Clervaux	18 081	3.0
Canton de Wiltz	16 735	2.8
Canton de Vianden	5 163	0.9
Grand-Duché de Luxembourg	602 005	100.0

Source: STATEC, CTIE (2018)

Au niveau des communes, la Ville de Luxembourg est, avec ses 116 323 habitants, de loin la commune la plus peuplée. Sa population représente 19.3 % de la population totale du Luxembourg. Ensuite viennent plusieurs communes avec plus de 10 000 habitants du sud et sud-ouest du pays et de la périphérie de l'agglomération de la capitale : Esch-sur-Alzette (35 040), Differdange (26 193), Dudelange (20 869), Pétange (18 688), Sanem (16 780), Hesperange (15 246), Bettembourg (11 003), Schiffange (10 750) et Käerjeng (10 294).

A l'opposée, les communes les moins peuplées se situent en dehors des trois pôles

urbains du pays. La commune la moins habitée est Saeul avec 790 habitants, puis viennent Wahl (1 005), Grosbous (1 054), Putscheid (1 100), Waldbredimus (1 116) et Kiischpelt (1 202).

Le sud beaucoup plus peuplé que le nord

En observant la Carte 2a, il ressort très clairement que la population luxembourgeoise ne se répartit pas de manière égale à travers le territoire du pays. La partie sud du Luxembourg, fortement urbanisée, est beaucoup plus peuplée que les régions rurales du centre et du nord du pays.

Parmi les dix communes les plus peuplées, sept se situent dans l'agglomération de la Ville de Luxembourg et surtout dans l'ancien bassin minier au sud et sud-ouest du Luxembourg. Au nord, voire centre-nord du pays, seules les communes plus urbaines de Mersch (9 440), d'Ettelbruck (8 735), de Junglinster (7 613), de Wiltz (6 866) et de Diekirch (6 756) connaissent une population supérieure à 6 500 habitants.

Il y a donc une nette différence nord-sud en ce qui concerne la répartition spatiale de la population luxembourgeoise. En effet, la majorité de la population se concentre au centre-sud, sud et sud-ouest du pays. La partie nord et centre-nord du pays par contre, caractérisée en grande partie par des communes rurales, est nettement moins peuplée.

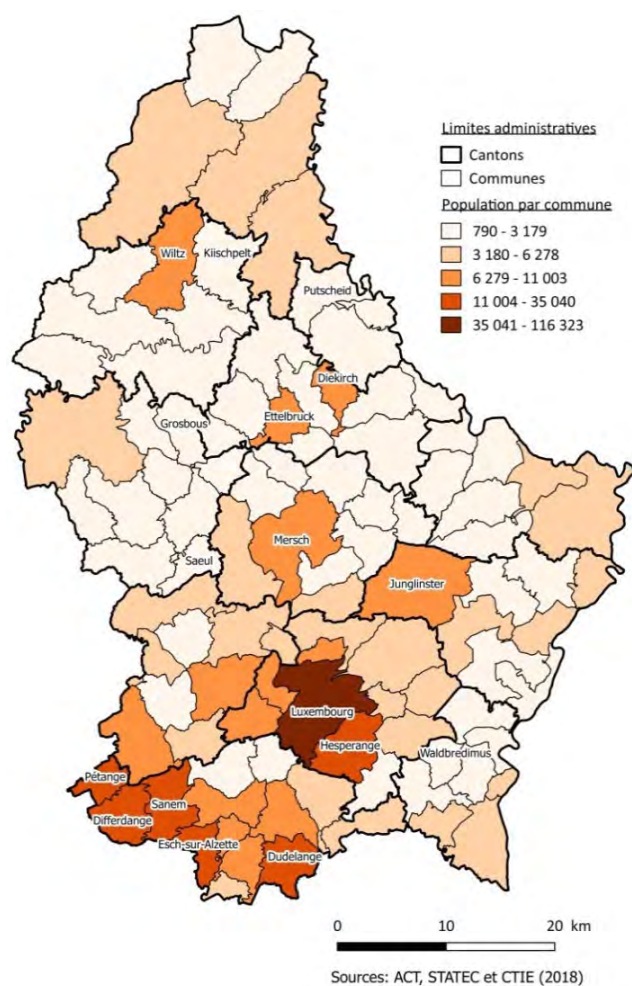
Source et définition

Les données au 1^{er} janvier 2018 sont issues du Registre National des Personnes Physiques (géré par le CTIE).

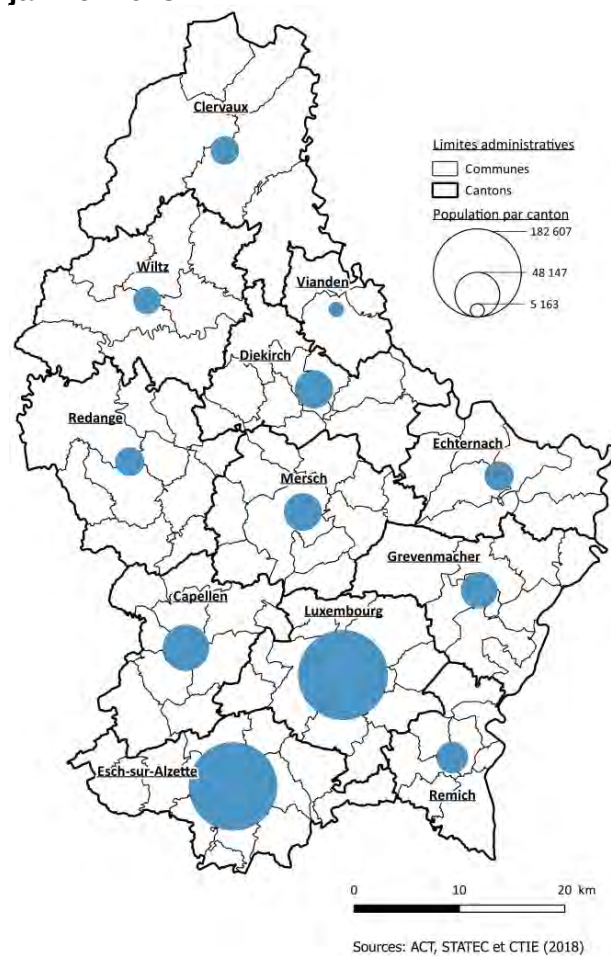
Par population on entend « la population ayant sa résidence habituelle au Grand-Duché de Luxembourg ».

La résidence habituelle est le lieu où une personne passe normalement la période quotidienne de repos, indépendamment d'absences temporaires à des fins de loisirs, de congé, de visite à des amis et des parents, pour affaires, traitement médical ou pèlerinage religieux, ou, à défaut, le lieu de résidence légale ou officielle.

Carte 2a : Population par commune au 1^{er} janvier 2018



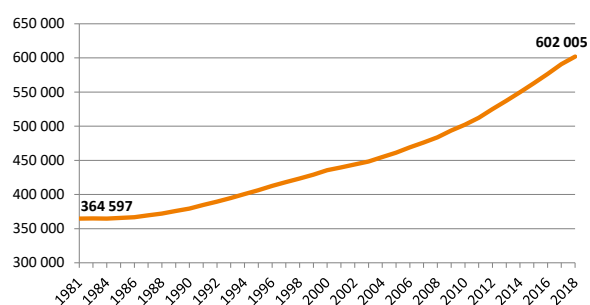
Carte 2b : Population par canton au 1^{er} janvier 2018



3. Evolution de la population par commune

Entre 1981 et 2018, la population du Grand-Duché de Luxembourg a augmenté d'environ 65 %, en passant de 364 597 à 602 005 habitants. Le graphique 1 nous montre qu'à partir de 1987, le Grand-Duché de Luxembourg a vu sa population augmenter d'une manière forte et constante.

Evolution de la population au niveau national entre 1981 et 2018



Source: STATEC - CTIE

La croissance démographique du Luxembourg est surtout due à l'immigration, vu que le solde naturel est relativement faible. La dynamique de l'immigration fait que la part des étrangers dans la population totale du Luxembourg croît de manière continue.

Croissance de la population inégalement répartie

Au niveau communal, la population n'a pas évolué partout de la même manière. La croissance a été la plus prononcée dans les communes rurales du nord et centre du pays et dans certaines communes plus urbaines de la périphérie de l'agglomération de la capitale. Les communes rurales de Beaufort (+207.4%), de Fischbach (+165.8%) et de Waldbillig (+160.7%) et les communes plus urbanisées du sud du pays, à savoir Frisange (+173.2%) et Weiler-la-Tour (+166.0%) ont connu les croissances les plus élevées. A Beaufort, la population a plus que doublée en 37 ans, en passant de 916 à 2 816 habitants.

Au contrario, la croissance démographique a été moins importante dans la plupart des communes plus fortement urbanisées, comme certaines communes de l'agglomération de la Ville de Luxembourg, les communes de

l'ancien bassin minier et les différentes communes englobant des villes de tailles moyennes (Ettelbruck, Diekirch, Echternach, etc.). Une plus faible croissance peut également être constatée dans des communes rurales, dont plusieurs qui longent les frontières allemande et belge, celles aux alentours d'Echternach et celles entre Ettelbruck et Vianden. La croissance démographique a été la moins importante à Diekirch (+21.0%), Kopstal (+27.0%), Vianden (+34.3%), Echternach (+35.3%) et Ettelbruck (+35.3%).

On peut donc conclure que la croissance démographique est un phénomène très inégalement réparti à travers le territoire luxembourgeois. D'une part, il apparaît que c'est dans les communes urbaines que la population a augmenté le moins depuis 1981. Parallèlement, ce sont surtout les communes rurales, moins peuplées en nombre absolu, qui ont connu les croissances les plus prononcées.

Néanmoins, en nombre absolu, c'est dans les communes urbaines de l'agglomération de Luxembourg-Ville et celles du sud et sud-ouest du pays que la population s'est agrandie le plus. Ainsi, la population de la commune de Luxembourg a augmenté de 37 411 habitants et celles d'Esch-sur-Alzette, de Differdange, de Dudelange et de Pétange de respectivement 9 896, 9 467, 6 797 et 6 561 personnes.

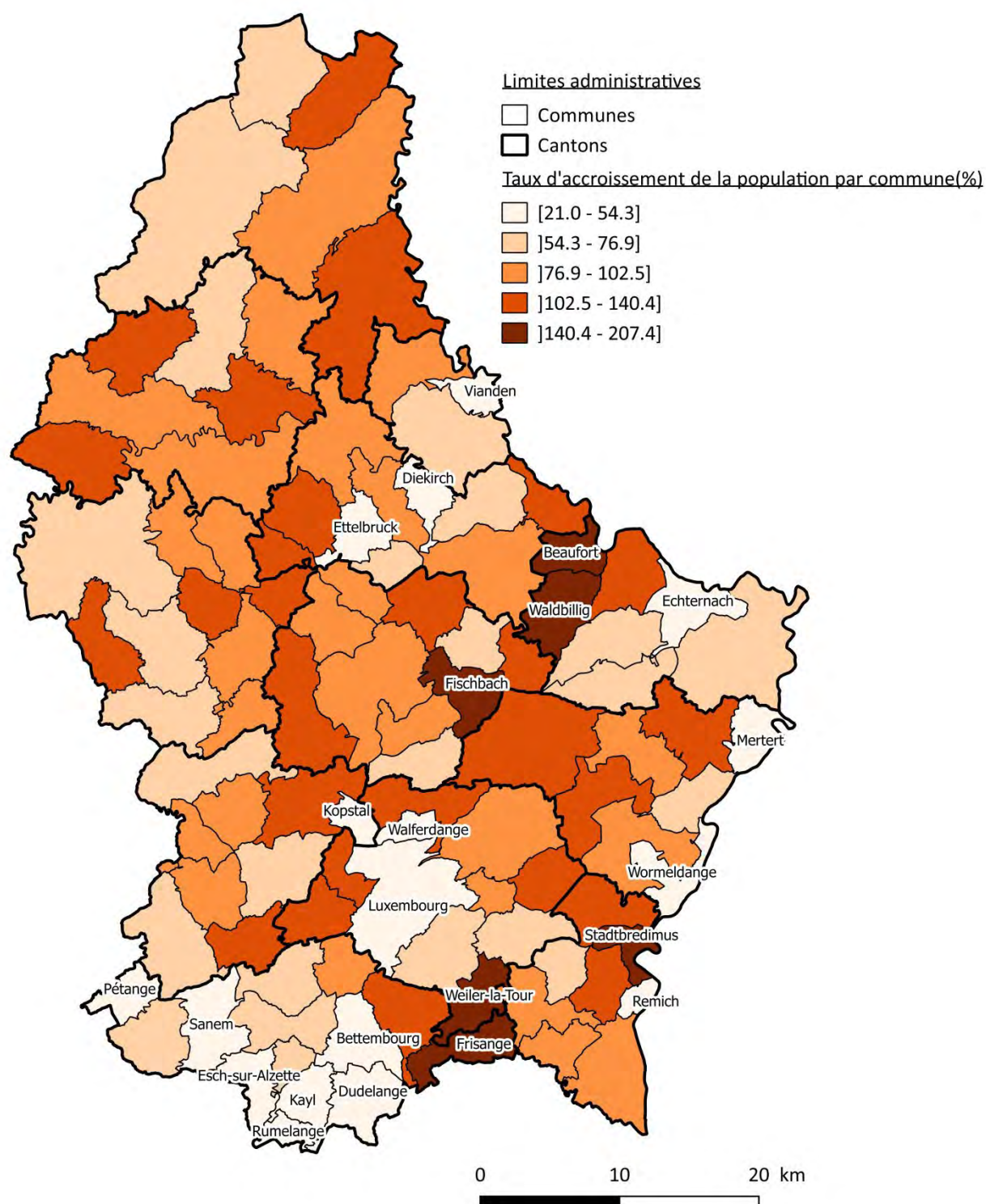
Source et définition

Les données de l'année 1981 sont issues du recensement de la population du 1^{er} mars 1981, tandis que les données au 1^{er} janvier 2018 sont issues du Registre National des Personnes Physiques (géré par le CTIE).

Par population on entend « La population ayant sa résidence habituelle au Grand-Duché de Luxembourg ».

La résidence habituelle est le lieu où une personne passe normalement la période quotidienne de repos, indépendamment d'absences temporaires à des fins de loisirs, de congé, de visite à des amis et des parents, pour affaires, traitement médical ou pèlerinage religieux, ou, à défaut, le lieu de résidence légale ou officielle.

Carte 3 : Taux d'accroissement (%) de la population par commune entre 1981 et 2018

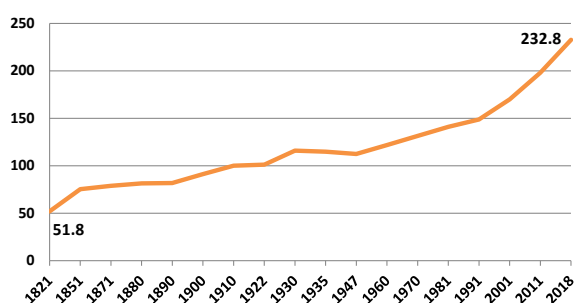


Sources: ACT, STATEC et CTIE (2018)

4. Densité de la population au 1^{er} janvier 2018

Au Grand-Duché de Luxembourg, la densité de la population a augmenté de manière continue depuis 1821. En 1821, 51.8 personnes vivaient en moyenne sur un km² du territoire luxembourgeois. Au 1^{er} janvier 2018, on comptait 232.8 habitants par km². Ainsi, au cours des deux derniers siècles, la densité de population a été multipliée par environ 4.5.

Evolution de la densité de la population (hab./km²) au niveau national entre 1821 et 2018



Source: STATEC - ACT

L'agglomération de la Ville de Luxembourg et l'ancien bassin minier les plus densément habités

La Carte 4 illustre la densité de population des communes luxembourgeoises au 1^{er} janvier 2018. Elle varie très fortement selon les communes, en passant de 36 habitants par km² à Kiischpelt à 2 442 habitants par km² à Esch-sur-Alzette.

D'autres communes très densément peuplées sont Luxembourg (2 260 hab./km²), Pétange (1 566 hab./km²), Schiffange (1 394 hab./km²), Differdange (1 181 hab./km²) et Walferdange (1 157 hab./km²) avec plus que 1 000 personnes par km². A l'inverse, après Kiischpelt, les communes de Wincrange (38 hab./km²), Boulaide (39 hab./km²), Lac de la Haute-Sûre (39 hab./km²), Putscheid (41 hab./km²), Winseler (44 hab./km²), Bourscheid

(48 hab./km²), Tandel (49 hab./km²) et Parc Hosingen (49 hab./km²) se caractérisent par une densité de moins de 50 habitants au km².

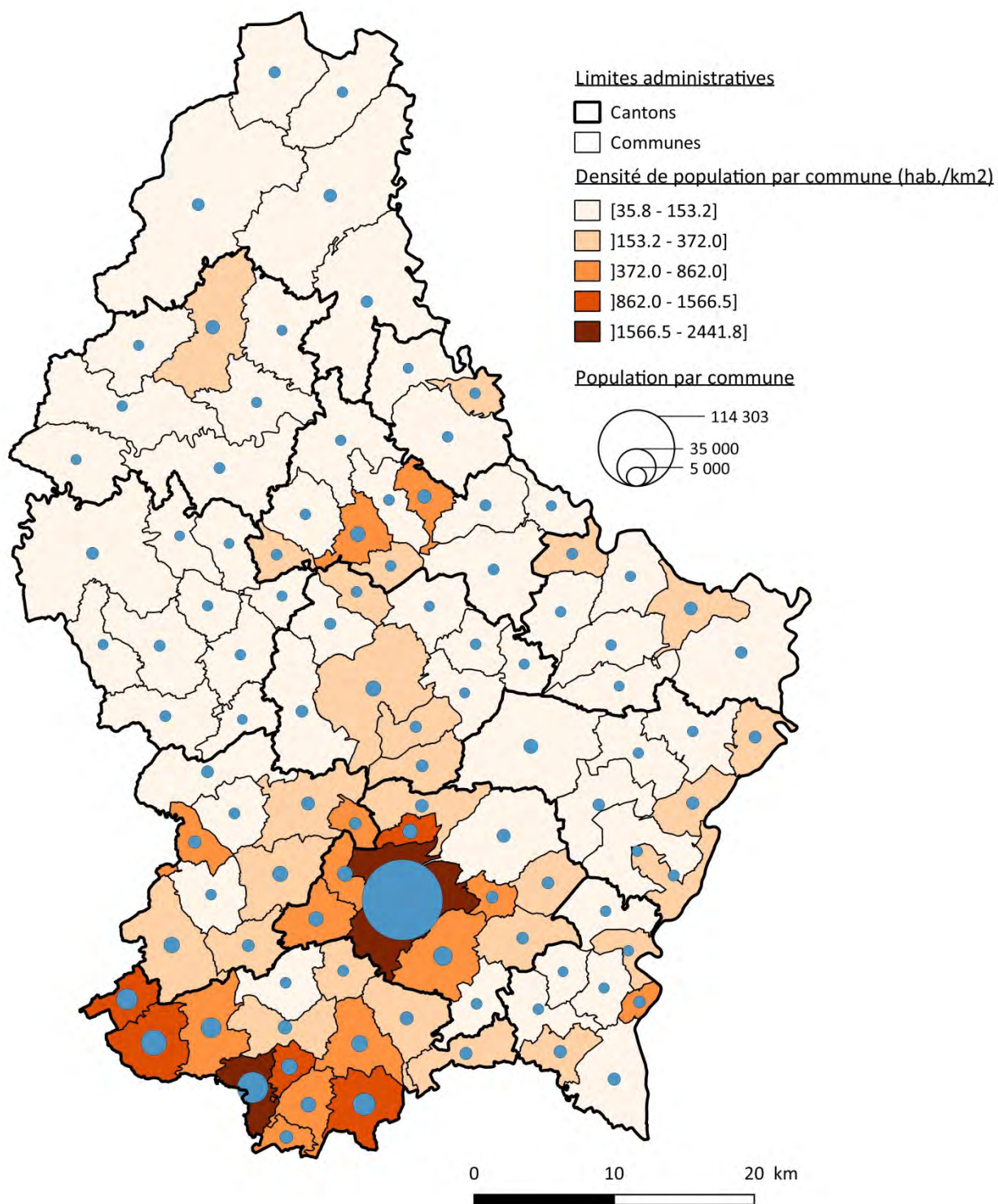
Les plus importantes concentrations de population s'observent donc dans les communes qui composent les trois pôles urbains définis précédemment (cf. Carte 1c). Effectivement, les communes de l'agglomération de la Ville de Luxembourg et de l'ancien bassin minier du sud et sud-ouest du pays, ainsi que certaines communes de la Nordstad sont les plus densément habitées. D'autres communes, englobant des villes moyennes, présentent également des densités légèrement plus élevées que leurs alentours: Echternach (274 hab./km²), Vianden (208 hab./km²), Wiltz (175 hab./km²), etc. De plus, plusieurs communes qui longent la frontière allemande et les communes de la vallée de l'Alzette, reliant l'agglomération de la capitale à la Nordstad, se caractérisent par des densités un peu plus prononcées.

A l'opposée, les densités de population les plus faibles s'aperçoivent dans les communes rurales de la partie nord et centre du pays, et dans quelques rares communes de la partie sud du pays, notamment au sud-est du Luxembourg.

Source et définition

Les données des superficies des communes proviennent de l'Administration du Cadastre et de la Topographie alors que les chiffres sur la population des communes au 1^{er} janvier 2018 sont issus du RNPP (géré par le CTIE).

Par densité de population, on entend le rapport entre l'effectif de la population d'une zone géographique et la superficie de cette zone. Le résultat s'exprime généralement en nombre d'habitants par kilomètre carré (hab./km²).

Carte 4 : Densité de population par commune au 1^{er} janvier 2018

Sources: ACT, STATEC et CTIE (2018)

5. Proportion de femmes par commune au 1^{er} janvier 2018

Plus d'hommes que de femmes au Luxembourg

Au niveau national, la proportion de femmes (49.7%) est légèrement inférieure à celle des hommes (50.3%). La part des femmes dans la population luxembourgeoise a longtemps été supérieure à celle des hommes. Lors du recensement de la population, des bâtiments et logements de l'année 1981, les femmes représentaient encore 51.2% de la population nationale. C'est en 2014 que la proportion des hommes a dépassé celle des femmes. La part des hommes est donc en croissance continue depuis plusieurs décennies, ce qui peut s'expliquer par le surplus d'immigrés masculins. En 2017 par exemple, 53.8% des nouveaux arrivants étaient des hommes contre 46.2% de femmes.

La proportion de femmes varie selon les communes

Mais cette légère majorité d'hommes à l'échelle nationale ne peut pas être généralisée à l'ensemble des communes du Luxembourg. La proportion de femmes varie entre 46.8% à Weiswampach et 52.3% à Walferdange. Parmi les 102 communes, seulement 36 comptent plus de femmes que d'hommes dans leur population. De manière

très générale, nous pouvons dire que la moitié sud du pays connaît des proportions de femmes plus élevées qu'au nord. En effet, à quelques exceptions près, les communes rurales de la partie nord du Luxembourg connaissent des populations majoritairement masculines, tandis que la partie sud se caractérise par plus de communes à majorité féminine.

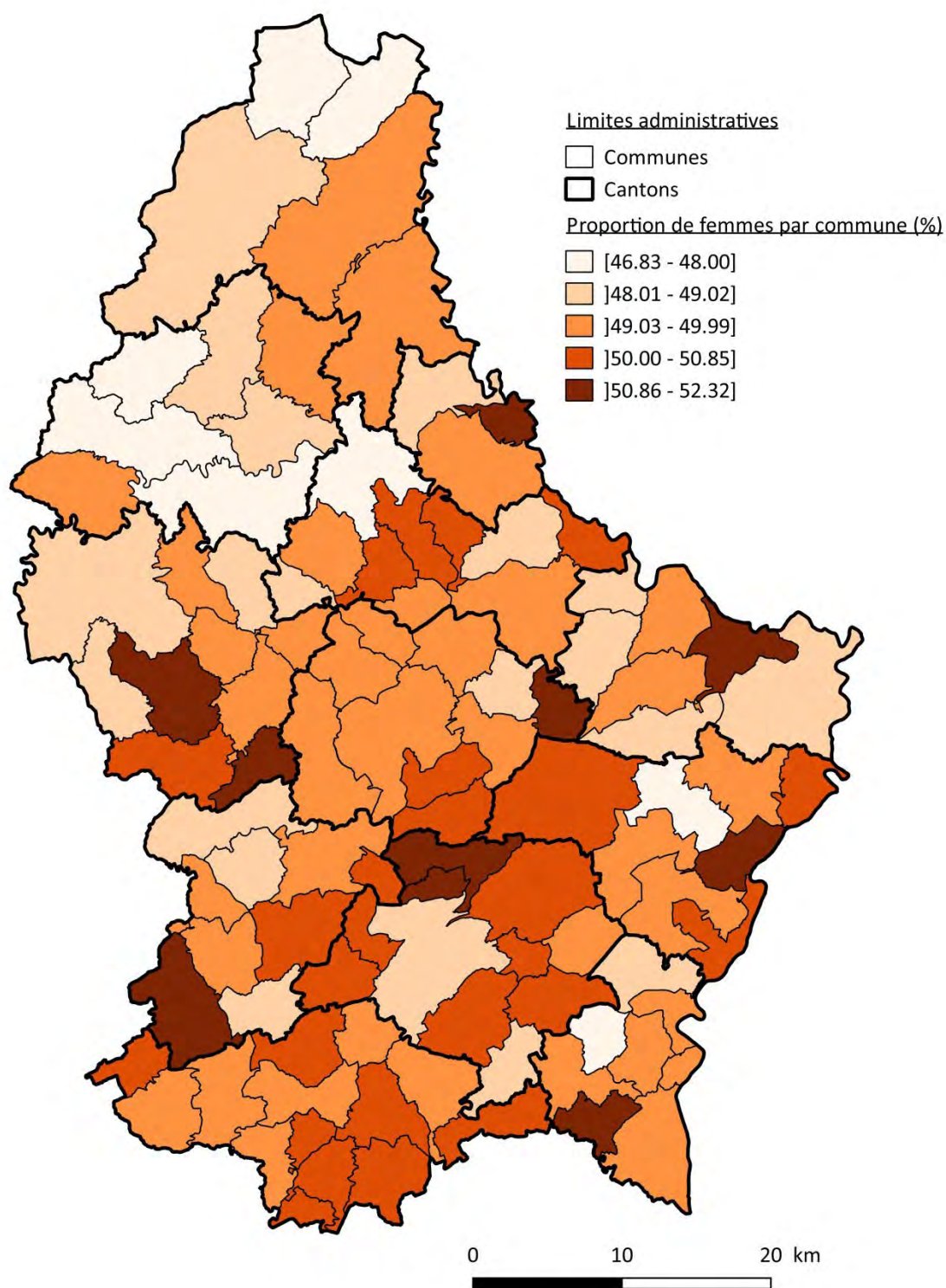
Au niveau de l'agglomération de la Ville de Luxembourg, la plupart des communes entourant la capitale présentent des populations avec une majorité féminine alors que dans la capitale elle-même les femmes sont sous-représentées (48.8%).

On peut donc conclure que la proportion de femmes par commune est inégalement distribuée sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, avec néanmoins une concentration des parts élevées qui se remarque dans les communes plus fortement urbanisées.

Source et définition

Les données au 1^{er} janvier 2018 sont issues du Registre National des Personnes Physiques (géré par le CTIE).

Par proportion de femmes, on entend le rapport entre le nombre de femmes et la population totale.

Carte 5 : Proportion de femmes par commune au 1^{er} janvier 2018

Sources: ACT, STATEC et CTIE (2018)

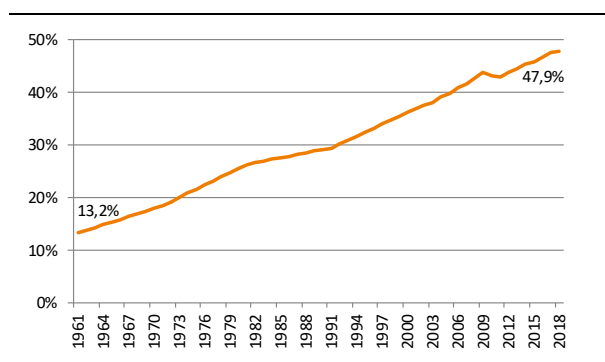
6. Part des étrangers parmi la population

Presque autant d'étrangers que de Luxembourgeois

Au 1^{er} janvier 2018, 313 771 personnes ont la nationalité luxembourgeoise alors que 288 234 personnes ont une autre nationalité. La population luxembourgeoise est donc composée de 52.1% de Luxembourgeois et de 47.9 % de personnes ayant une nationalité étrangère.

Les personnes étrangères sont en forte croissance depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Depuis le début des années soixante, la population étrangère est passée de 13.2% à 47.9%.

Evolution de la part des étrangers dans la population nationale (%)



Source: STATEC

La dynamique de l'immigration fait que la part des étrangers dans la population totale du Luxembourg croît de manière impressionnante au fil du temps. Alors que la population luxembourgeoise n'a augmenté que de 14.7% depuis 1961, celle de nationalité étrangère a connu une croissance d'environ 594.5%. La population étrangère a donc crû environ 40 fois plus vite que la population luxembourgeoise.

11 communes où les étrangers sont en majorité

Au 1^{er} janvier 2018, dans la plupart des communes les Luxembourgeois sont majoritaires. Dans 11 communes, l'inverse se produit. Il s'agit de la Ville de Luxembourg (70.8% d'étrangers), Strassen (62.3%),

Larochette (58.3%), Esch-sur-Alzette (57.9%), Differdange (55.9%), Bertrange (55.1%), Hesperange (54.6%), Walferdange (53.4%), Kopstal (51.1%), Mamer (51.0%) et Wiltz (51.0%). A part Larochette et Wiltz, il s'agit de communes urbaines de l'agglomération de Luxembourg-Ville ou de l'ancien bassin minier où les Luxembourgeois sont en minorité.

Ainsi, les étrangers semblent préférer s'installer dans les grandes et moyennes villes du pays et à proximité de la Ville de Luxembourg, lieux où se concentrent également les principaux pôles d'emplois. La commune de Larochette sort un peu du lot. Avec 58.3% d'étrangers, c'est la troisième commune avec le plus d'étrangers (en parts). Ce haut pourcentage est essentiellement dû à la grande communauté portugaise (44% de la population communale).

Les communes de la pointe nord du pays et celles du nord-est entre Echternach et Ettelbruck présentent également des parts d'étrangers importantes. Finalement, les étrangers sont assez bien représentés dans la vallée de l'Alzette, entre la capitale et la Nordstad, et dans la région sud-est longeant la frontière allemande.

De manière générale, les parts des étrangers dans les populations communales sont les moins élevées dans la partie nord du pays, et particulièrement dans le canton de Redange. Les étrangers sont les moins présents à Wahl (20.4%), Useldange (21.3%), Reckange-sur-Mess (21.7%) et Goesdorf (21.7%).

En nombre absolu, la commune de Luxembourg présente le plus de résidents étrangers (82 394), suivie d'Esch-sur-Alzette (20 288), de Differdange (14 646) et de Pétange (9 262). A l'inverse, c'est à Wahl (205), Saeul (210), Putscheid (271) et Grosbous (273) qu'il y a le moins d'étrangers dans la population totale.

Source et définition

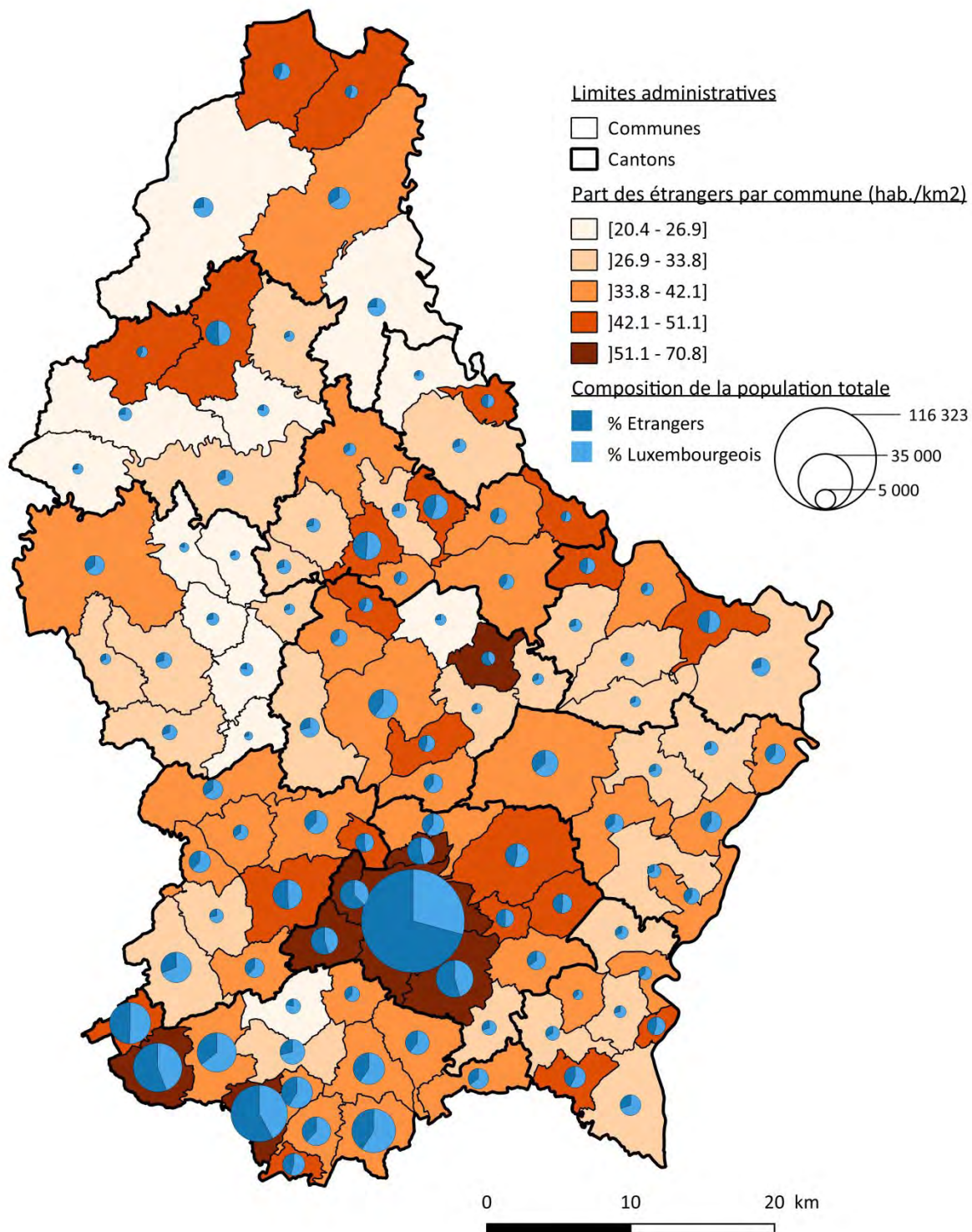
Les données au 1^{er} janvier 2018 sont issues du Registre National des Personnes Physiques (géré par le CTIE).

Par personne étrangère, on entend toute personne ayant une nationalité autre que luxembourgeoise. Les personnes de nationalité luxembourgeoise qui possèdent

une autre nationalité sont considérées au Luxembourg comme luxembourgeoises. A noter qu'une personne étrangère n'est pas

forcément un immigré, et qu'il peut être né au Luxembourg.

Carte 6 : Part des étrangers par commune au 1^{er} janvier 2018



Sources: ACT, STATEC et CTIE (2018)

7. Les grandes communautés étrangères par commune au 1^{er} janvier 2018

Etrangers de l'UE largement majoritaires

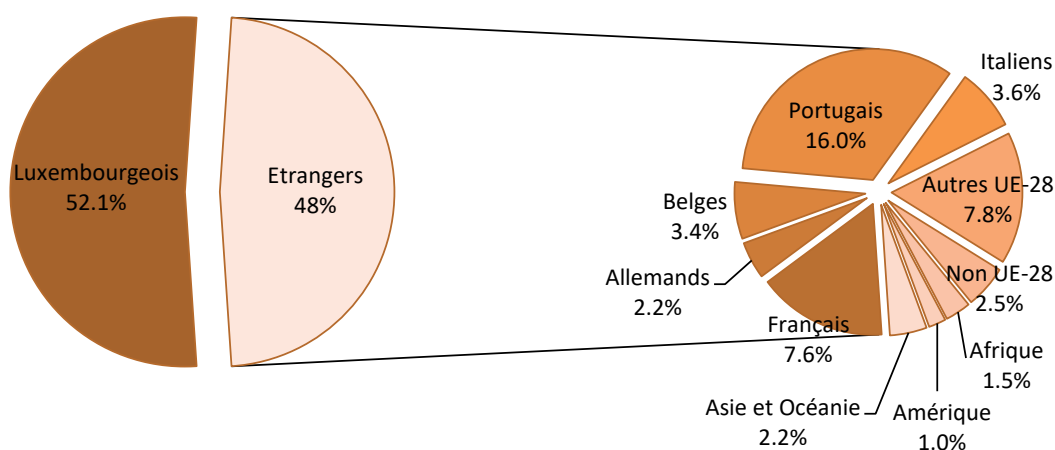
Le solde migratoire est le facteur essentiel de la croissance démographique luxembourgeoise. Ainsi, environ 4/5 de l'augmentation de la population depuis une dizaine d'années sont imputables à l'excédent migratoire. De nos jours, environ 170 nationalités sont présentes au Luxembourg. Les étrangers provenant d'Etats-membres de l'UE sont largement majoritaires (84.8%). Ce phénomène s'explique notamment par la grande mobilité de travail entre les Etats-membres de l'Union Européenne suite aux accords de Schengen ainsi que par la présence de plusieurs institutions européennes dans la capitale luxembourgeoise.

Parmi les 602 005 résidents, les Luxembourgeois constituent « encore » la plus grande communauté au Grand-Duché de Luxembourg. Les 313 771 Luxembourgeois forment 52.1% de la population totale. Ensuite viennent les ressortissants du Portugal qui constituent de loin la part la plus importante des étrangers au Luxembourg : 96 544 personnes, soit 16.0 % de la population totale

et 33.5% des étrangers. Ce nombre important est le résultat de plusieurs vagues d'immigration liée au travail. Après les Portugais, ce sont les 45 822 Français (7.6 % de la population totale et 15.9% de la population étrangère), les Italiens (3.6% respectivement 7.6%), les Belges (3.4% respectivement 7.0%) et les Allemands (2.2% respectivement 4.6%) qui sont le plus représentés.

Parmi les Etats européens ne faisant pas partie de l'UE-28, le Monténégro, avec ses 4 197 résidents, soit 0.7% de la population totale et 1.5% de la population étrangère, est le plus représenté. Au niveau de l'Afrique, ce sont les 2 778 Cap-Verdiens, représentant 0.5% de la population totale et 1% des étrangers, qui constituent la première communauté africaine au Grand-Duché. En ce qui concerne le continent américain, il est représenté en premier lieu par les États-Unis (2 103 résidents, soit 0.3% de la population totale et 0.7% de la population étrangère) et le Brésil (1 999 résidents, soit 0.3% respectivement 0.7%). Parmi les pays de l'Asie, la Chine, avec 3 512 personnes, soit 0.6% de la population totale et 1.2% de la population étrangère, est le pays le plus présent. Finalement, uniquement 223 personnes proviennent des pays d'Océanie. A noter qu'il y a encore 171 apatrides (c'est-à-dire sans nationalité) et 229 personnes de nationalité inconnue.

Part des différentes nationalités dans la population totale au 1^{er} janvier 2018



Source: STATEC - CTIE

Nationalités les plus présentes au 1^{er} janvier 2018 au Grand-Duché de Luxembourg

Pays de citoyenneté	Nombre de personnes	Part dans la population totale	Part dans la population étrangère
Total	602 005	100.0	
Luxembourg	313 771	52.1	
Etrangers	288 234	47.9	100.0
Autre Etat membre de l'UE	244 400	40.6	84.8
Portugal	96 544	16.0	33.5
France	45 822	7.6	15.9
Italie	21 962	3.6	7.6
Belgique	20 212	3.4	7.0
Allemagne	13 146	2.2	4.6
Espagne	6 545	1.1	2.3
Royaume-Uni	5 941	1.0	2.1
Pologne	4 489	0.7	1.6
Pays-Bas	4 294	0.7	1.5
Roumanie	4 662	0.8	1.6
Autres pays européens	15 111	2.5	5.2
Monténégro	4 197	0.7	1.5
Pays d'Afrique	9 049	1.5	3.1
Cap-Vert	2 778	0.5	1.0
Pays des Caraïbes, d'Amérique du Nord, Sud ou Centrale	6 110	1.0	2.1
Etats-Unis d'Amérique	2 103	0.3	0.7
Brésil	1 999	0.3	0.7
Pays d'Asie	12 941	2.1	4.5
Chine	3 512	0.6	1.2
Pays d'Océanie	223	0.0	0.1
Apatrides	171	0.0	0.1
Inconnu	229	0.0	0.1

Source: STATEC - CTIE

Les différentes communautés étrangères sont réparties différemment à travers le territoire

Les cartes 7a à 7j montrent la part des grandes communautés étrangères dans la population des communes luxembourgeoises. Différentes logiques de répartition spatiale apparaissent pour chaque nationalité spécifique.

Part importante des Portugais au nord-est du pays

La première carte montre la répartition spatiale des Portugais au Luxembourg. On remarque qu'ils ne se répartissent pas de manière homogène à travers le territoire. La part des Portugais dans la population est particulièrement importante dans les communes se situant au nord-est du territoire luxembourgeois, ainsi que dans le sud-est du pays. Le pourcentage de Portugais est le plus élevé à Larochette avec 44.1% de la population totale (et même 75.6% des étrangers), à Differdange (35.7%) et à Esch-sur-Alzette (32.7%). Les parts des Portugais dans la population sont les plus faibles dans les communes d'Eil (5.2%), Kehlen (4.7%) et Lac de la Haute Sûre (4.6%). En termes absolus, c'est dans la Ville de Luxembourg

que les Portugais sont les plus nombreux (12 454), suivies par les communes d'Esch-sur-Alzette (11 473 personnes de nationalité portugaise) et de Differdange (9 356).

Près de la moitié des Français vivent dans la capitale

Les résidents français se concentrent principalement aux alentours de l'agglomération de la Ville de Luxembourg. Ainsi, le pourcentage de Français est le plus élevé à Luxembourg-Ville avec 17.3% de la population totale (représentant 43.8% de l'ensemble des Français habitant au Grand-Duché), à Strassen (14.3%) et à Hesperange (14.2%). De manière générale, plus on s'éloigne de la capitale, plus la part des Français est faible. Ainsi, la communauté française est très peu représentée dans les cantons de la moitié nord du pays. Les taux sont particulièrement réduits dans les communes voisines des frontières belge et allemande. Les parts les plus faibles s'observent dans la commune de Bettendorf (0.6%) et dans celles de Wahl et Parc Hosingen (1.1%). En termes absolus, c'est à Luxembourg-Ville que les Français sont les plus nombreux (20 079). Suivent les communes d'Hesperange (2 166) et d'Esch-Alzette (1 818).

Part importante des Italiens au centre et au sud du pays

La présence des Italiens se concentre principalement sur la Ville de Luxembourg et les communes avoisinantes de l'agglomération du Luxembourg, ainsi que sur les communes de l'ancien bassin minier du sud et sud-ouest. De plus, une concentration d'Italiens, moins prononcée, peut être observée au niveau de la Nordstad. La part des Italiens dans la population est la plus élevée dans les communes de Bertrange (7.0%), Luxembourg-Ville (6.9%) et Strassen (6.5%). A l'inverse, leur part est la plus faible dans les communes de Kiischpelt (0.1%), Esch-sur-Sûre (0.3%) et Putscheid (0.3%). A part les alentours de la Nordstad, les Italiens sont relativement peu nombreux dans la moitié nord du pays. En termes absolus, les Italiens sont les plus nombreux à Luxembourg-Ville (8 077), Esch-Alzette (1 333) et Differdange (1 044).

Forte concentration des Belges le long de la frontière belge

En ce qui concerne les Belges, on note également des divergences importantes selon les communes, avec une répartition géographique très spécifique. En termes relatifs, les Belges sont les plus présents dans les communes se situant à la frontière de la Belgique, comme Winseler (23.9% de la population communale), Weiswampach (18.7%) ou Ell (16.7%). Avec 3.9%, la part des Belges dans la population de la Ville de Luxembourg ne se situe que légèrement au-dessus de la moyenne nationale. Cependant, en termes absolus, ils sont les plus nombreux dans la capitale (4 525, soit un peu plus d'un cinquième des Belges vivant au Luxembourg). En tendance, plus on s'éloigne géographiquement de la Belgique, plus la proportion des Belges dans les communes est faible. Ainsi, ils sont très peu présents le long des frontières allemande et française et au centre-nord du pays. Les parts les plus faibles peuvent être observées à Bettendorf (0.7 %), Schiffange (0.9 %) et Dudelange (0.9 %).

Forte concentration des Allemands le long de la Basse-Sûre et de la Moselle

Les proportions d'Allemands par commune connaissent des divergences régionales très prononcées à travers le Grand-Duché de Luxembourg. Les parts dans la population sont les plus élevées dans les cantons de l'Est et du Sud-Est (Remich, Grevenmacher et Echternach) et dans le canton de Luxembourg. À Mertert, Grevenmacher et Rosport-Mompach, trois communes situées à la frontière allemande, la part des Allemands est la plus élevée avec respectivement 8.2%, 6.6% et 5.2% des habitants de ces communes. Les communes avoisinantes présentent également des parts d'Allemands considérables, comprises entre 3.3% et 5.2%. Cependant, il y a également des communes longeant la frontière de l'Allemagne où la part des Allemands est peu importante. C'est notamment le cas de Clervaux où le pourcentage des Allemands est de seulement 1.8%. Avec 3.3%, la part des Allemands vivant dans la capitale dépasse la moyenne nationale. En termes absolus, ils sont également les plus nombreux dans la capitale : 3 833 personnes, correspondant à près de 30% de l'ensemble des Allemands vivant au Luxembourg. En tendance, la part des Allemands est la plus faible dans les communes situées près des frontières française et belge. A titre d'exemple, les Allemands ne représentent que 1.0% de la population de la commune d'Esch-sur-Alzette.

Les ressortissants de l'UE-28 sont plus concentrés dans la capitale et dans ses alentours qu'ailleurs

En ce qui concerne la distribution spatiale des ressortissants d'autres Etats-membres de l'Union européenne, leurs parts sont les plus importantes dans les communes de l'agglomération de la Ville de Luxembourg, dans les communes du sud-est du pays, ainsi que de manière moins prononcée dans les communes de la vallée de l'Alzette et dans celles du nord-est et de la pointe nord. Vu que la majorité des étrangers provient de pays faisant partie de l'UE-28, la carte des ressortissants de l'UE-28 est très similaire à celle montrant la proportion d'étrangers par commune (carte 6). Les parts les plus élevées

peuvent être observées à Luxembourg-Ville (59.7%), Larochette (55.0 %) et Strassen (50.4 %).

Forte concentration des Européens non UE-28 dans l'ancien bassin minier, à Wiltz et dans la Nordstad

Les ressortissants de pays européens ne faisant pas partie de l'UE-28 se concentrent essentiellement dans les milieux plus urbains. Les parts les plus prononcées apparaissent dans l'ancien bassin minier au sud-est du pays, dans certaines communes de l'agglomération de la capitale, dans une partie de la Nordstad, à Wiltz et dans certaines communes rurales longeant la frontière allemande (Mertert, Grevenmacher). Ainsi, c'est à Wiltz (8.1 %), Rumelange (6.1 %) et Schiffange (5.9 %) que le pourcentage d'étrangers provenant de pays non UE-28 est le plus grand. A l'inverse, ce pourcentage est très bas dans la plupart des communes rurales des moitiés sud et nord du pays.

Part importante d'Africains au centre-nord et au sud-ouest du Luxembourg

Les 9 049 personnes ayant une nationalité d'un pays africain sont réparties de manière inégale à travers le territoire luxembourgeois. En nombre absolu, ce sont les trois communes les plus peuplées du pays qui concentrent le plus d'Africains, à savoir Luxembourg avec 2 244 personnes, Esch-sur-Alzette (1 045) et Differdange (566). Par contre en termes relatifs, les proportions d'Africains les plus élevées peuvent être observées dans quelques communes de la Nordstad, à Bourscheid et Wiltz et dans certaines communes du sud et sud-est du pays. C'est la commune de Wiltz qui présente le pourcentage le plus important, avec 3.4 %. La commune de Luxembourg quant à elle est à 1.9 %.

Les ressortissants du continent américain se concentrent dans la capitale et dans ses environs

Quant aux ressortissants du continent américain (Amérique du Nord, Amérique centrale et Amérique du Sud), ils sont, en

termes relatifs, le plus présents dans la capitale luxembourgeoise et dans certaines communes avoisinantes. Effectivement, les pourcentages les plus élevés sont décelés à Luxembourg-Ville (2.2 %), Strassen (1.8 %), Leudelange (1.7 %) et Bertrange (1.6 %). Généralement, il apparaît que les communes de la moitié nord du pays sont moins fréquentées par les ressortissants d'Amérique que celles du sud.

Part importante d'Asiatiques et de personnes issues d'Océanie dans l'agglomération de Luxembourg et dans quelques communes du nord

Finalement, les ressortissants des pays asiatiques et d'Océanie se concentrent également en grande partie dans la Ville de Luxembourg et dans ses alentours. Les parts dans la population totale sont les plus élevées à Strassen, Bertrange et Luxembourg avec respectivement 5.0, 4.4 et 4.2%. En outre, il est assez intéressant de voir qu'au nord et nord-est du pays certaines communes présentent également des parts d'Asiatiques et de ressortissants d'Océanie assez prononcées : Esch-sur-Sûre, Diekirch, Berdorf, Bourscheid et Beaufort avec des pourcentages compris entre 2.3% et 3.5%. Par contre, peu de ressortissants d'Asie et d'Océanie résident dans les communes longeant la frontière belge et la Moselle.

Conclusion

Suite aux analyses précédentes, on peut constater que chaque communauté étrangère se caractérise par une géographie de résidence bien spécifique sur le territoire luxembourgeois. En nombres absolus, il est logique que les communes les plus peuplées connaissent les populations étrangères les plus importantes. C'est en termes relatifs, que différentes logiques de répartition spatiale peuvent être relevées pour les différentes communautés étrangères.

Dans le cas des communautés belge et allemande, la proximité géographique semble être le principal facteur d'explication. C'est moins le cas pour les Français, qui, en parts relatives, préfèrent résider dans la capitale et ses environs. Quant aux autres communautés étrangères, la Ville de Luxembourg et ses

communes suburbaines sont également les plus attractives comme lieu de résidence. Ceci n'est pourtant pas le cas pour les Portugais et les Européen non issus d'Etats-membres de l'UE-28, ainsi que de manière moins prononcée pour les Africains, qui présentent des parts de la population totale les plus élevées dans des communes en-dehors de l'agglomération de la capitale luxembourgeoise. Les Portugais se concentrent à la fois dans les communes rurales du nord-est du pays et dans les communes plutôt urbaines du sud et sud-est du pays.

Source et définition

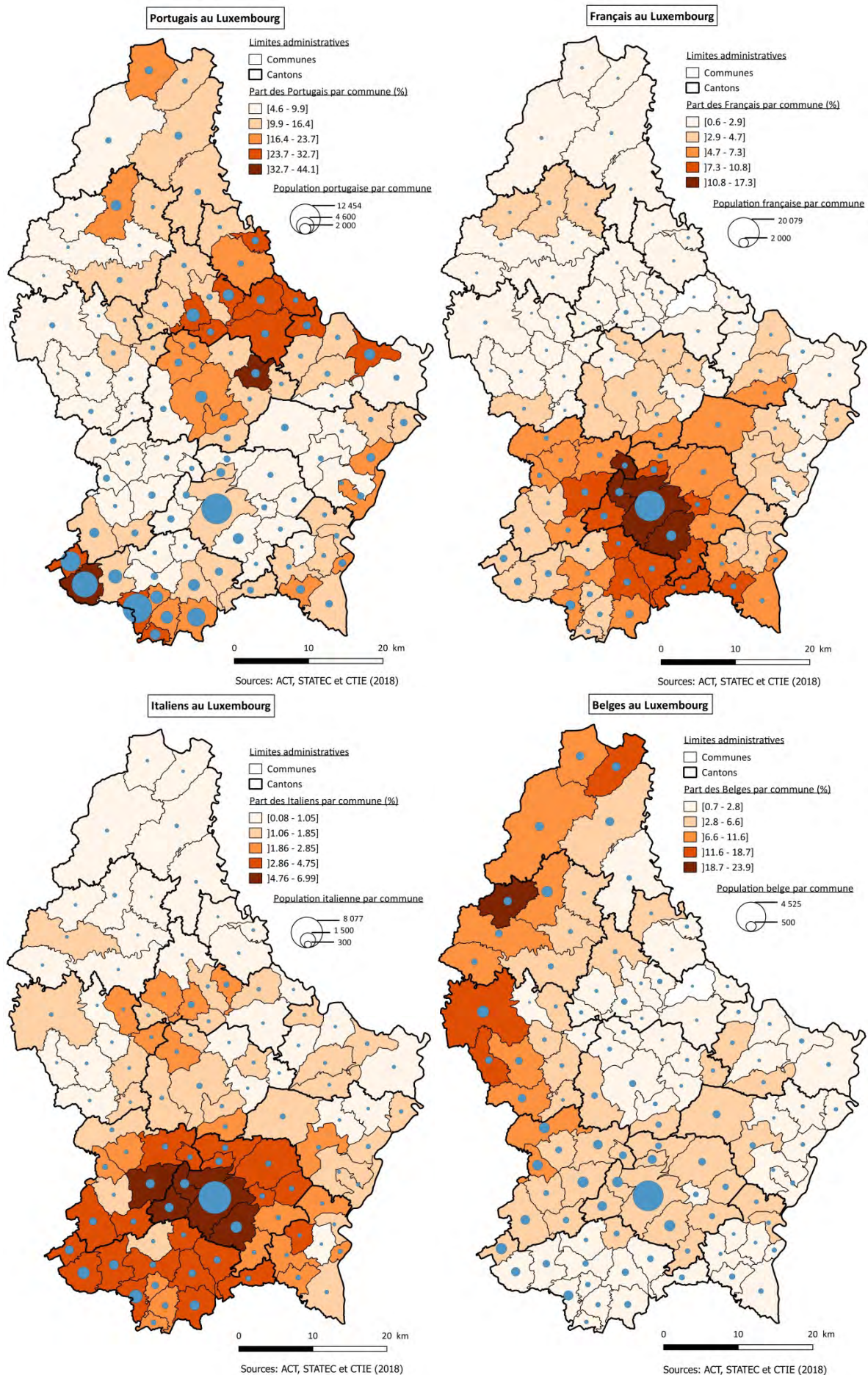
Les données au 1^{er} janvier 2018 sont issues du Registre National des Personnes Physiques (géré par le CTIE).

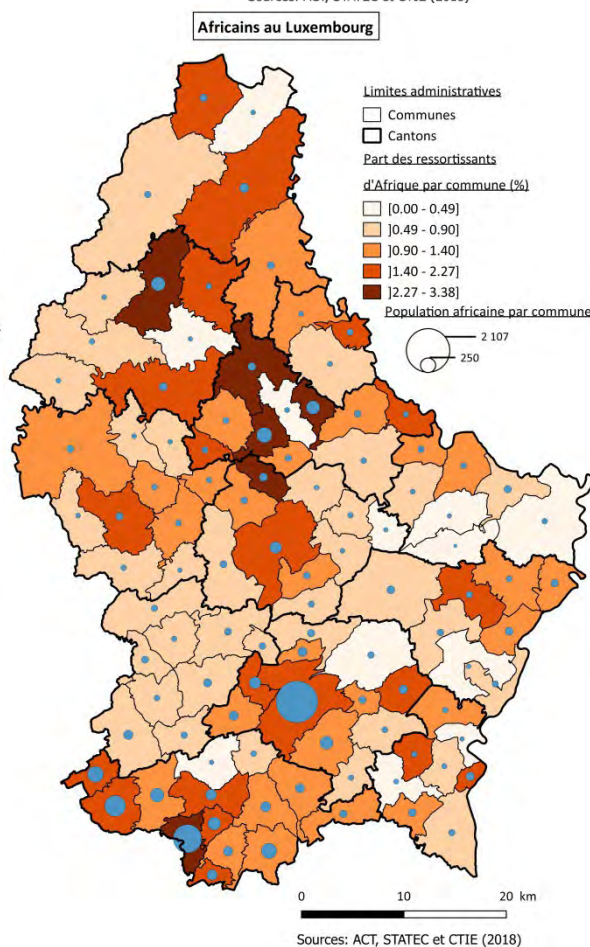
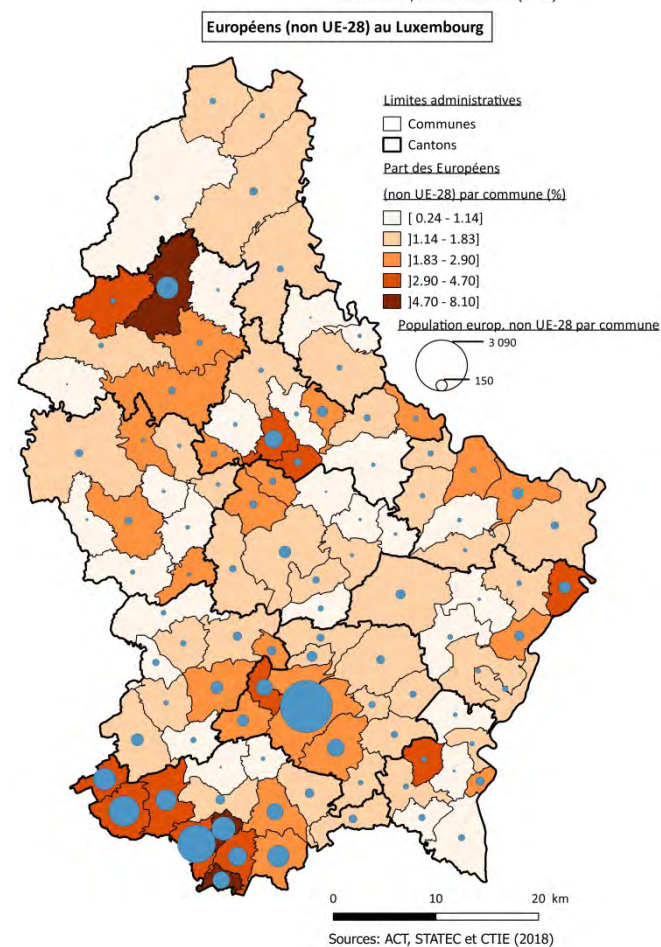
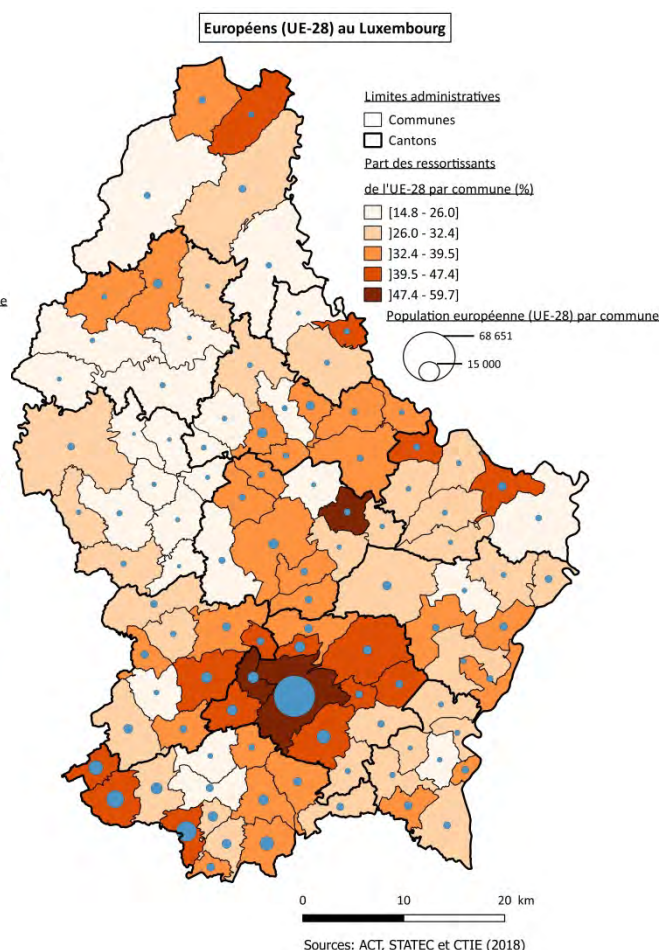
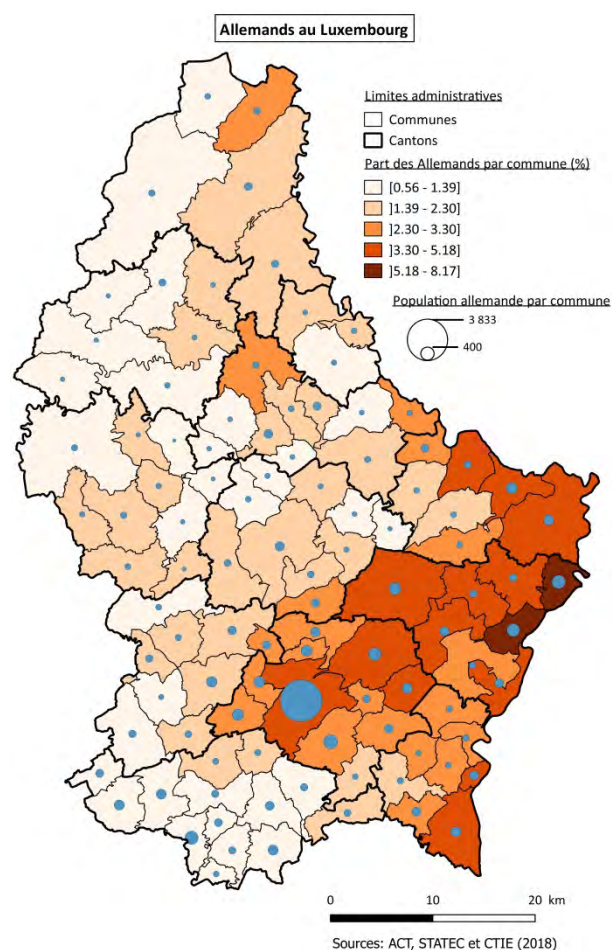
Une personne ayant une citoyenneté double ou multiple est classée dans un seul pays de

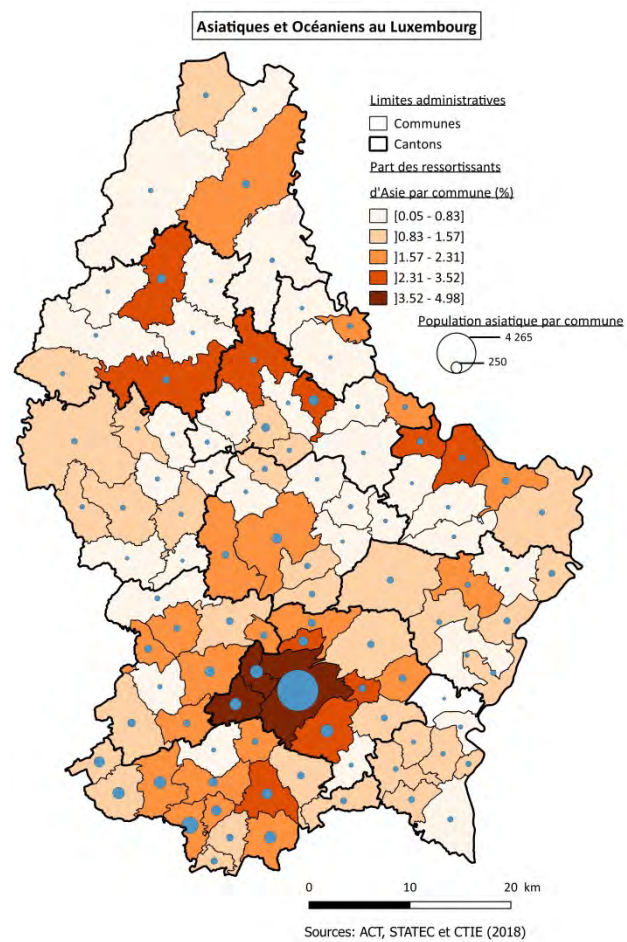
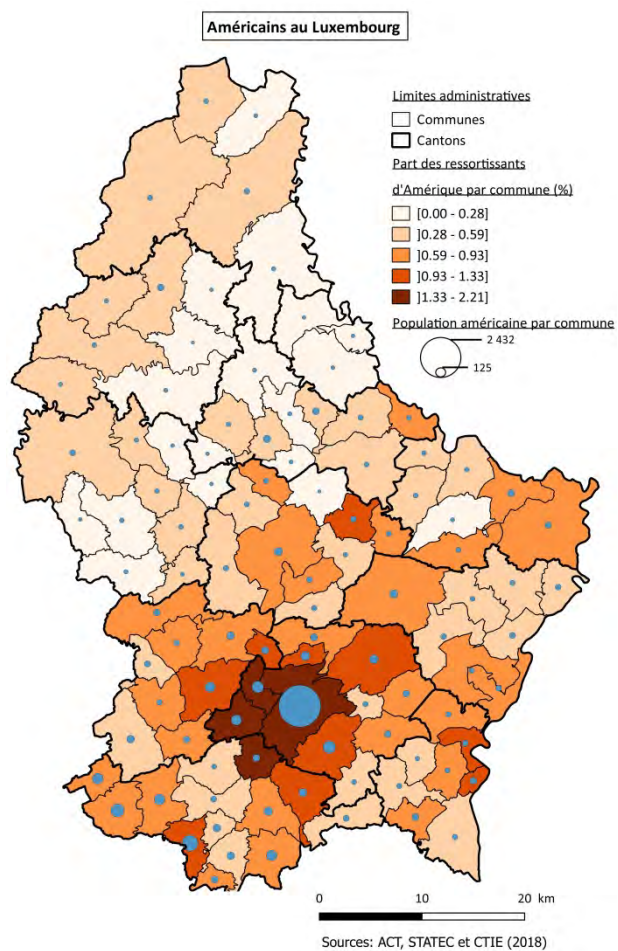
citoyenneté, à déterminer dans l'ordre hiérarchique suivant :

(1) nationalité luxembourgeoise ou (2) si la personne n'est pas luxembourgeoise: autre Etat membre de l'Union européenne ou (3) si la personne n'a pas la citoyenneté d'un autre Etat membre de l'Union européenne : autre pays hors de l'Union européenne.

Lorsqu'une personne possède la citoyenneté de deux pays faisant partie de l'Union européenne ou deux nationalités ne faisant pas partie de l'Union européenne mais qu'aucun n'est le pays déclarant, respectivement qu'aucune n'est de l'Union européenne, le STATEC prend en compte le pays de naissance. Si le pays de naissance correspond à une des nationalités, c'est cette nationalité qui est prise en compte. Dans le cas contraire, la première nationalité déclarée est prise en compte.

Cartes 7a à 7j : Les grandes communautés étrangères par commune au 1^{er} janvier 2018





8. Lieu de naissance par commune au 1^{er} janvier 2018

Un peu plus de personnes nées au Luxembourg qu'à l'étranger

Au Grand-Duché de Luxembourg, 53.4 % de la population est née sur le territoire luxembourgeois. Comparé à la part d'étrangers dans la population totale (47.9 %), la part de personnes nées à l'étranger est très sensiblement plus basse. Ceci s'explique par la part importante d'étrangers de l'UE-28, en partie nés au Luxembourg, qui jouissent des droits spécifiques des citoyens communautaires et qui n'ont pas nécessairement besoin de la nationalité luxembourgeoise.

La part élevée de résidents nés à l'étranger s'explique par la forte immigration à destination du Grand-Duché de Luxembourg. Il est intéressant de constater que généralement il y a une corrélation entre le pays de naissance et l'âge. En moyenne, on note que pour les étrangers âgés de 20 ans et plus, le pays de naissance est, en règle générale, leur pays d'origine, mais moins souvent le Luxembourg ou un autre pays. En revanche, en-dessous de l'âge de 20 ans, le pays de naissance des étrangers est de plus en plus souvent le Luxembourg. Cette observation ne peut pas être généralisée à toutes les communautés étrangères, mais il s'agit d'une simple tendance qui n'est pas nécessairement linéaire. Il peut y avoir des « sauts », pour des raisons diverses.

Les parts élevées de personnes nées à l'étranger s'observent surtout dans les communes urbaines

La part des personnes nées à l'étranger n'est pas la même partout au Luxembourg. En effet, elle change d'une commune à l'autre, en variant entre 18.9 % à Wahl et 69.4 % à Luxembourg-Ville.

Les parts les plus élevées se situent également à Strassen (62.1 %), Bertrange (54.7 %) et Esch-sur-Alzette (53.2 %), alors qu'à Useldange (23.0 %), Goesdorf (23.4 %) et Reckange-sur-Mess (24.1 %), les parts sont parmi les plus basses.

A l'aide de diagrammes circulaires, dont la taille est proportionnelle à la population communale, la Carte 8 montre pour chaque commune la part de personnes nées à l'étranger parmi ses habitants.

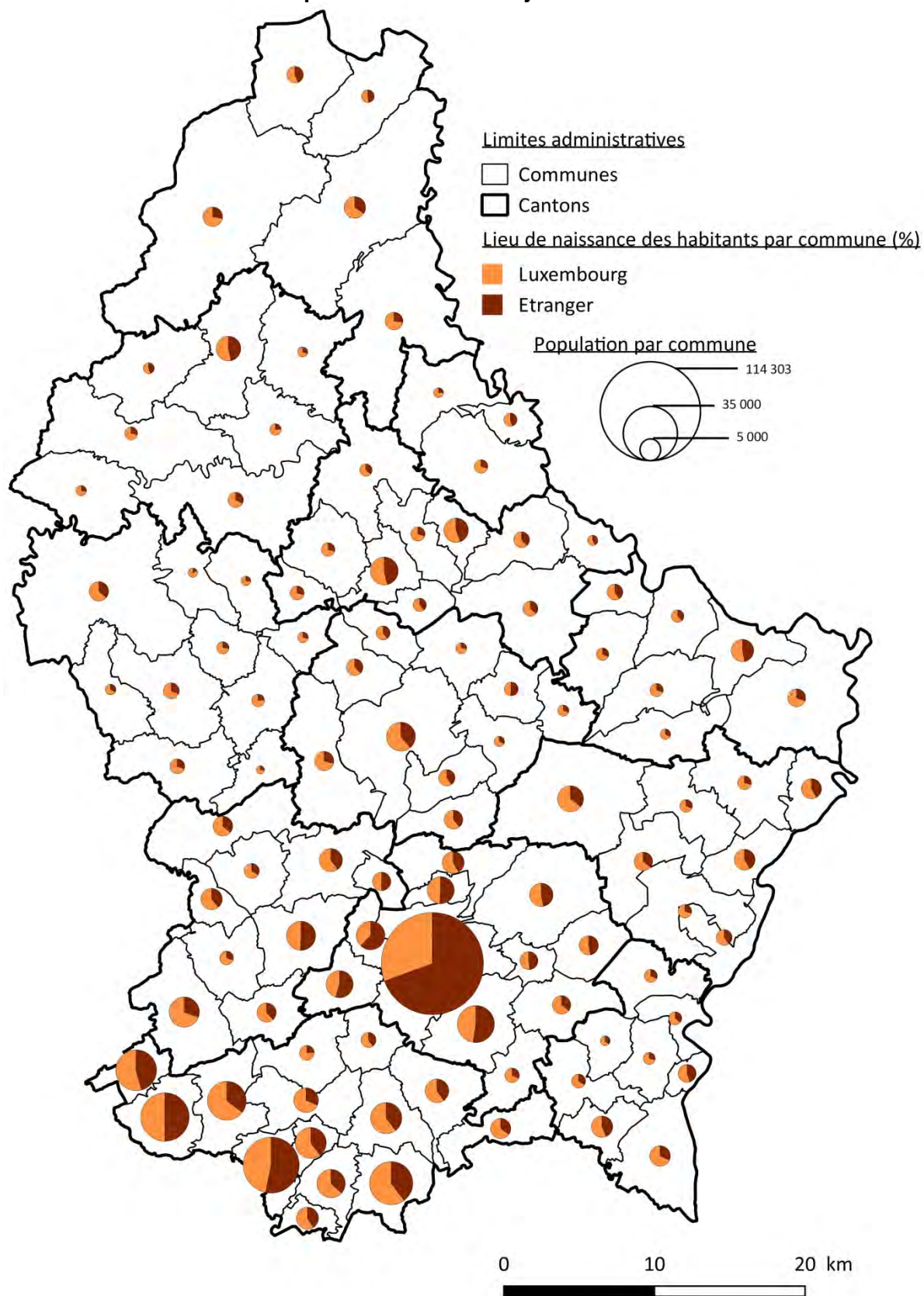
Dans neuf communes, le nombre de résidents nés à l'étranger est supérieur à celui des résidents nés au Luxembourg : Luxembourg, Strassen, Bertange, Esch-sur-Alzette, Hesperange, Larochette, Walferdange, Mamer et Kopstal. Les communes aux parts élevées se situent en grande partie dans l'agglomération de la Ville de Luxembourg ou dans l'ancien bassin minier au sud et sud-ouest du pays. La commune de Larochette, dû à sa grande communauté portugaise, est la seule commune rurale qui présente un tel résultat. Des parts élevées s'observent également dans d'autres communes (urbaines et rurales) qui connaissent des hauts pourcentages de résidents de nationalité étrangère (Echternach, Wiltz, Ettelbruck, Vianden, etc.).

En ce qui concerne les faibles parts d'habitants nés à l'étranger, elles apparaissent principalement dans les communes rurales de la moitié nord du pays.

Source et définition

Les données au 1^{er} janvier 2018 sont issues du Registre National des Personnes Physiques (géré par le CTIE).

Le lieu de naissance d'une personne désigne le lieu géographique où cette dernière est née.

Carte 8 : Lieu de naissance par commune au 1^{er} janvier 2018

Sources: ACT, STATEC et CTIE (2018)

9. Âge moyen, par commune au 1^{er} janvier 2018

Au niveau du pays, l'âge moyen des femmes est plus élevé que celui des hommes. En effet, la population féminine a en moyenne 40.1 ans alors que la population masculine a un âge moyen de 38.6 ans. L'âge moyen de la population totale est de 39.4 ans au 1^{er} janvier 2018.

La tendance européenne montre un vieillissement de la population. Au Luxembourg, la structure de la population reste relativement jeune, comparée à celle de l'UE-28 et des pays voisins. Cela est notamment dû à la population immigrée qui « rajeunit » la population luxembourgeoise. Avec 41.6 ans, les Luxembourgeois sont en moyenne plus âgés que les personnes étrangères (37.0 ans). La population immigrée est majoritairement composée de personnes jeunes en âge de travailler.

L'âge moyen varie fortement selon les communes

Les cartes 7a à 7c montrent l'âge moyen des hommes, des femmes et de la population totale au niveau communal. Ces variables sont sans doute influencées par la présence ou non de maisons de retraite dans quelques communes. Cette présence peut faire augmenter l'âge moyen de manière significative, notamment lorsqu'il s'agit de grands foyers dans des communes peu à moyennement peuplées : Erpeldange-sur-Sûre, Echternach, Mondorf-les-Bains, etc.

En ce qui concerne l'âge moyen des hommes, le centre-nord et le nord-est, avec l'exception de certaines communes de la Nordstad et de Vianden, présentent les valeurs les plus basses. En moyenne, les hommes sont ici âgés entre 34.3 et 36.4 ans. L'âge moyen des hommes est le plus bas à Fischbach (34.3 ans), Putscheid (35.8 ans) et Mertzig (36.0 ans). A l'inverse, les valeurs les plus élevées se concentrent essentiellement dans les communes de la moitié sud du pays et dans certaines communes longeant la frontière belge au centre-ouest et au nord du Luxembourg. Dans ces communes, l'âge moyen maximal peut atteindre entre 40.3 et 42.4 ans. La commune de Mondorf-les-Bains

connaît la population des hommes la plus âgée en moyenne, avec 42.7 ans. Ensuite viennent Winseler, Remich et Niederanven, avec respectivement 42.6, 42.0 et 41.7 ans. Plusieurs communes de la première couronne de l'agglomération de la capitale connaissent également un âge moyen des hommes parmi les plus hauts : Niederanven, Lorentzweiler, Contern, Mondercange, etc.

Comme pour les hommes, hormis quelques exceptions, les communes du centre-nord et du nord-est du pays présentent les âges moyens féminins les plus faibles, compris entre 35.1 et 37.5 ans. Effectivement, parmi les dix communes aux valeurs les plus basses, neuf se situent dans la moitié nord du pays. C'est à Fischbach (35.1 ans), Vichten (35.7) et Heffingen (36.5) que les âges moyens des femmes sont les plus bas. En revanche, ce sont surtout les communes de la moitié sud du pays qui se caractérisent par une population féminine plus âgée en moyenne, avec des âges moyens maximaux compris entre 42.6 et 46.2 ans. Les âges moyens les plus élevés s'observent à Mondorf-les-Bains (46.3 ans), Remich (44.9), Echternach (44.5) et Erpeldange-sur-Sûre (44.4). De nouveau, plusieurs communes de la première couronne de l'agglomération luxembourgeoise se caractérisent par un âge moyen des femmes bien supérieur à la moyenne nationale : Niederanven, Lorentzweiler, Steinsel, Modercange, etc.

Concernant l'âge moyen total, le centre-nord et le nord-est, avec l'exception de Diekirch et d'Erpeldange-sur-Sûre, connaît la moyenne d'âge totale la plus basse, avec de nombreuses communes aux âges moyens compris entre 34.7 et 37.8 ans. Par contre, on constate dans les communes du centre et sud-ouest du pays, sauf exceptions, des âges moyens supérieurs à la moyenne nationale (39.3 ans).

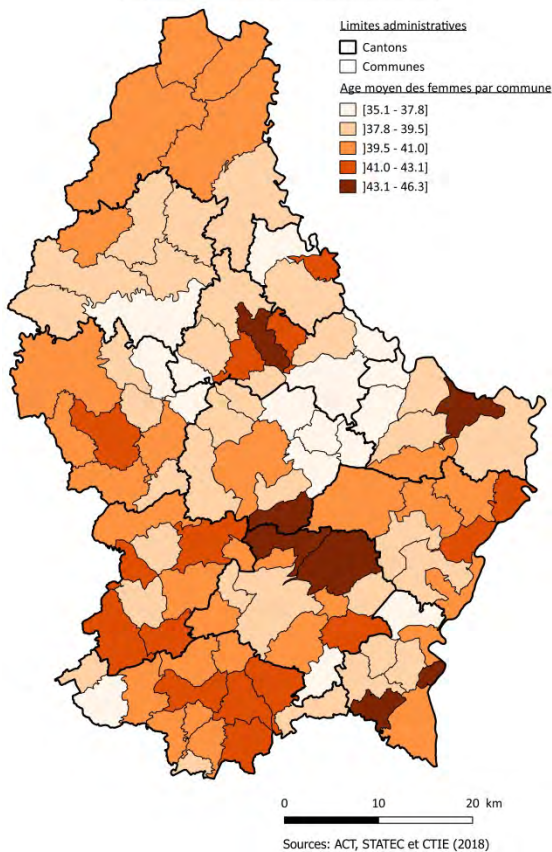
Source et définition

Les données au 1^{er} janvier 2018 sont issues du Registre National des Personnes Physiques (géré par le CTIE).

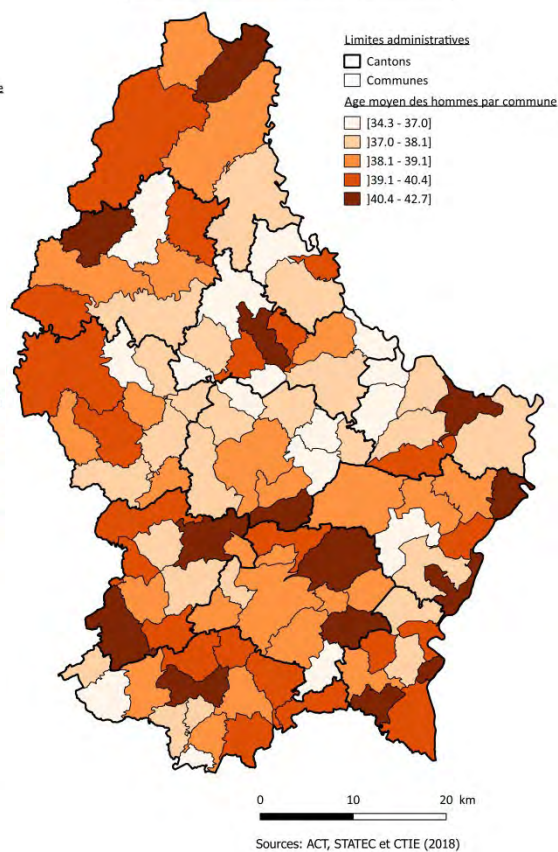
L'âge moyen, ou la moyenne d'âge, est la moyenne de l'âge des habitants d'un territoire. Il est calculé en faisant la somme de tous les âges des personnes, et en divisant cette somme par le nombre total de personnes.

Cartes 9a à 9c : Âge moyen par sexe et total par commune au 1^{er} janvier 2018

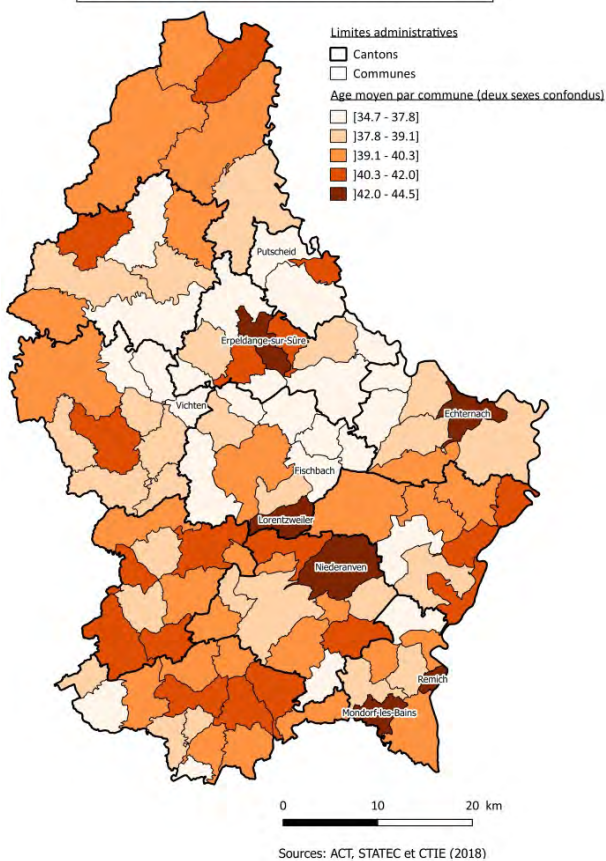
Carte 9a: Âge moyen des femmes par commune



Carte 9b: Âge moyen des hommes par commune



Carte 9c: Âge moyen des deux sexes confondus par commune



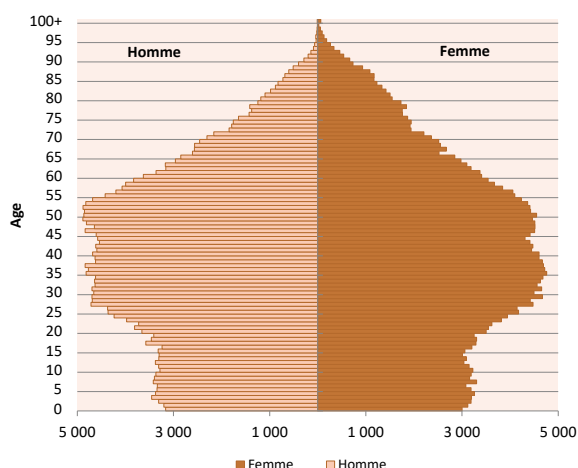
10. Population par commune et âge au 1^{er} janvier 2018

Les personnes en âge de travailler sont en majorité

Lors du chapitre précédent, on a vu qu'au Luxembourg les femmes sont en moyenne plus âgées que les hommes. La pyramide des âges ci-dessous montre la répartition de la population par sexe et par intervalle d'âge. La pyramide des âges confirme que les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les âges élevés.

De nos jours, cette pyramide a une forme convexe. La classe d'âge des 25-54 ans est la plus importante. En revanche, les personnes en-dessous de 25 ans et au-dessus de 54 ans sont moins nombreuses. Au cours des cinq dernières décennies, il y a eu un rétrécissement à la base de la pyramide, un gonflement dans la classe d'âge 25-54 et une augmentation assez importante de la part des 75+. L'immigration d'une population jeune en âge de travailler est le facteur principal du gonflement de la classe d'âge 25- 54. Ainsi, le solde migratoire ne se répartit pas de manière homogène entre les différents âges.

Graphique 5 : Pyramide de la population au 1^{er} janvier 2018



Source : STATEC - CTIE

La Carte 10a montre la proportion des moins de 20 ans par commune. En termes relatifs, les jeunes de moins de 20 ans résident surtout dans les communes rurales de la moitié nord du pays et dans certaines communes plus urbanisées du sud (Rumelange, Weiler-la-Tour, etc.). La tranche

d'âge de moins de 20 ans est peu présente dans les trois principaux pôles urbains du pays : Luxembourg, ancien bassin minier et Nordstad. Ainsi, la part de jeunes est maximale à Putscheid (28.2 %), Lenningen (27.4%) et Fischbach (27.3 %). En revanche, cette part est minimale dans les communes de Luxembourg (17.6 %), Mondorf-les-Bains (18.3%) et Erpeldange-sur-Sûre (18.3%).

La Carte 10b illustre la répartition géographique des proportions de personnes âgées entre 20 et 64 ans. On constate que les communes de la partie centrale du pays, d'est en ouest, présentent des parts assez élevées de résidents qui sont en âge de travailler (entre 63.8 et 66.1%). Néanmoins, c'est la Ville de Luxembourg, qui, en termes relatifs, présente de loin la classe d'âge des 20-64 ans la plus importante. En effet, 70.0 % de sa population est en âge de travailler. Ensuite viennent Stadtbredimus (68.1%), Lintgen (67.8 %) et Saeul (67.2 %). A l'opposée, les parts les plus basses se situent souvent de façon surprenante dans les « communes d'ortoirs » à proximité de la Ville de Luxembourg : Niederanven (57.4 %), Mamer (58.7 %), Mondorf-les-Bains (58.9 %), Steinsel et Kopstal (59.7 %).

Quant aux personnes âgées de plus de 65 ans, elles sont globalement plus présentes dans la moitié sud du pays que dans le nord. La part est la plus élevée dans plusieurs communes de l'agglomération du Luxembourg (Niederanven, Steinsel et Lorentzweiler), dans les communes du sud-ouest du pays, dans la Nordstad, à Echternach et dans certaines communes longeant la Moselle. Ainsi, la proportion de personnes généralement retraitées est maximale à Mondorf-les-Bains (22.9 %), à Remich (22.1%) et à Niederanven (21.3%). En revanche, elle est minimale à Fischbach (7.1%), Waldbillig (9.5%) et Vichten (9.9%).

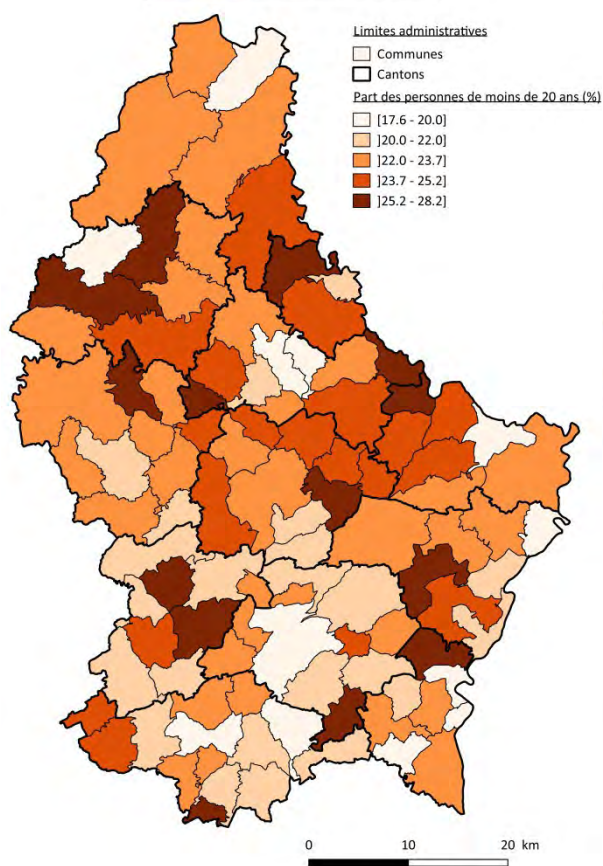
Source et définition

Les données au 1^{er} janvier 2018 sont issues du Registre National des Personnes Physiques (géré par le CTIE).

L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. Il correspond à la différence entre l'année de l'événement et l'année de naissance de l'individu.

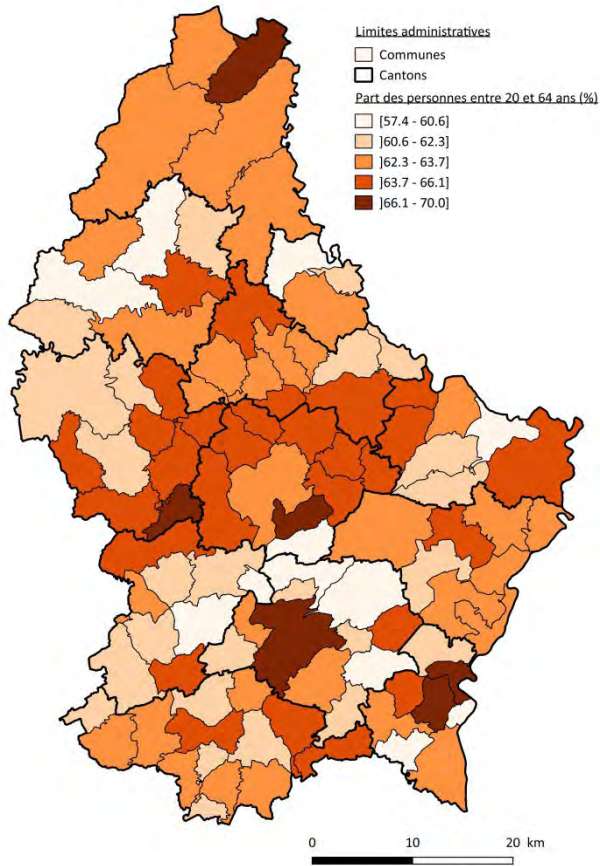
Carte 10a à 10c : Proportion de classes d'âge par commune au 1^{er} janvier 2018

Carte 10a: Personnes de moins de 20 ans



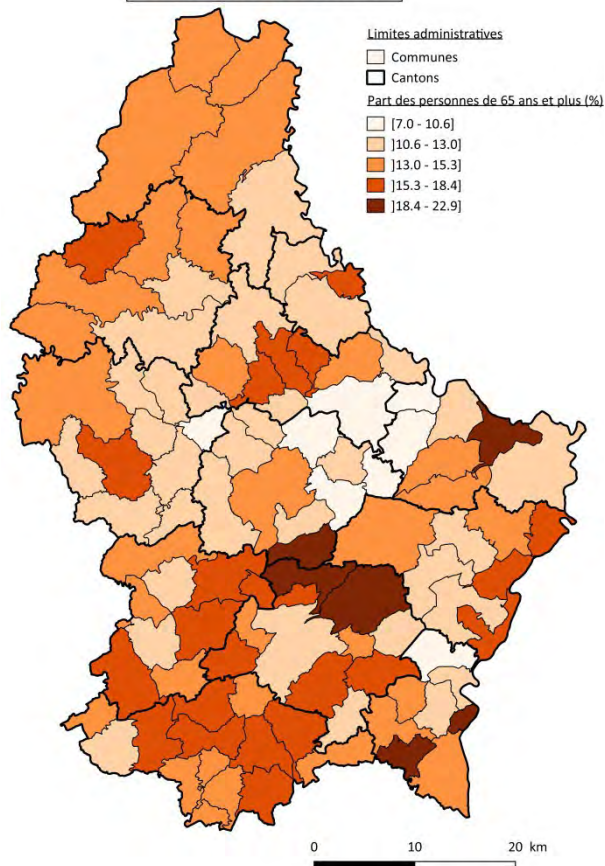
Sources: ACT, STATEC et CTIE (2018)

Carte 10b: Personnes entre 20 et 64 ans



Sources: ACT, STATEC et CTIE (2018)

Carte 10c: Personnes de 65 ans et plus

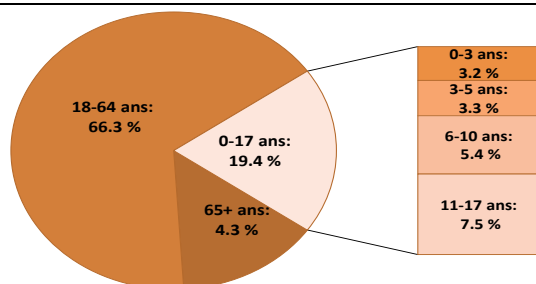


Sources: ACT, STATEC et CTIE (2018)

11. Répartition des jeunes par commune au 1^{er} janvier 2018

Au Luxembourg, la proportion des moins de 18 ans est de 19.4% au 1^{er} janvier 2018.

Graphique 6 : Proportion de jeunes (-18 ans) selon différentes classes d'âge au 1^{er} janvier 2018



Source: STATEC - CTIE

La proportion des enfants de moins de 3 ans est légèrement plus grande dans la moitié nord du pays qu'au sud. C'est dans les communes de Fischbach (4.9%), de Vichten (3.6 %) et d'Helperknapp (3.9 %) que la proportion de personnes très jeunes est la plus élevée. Une petite concentration de très jeunes enfants est visible au centre-nord (alentours de Mersch) et au nord du pays. A l'opposée, les faibles parts de cette catégorie s'observent un peu partout au Luxembourg, avec une concentration de valeurs basses à l'est et l'ouest de l'agglomération de la Ville de Luxembourg, dans le canton de Redange, à Echternach et au nord-ouest du Luxembourg. Les proportions les plus faibles se situent à Erpeldange-sur-Sûre (1.9%), à Remich (2.4%) et à Käerjeng (2.4%).

Pour les enfants âgés entre 3 et 5 ans, la différence nord-sud est moins visible. Comme pour les enfants de moins de 3 ans, c'est de nouveau la commune de Fischbach, avec 5.0%, qui présente la part d'enfants âgés entre 3 et 5 ans la plus élevée. Ensuite viennent Weiler-la-Tour (4.6%), Wahl (4.5%) et Helperknapp (4.3%). Les parts les plus basses se trouvent à Winseler (2.2%), Erpeldange-sur-Sûre (2.5%) et à Echternach (2.6 %). Il est intéressant d'observer que la Ville de Luxembourg (2.9%) et les communes de la Nordstad présentent des parts parmi les plus faibles.

La Carte 11c représente la proportion d'enfants âgés entre 6 et 10 ans par commune. Comme pour les deux cartes précédentes, cette carte ne permet pas de

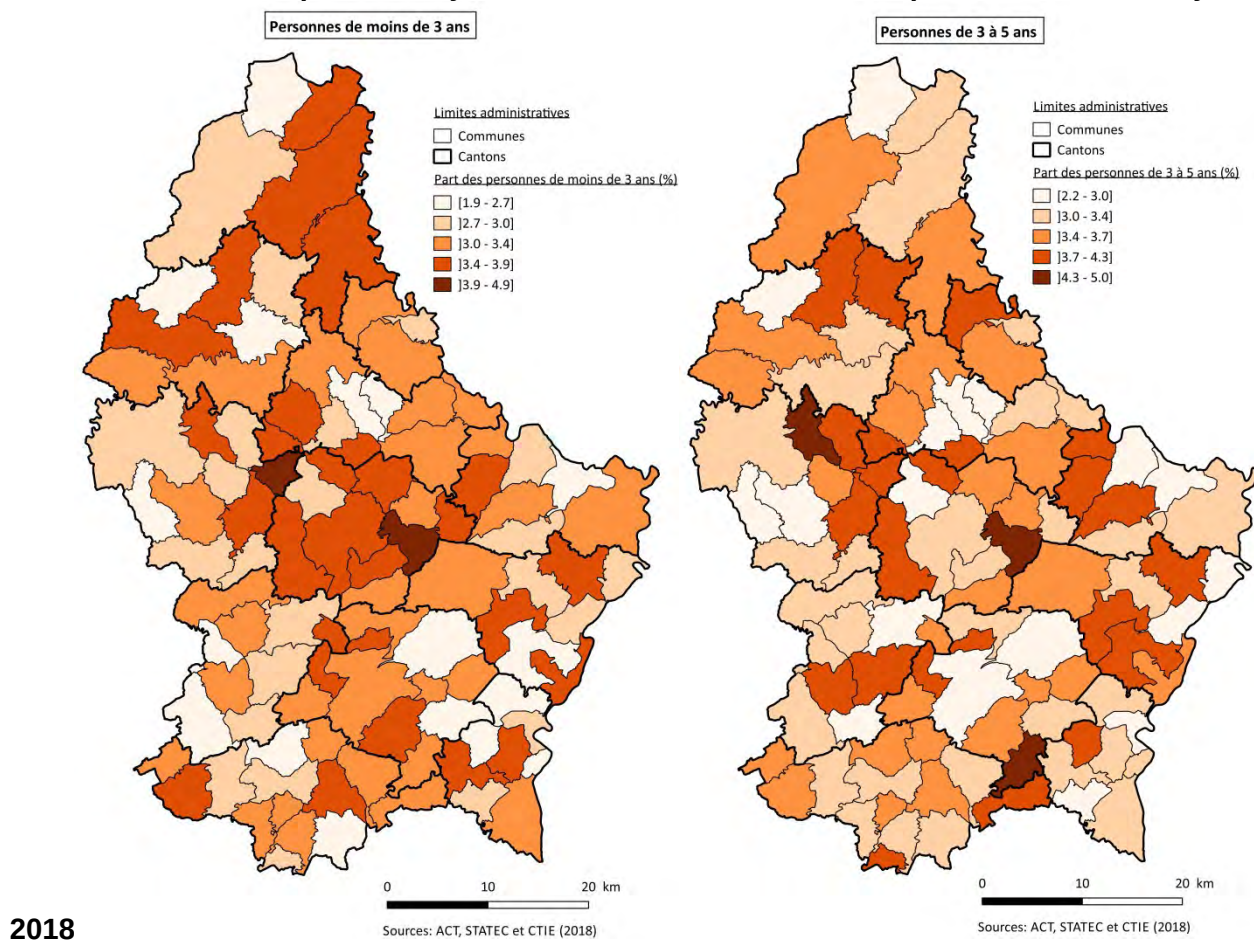
dégager de véritables tendances très claires de répartition géographique de la variable analysée. Cependant, on constate de nouveau que la Ville de Luxembourg (4.4%) et les communes de la Nordstad présentent des parts parmi les plus basses. De plus, plusieurs communes longeant les frontières allemande (le long de la Moselle), française et belge (partie sud) présentent également des parts plus faibles que dans les communes plus poches de la capitale. Les parts les plus élevées sont notées dans les communes de Wahl (8.2%), Weiler-la-Tour (8.0%) et Putscheid (7.7%) alors que les minima s'observent à Winseler (3.4%), Mondorf-les-Bains (4.0%) et Weiswampach (4.2%). Finalement, la Carte 11d représente la proportion d'enfants âgés entre 11 et 17 ans par commune. D'un point de vue général et en parts relatives, on constate que la moitié sud du pays est beaucoup moins habitée par les jeunes de 11 à 17 ans que la moitié nord du Luxembourg. Néanmoins, la part maximale s'observe à Lenningen au sud-est de la Ville de Luxembourg, avec 11.9% de la population totale. Ensuite, ce sont Reisdorf (10.5 %), Koerich (10.2%) et Rumelange (10.1%) qui connaissent les valeurs les plus prononcées. Une concentration de parts élevées s'observe au nord-est et nord-ouest du pays. Les parts minimales se situent à Luxembourg (5.5%), Mondernange (5.8%) et Weiswampach (6.2%).

On peut conclure que de manière générale les jeunes de moins de 18 ans apparaissent comme sous-représentés dans la Ville de Luxembourg, mais également dans plusieurs communes plus urbaines de l'ancien bassin minier et de la Nordstad, où se concentrent la majorité des emplois du Grand-Duché de Luxembourg. Les familles avec des enfants mineurs semblent avoir plus tendance à s'installer dans les communes plus rurales, ou dans les régions périurbaines de l'agglomération de la capitale luxembourgeoise.

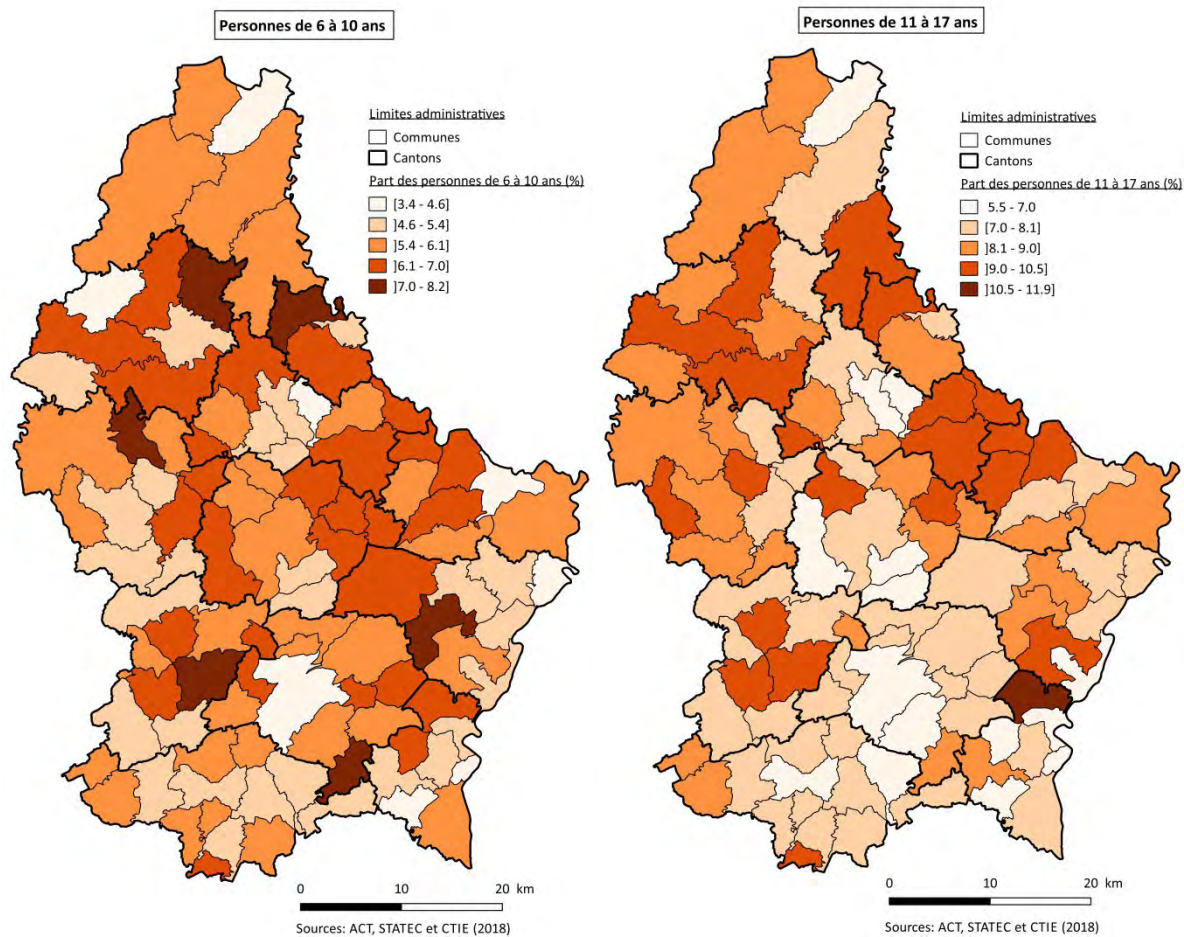
Source et définition

Les données au 1^{er} janvier 2018 sont issues du Registre National des Personnes Physiques (géré par le CTIE).

L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. Il correspond à la différence entre l'année de l'événement et l'année de naissance de l'individu.

Carte 11a à 11d : Proportion de jeunes selon différentes classes par commune au 1^{er} janvier

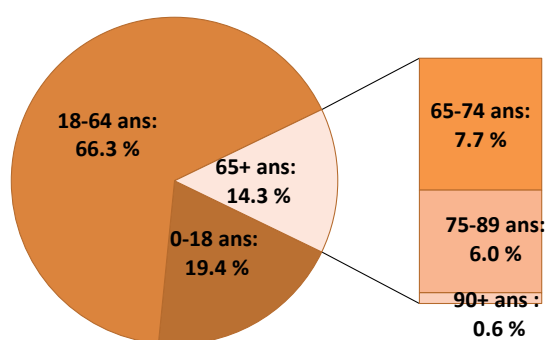
2018



12. Répartition des personnes âgées par commune au 1^{er} janvier 2018

Au niveau national, la proportion des personnes de 65+ ans est de 14.3%. Les personnes âgées de 65 à 74 ans représentent 7.7% de la population totale, les personnes âgées entre 75 à 89 ans 6.0%, et celles de plus de 90 ans représentant 0.6% de la population totale.

Graphique 7 : Proportion de personnes âgées (65+ ans) selon différentes classes d'âge au 1^{er} janvier 2018



Source: STATEC

Personnes âgées entre 65 et 89 ans plus présentes dans la moitié sud du pays qu'au nord

La Carte 12a représente la proportion des résidents âgés entre 65 et 74 ans par commune. On constate que généralement la moitié sud du pays en présente des proportions plus hautes qu'au nord. Ce sont surtout les populations habitant dans les communes périphériques de la Ville de Luxembourg et celles des communes du sud-est du pays qui présentent les proportions les plus élevées. Dans la moitié nord du Luxembourg, une forte concentration de faibles valeurs peut être remarquée, à l'exception des communes de la Nordstad, ainsi que celles longeant la frontière belge, qui présentent des valeurs assez élevées. Niederanven (12.4%), Remich (11.6%) et Mondorf-les-Bains (11.3%) connaissent les parts de 65 à 74 ans les plus importantes,

alors que les parts les plus faibles s'observent à Fischbach (4.0%), Waldbillig (5.6%) et Beaufort (5.7%).

La Carte 12b montre la proportion des personnes âgées entre 75 et 89 ans par commune. Cette variable oscille entre 2.8% à Vichten et 10.6% à Mondorf-les-Bains. Les communes aux parts élevées de personnes âgées entre 75 et 89 ans se situent surtout dans la moitié sud du pays (périphérie de la capitale, ancien bassin minier). Cependant, plusieurs communes de la moitié nord du pays présentent également des parts supérieures à 8 %: Nordstad, Vianden, Echternach, etc. La région triangulaire entre Echternach, Mersch et la Nordstad se démarque clairement avec des parts en personnes de 75-89 ans particulièrement basses.

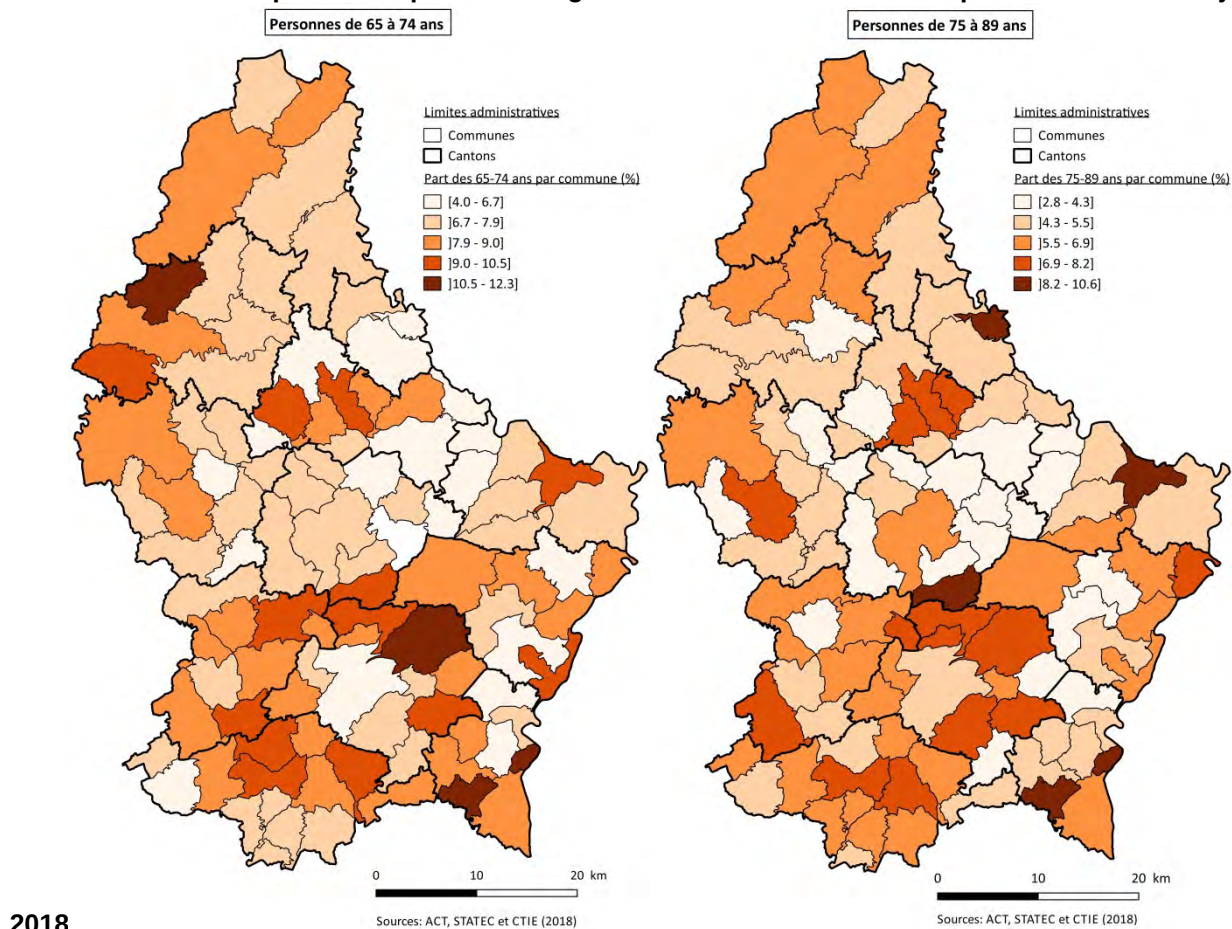
La géographie des personnes de 90 ans et plus fortement influencée par présence ou non de maisons de repos

Enfin, la carte 12c illustre la proportion des personnes âgées de plus de 90 ans par commune. Les communes aux proportions les plus élevées sont Remich (1.6%), Echternach (1.5%) et Vianden (1.2%). A l'inverse, les communes aux parts de personnes de 90 ans et plus les plus faibles sont Bettendorf, Biwer et Mertzig avec 0.1%. La géographie de cette variable est sans doute influencée par la présence ou non de maisons de repos.

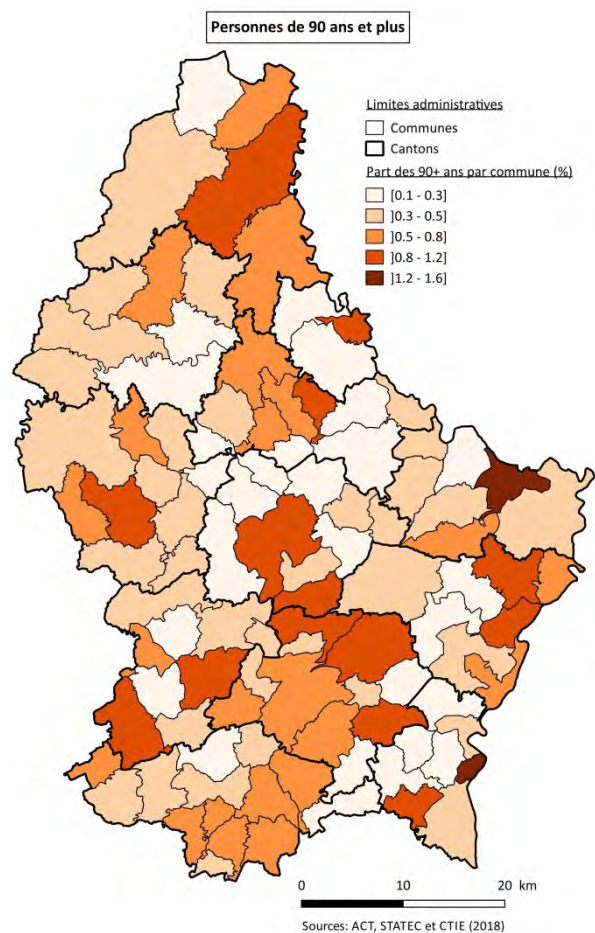
Source et définition

Les données au 1^{er} janvier 2018 sont issues du Registre National des Personnes Physiques (géré par le CTIE).

L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. Il correspond à la différence entre l'année de l'événement et l'année de naissance de l'individu

Carte 12a à 12c : Proportion de personnes âgées selon différentes classes par commune au 1^{er} janvier

2018



13. Rapport de dépendance des personnes âgées par commune au 1^{er} janvier 2018

Environ 22 personnes âgées inactives pour 100 personnes en âge de travailler

Au niveau national, le rapport de dépendance démographique des personnes âgées est de 22.4. Cela signifie que 22.4 personnes âgées de 65 ans et plus, généralement inactives, sont prises en charge par 100 personnes en âge de travailler, qui paient des cotisations sociales en cas d'occupation d'un emploi rémunéré. En théorie, il y a donc environ quatre personnes en âge de travailler qui prennent en charge une personne de 65 ans et plus, qui est généralement retraitée.

Forte dépendance des personnes âgées aux alentours de la capitale

La Carte 13 est très similaire à la Carte 10c qui illustre la part des personnes de 65 ans et plus par commune. Effectivement, le rapport de dépendance des personnes âgées dépend fortement de la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, et donc aussi de la présence ou non de maisons de repos. Mais, le rapport dépend évidemment aussi de la taille de la population en âge de travailler.

Le rapport de dépendance des personnes âgées varie très fortement au sein du Luxembourg, entre 10.7 à Fischbach et 38.8 à Mondorf-les-Bains. Ainsi, à Fischbach, la dépendance est très faible, avec environ 1 personne âgée prise en charge par 10 personnes en âge de travailler. La situation est une toute autre à Mondorf-les-Bains, où 10 personnes en âge de travailler doivent prendre en charge environ 4 personnes âgées inactives.

De manière générale, on peut dire que le rapport de dépendance des personnes âgées est globalement plus élevé dans la moitié sud du pays qu'au nord. Effectivement, on

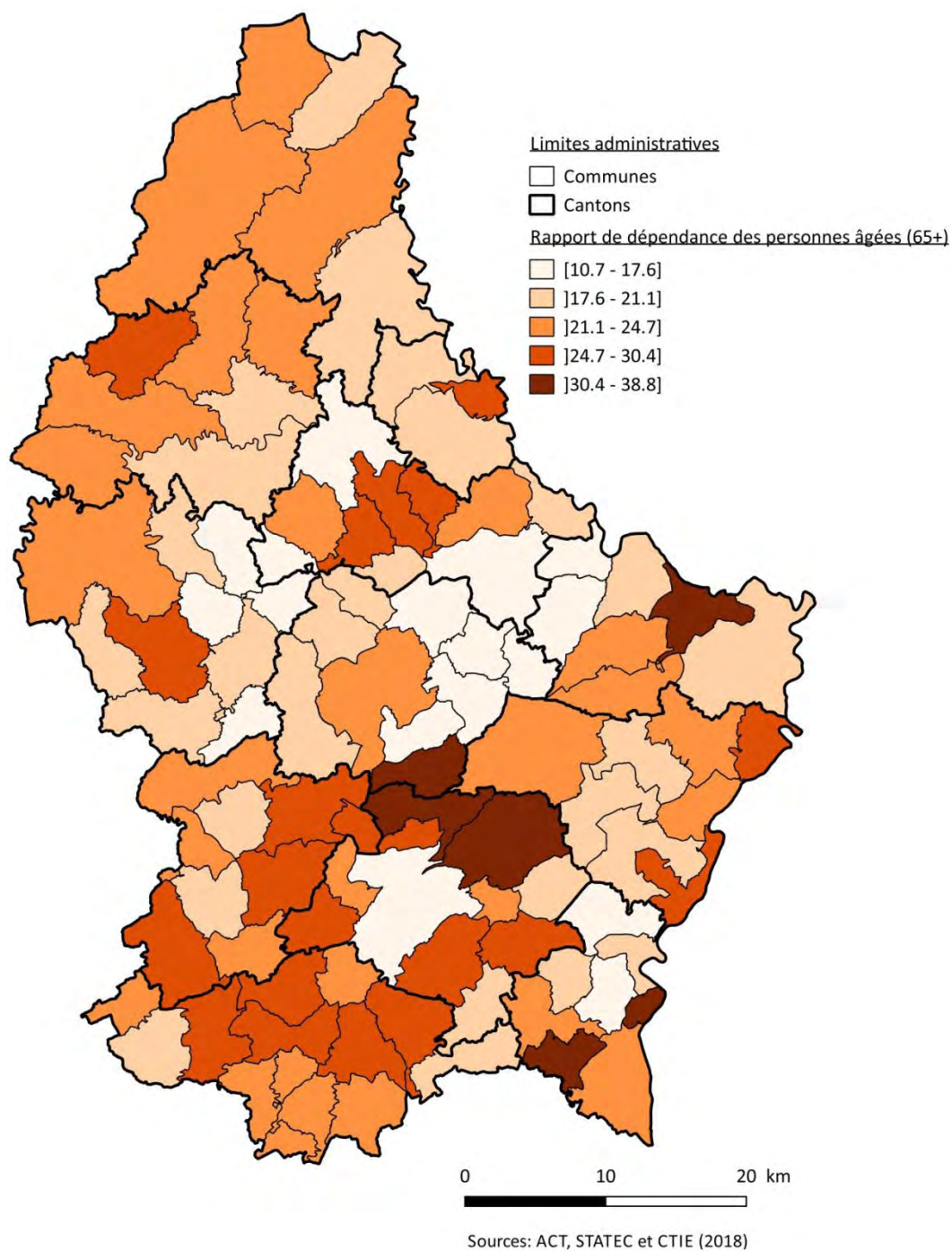
constate que le rapport de dépendance est le plus élevé dans les communes périphériques de l'agglomération de la Ville de Luxembourg, dans plusieurs communes de l'ancien bassin minier et dans certaines communes longeant la Moselle. Au nord, c'est dans la Nordstad, ainsi que dans certaines communes situées le long de la frontière belge que ce rapport est parmi les plus élevés. Nombreuses sont donc les communes, où le rapport de dépendance est largement supérieur à la moyenne nationale, avec des valeurs maximales notées à Mondorf-les-Bains (38.8), Remich (37.3) et Niederanven (37.2). On constate qu'à part les communes du nord-ouest du pays, le long de la frontière belge, et quelques autres rares exceptions que les plus grandes dépendances s'observent surtout dans des communes urbaines (sauf Ville de Luxembourg), voire péri-urbaines.

En revanche, le rapport de dépendance est très faible dans les communes rurales du centre, centre-nord du pays, mais également dans la Ville de Luxembourg où la population est principalement composée de personnes ayant l'âge de travailler. Dans ces communes, le rapport de dépendance des personnes âgées est largement en-dessous de la moyenne nationale, avec des valeurs minimales à Fischbach, Waldbillig et Vichten, avec respectivement 10.7, 14.5 et 15.0 personnes âgées pour 100 personnes en âge de travailler.

Source et définition

Les données au 1^{er} janvier 2018 sont issues du Registre National des Personnes Physiques (géré par le CTIE).

Le rapport de dépendance des personnes âgées est le ratio entre la population âgée inactive (personnes âgées de 65 ans et plus) et la population en âge de travailler (personnes âgées de 20 à 64 ans) susceptible de verser des cotisations sociales. Le résultat s'exprime en nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

Carte 13 : Rapport de dépendance des personnes âgées par commune au 1^{er} janvier 2018

14. Rapport de dépendance des jeunes par commune au 1^{er} janvier 2018

Environ 34 jeunes personnes inactives pour 100 personnes en âge de travailler

Au niveau national, le rapport de dépendance démographique des jeunes personnes, c'est-à-dire des personnes de moins de 20 ans, est de 33.8. Cela signifie que 33.8 jeunes généralement inactifs sont pris en charge par 100 personnes en âge de travailler, soit un rapport approximatif de 1 à 3.

Plus grande dépendance des jeunes au nord qu'au sud

La Carte 14 donne l'impression que la plupart des communes du Luxembourg se caractérisent par des dépendances des jeunes assez importantes. Mais, il y a des communes qui se démarquent par des valeurs beaucoup plus faibles, donc il apparaît qu'il y a des variations géographiques bien prononcées.

De manière très générale, la moitié nord du pays connaît une plus grande concentration de rapports de dépendance élevés qu'au sud. La carte 14 est assez similaire à la carte 10a qui montre la part des personnes de moins de 20 ans par commune. En effet, le rapport de dépendance des jeunes personnes dépend largement de la part de jeunes dans la population totale de chaque commune. Mais, il est également influencé par la taille de la population ayant l'âge de travailler.

Le rapport de dépendance des jeunes varie, bien que de manière moins prononcée que le rapport de dépendance des âgées, d'une

commune à l'autre. En effet, il fluctue entre 25.1 à Luxembourg-Ville et 46.9 à Putscheid.

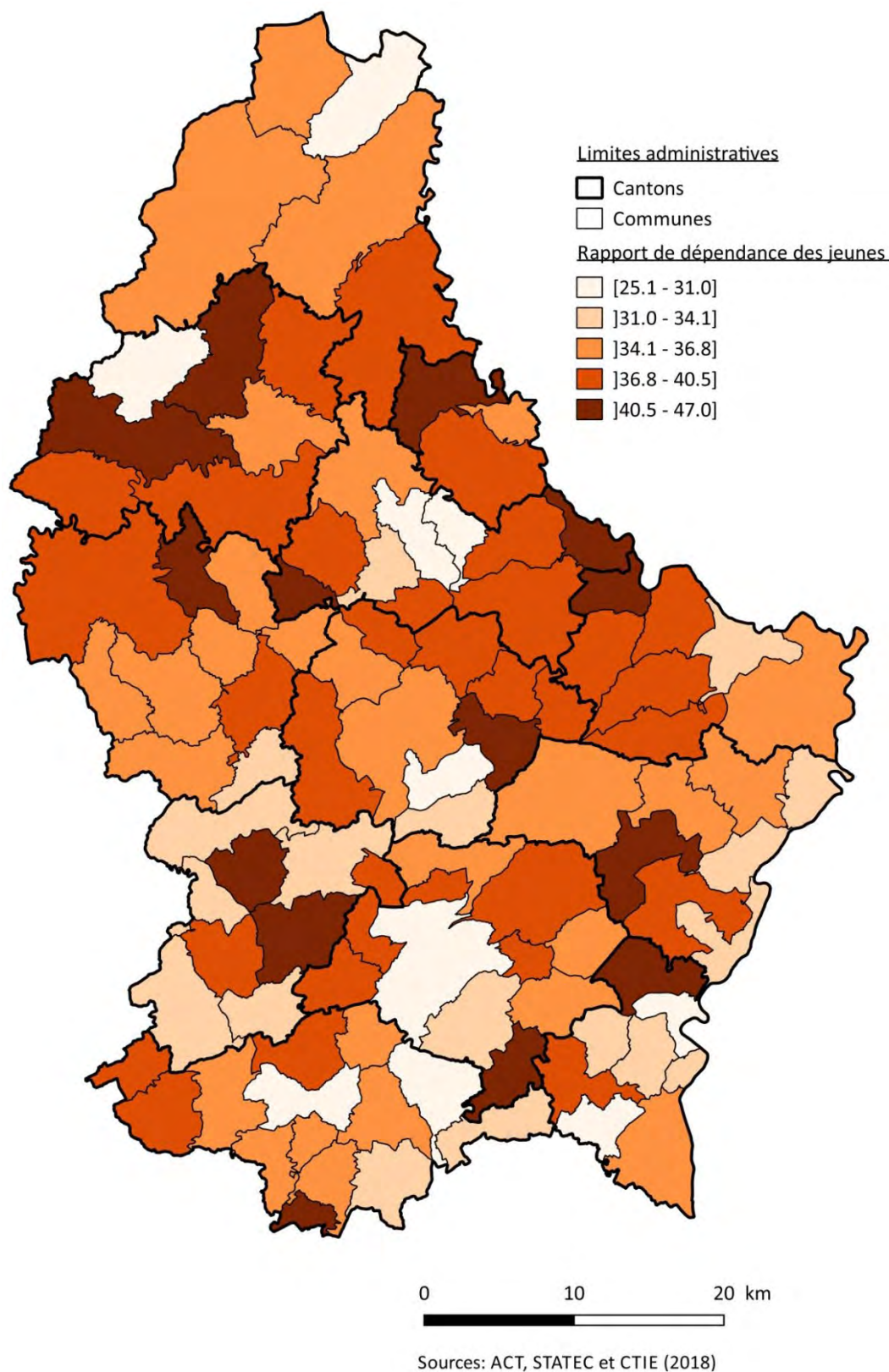
A l'exception d'une partie de la Nordstad (Ettelbruck, Diekirch et Erpeldange-sur-Sûre), Weiswampach, Winseler et Echternach, toutes les communes de la moitié nord du pays présentent un rapport de dépendance des personnes jeunes qui est supérieur à la moyenne nationale. Néanmoins, plusieurs communes de la moitié sud du pays présentent également des rapports de dépendance du même ordre de grandeur, dont notamment des communes à l'est et à l'ouest de la Ville de Luxembourg. Les rapports les plus hauts (après Putscheid) se situent donc à Lenningen (44.1), Mamer (43.8) et Wiltz (43.7).

A l'inverse, les rapports de dépendance les plus bas s'observent quasi-essentiellement dans la moitié sud du pays, dont notamment dans la Ville de Luxembourg, quelques communes du canton de Capellen, des communes le long de la Moselle et certaines communes du sud du pays. Les rapports de dépendance les plus faibles (après Luxembourg-Ville) s'observent à Weiswampach (28.3), Stadtbredimus (28.5) et Mondercange (28.8).

Source et définition

Les données au 1^{er} janvier 2018 sont issues du Registre National des Personnes Physiques (géré par le CTIE).

Le rapport de dépendance des jeunes est le ratio entre la population âgée de moins de 20 ans et la population en âge de travailler (personnes âgées de 20 à 64 ans), susceptible de verser des cotisations sociales. Le résultat s'exprime en nombre de personnes âgées de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

Carte 14 : Rapport de dépendance des jeunes par commune au 1^{er} janvier 2018

15. Rapport de dépendance total par commune au 1^{er} janvier 2018

Environ 56 personnes inactives pour 100 personnes en âge de travailler

Au niveau national, le rapport de dépendance démographique total, c'est-à-dire la dépendance des personnes jeunes de moins de 20 ans et des personnes âgées de 65 ans et plus par rapport à la population en âge de travailler, est de 56.1. Cela signifie que 56 personnes jeunes ou âgées généralement inactives sont prises en charge par 100 personnes ayant l'âge de travailler. Il y a donc moins de deux personnes en âge de travailler pour une personne (généralement) inactive.

Rapport de dépendance plus élevé aux alentours de la capitale et dans le centre-nord

Le rapport de dépendance démographique total varie d'une région à l'autre, mais parfois également d'une commune à l'autre, entre 25.1 dans la Ville de Luxembourg et 37.2 à Niederaanven.

Plusieurs communes de la périphérie nord, est et ouest de la Ville de Luxembourg, mais

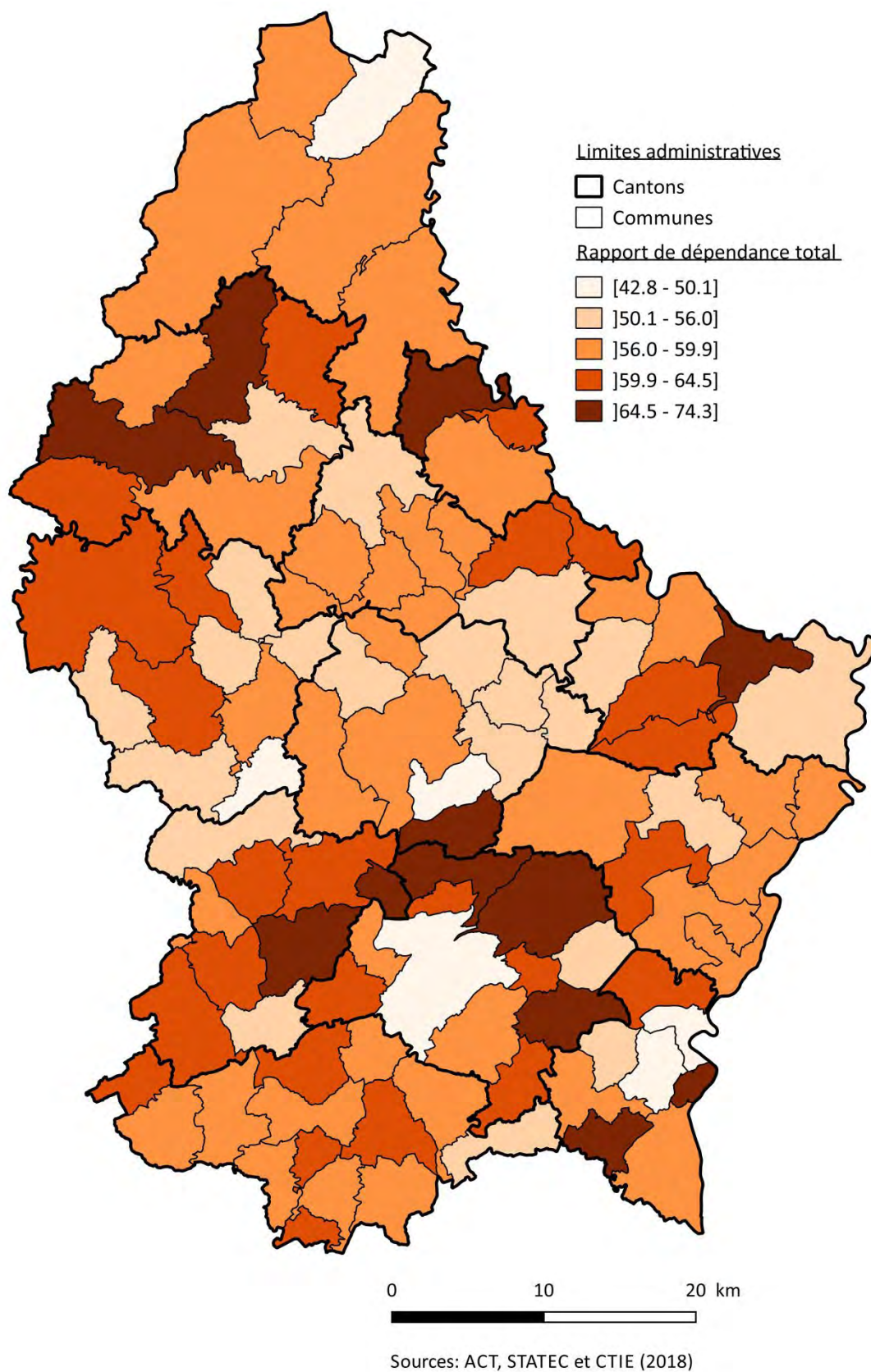
également Mondorf-les-Bains, Remich, Echternach et certaines communes du nord présentent des rapports de dépendance supérieur à 64.5 (couleur brune), et donc largement au-dessus de la moyenne nationale.

En revanche, les rapports les plus faibles sont visibles dans la Ville de Luxembourg, dans plusieurs communes du sud-est du pays, à Weiswampach, mais également dans la zone centrale du pays, où une grande concentration de rapports faibles se dégage. Ces communes connaissent donc une faible dépendance de la population inactive vis-à-vis de la population généralement active sur le marché de travail.

Source et définition

Les données au 1^{er} janvier 2018 sont issues du Registre National des Personnes Physiques (géré par le CTIE).

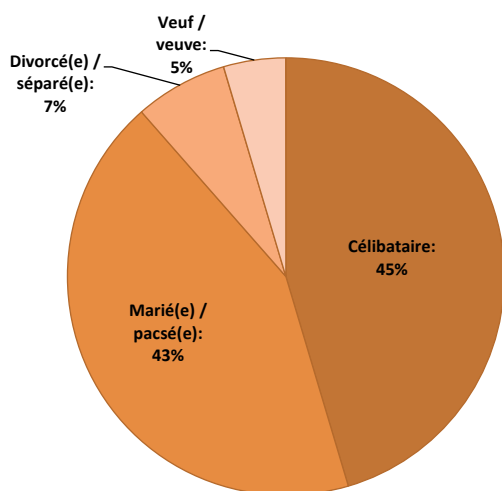
Le rapport de dépendance démographique est le rapport entre l'effectif de la population d'âges généralement inactifs (enfants et personnes âgées) et l'effectif de la population en âge de travailler, susceptible de verser des cotisations sociales. Le résultat s'exprime en nombre de personnes âgées de moins de 20 ans et de 65+ ans pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

Carte 15 : Rapport de dépendance total par commune au 1^{er} janvier 2018

16. Situation matrimoniale des 18 ans et plus au 1^{er} janvier 2018

Au Luxembourg, 45.4 % des personnes âgées de 18 ans et plus sont célibataires. Ensuite viennent les personnes mariées ou pacsées avec 43.1 %. Les autres statuts sont beaucoup plus rares. Les personnes divorcées, voire séparées, représentent 6.9 % de la population totale tandis que les veuves et veufs en représentent 4.6 %.

Graphique 8 : L'état civil des 18+ ans dans la population au 1^{er} janvier 2018



Source: STATEC - CTIE

La ville de Luxembourg présente la plus grande part de célibataires

La Carte 16a permet de voir que de manière très générale, la moitié nord du pays connaît des parts de **célibataires** plus élevées qu'au sud. La population de la Ville de Luxembourg présente de loin la part la plus importante de personnes célibataires, avec un taux de 51.8 %. Les deuxième et troisième communes les plus peuplées, à savoir Esch-sur-Alzette et Differdange présentent également des parts de célibataires supérieures à la moyenne nationale avec respectivement 46.1 % et 46.7 %. Les autres communes aux fortes proportions de célibataires ne se trouvent pas, comme on pourrait le croire, dans les environs directs de la capitale luxembourgeoise, mais dans le centre-nord et le nord-est du pays : Putscheid [48.1%], Bourscheid [47.6%], Wiltz [47.2%], Ettelbruck [46.8%], etc.

Les parts les plus faibles s'observent notamment, sauf quelques exceptions (surtout Strassen), dans la périphérie proche et lointaine de la Ville de Luxembourg, dans plusieurs communes de l'ancien bassin minier, mais également dans des communes plus rurales de l'ouest, de l'est et du nord-ouest du pays. Avec un pourcentage de 40.5%, Erpeldange-sur-Sûre au centre-nord du pays se caractérise par une part de célibataires plus faible que les communes environnantes.

En ce qui concerne les personnes **mariées** ou **pacsées**, elles semblent être particulièrement présentes, en parts relatives, dans les communes faisant partie de la première couronne de l'agglomération de Luxembourg : Garnich (50.3%), Niederanven (49.2%), Lorentzweiler (48.9%), Flaxweiler (48.6%), Contern (48.4%), etc. De plus, les communes des cantons de Redange et de Grevenmacher présentent également des parts plus importantes qu'en moyenne. A l'inverse, les parts de mariées ou pacsées sont nettement plus basses dans la capitale elle-même (38.0%), dans les communes du sud-ouest du pays, à Echternach, Vianden et Wiltz, ainsi que dans plusieurs communes aux alentours de la Nordstad, avec des valeurs en-dessous de la moyenne nationale.

La logique de répartition spatiale des proportions de personnes **divorcées** ou **séparées** est difficile à cerner. En variant entre 3.9% et 9.8%, la part des divorcés ou séparés dans la population communale est plus que deux fois plus grande à Mondorf-les-Bains qu'à Wahl. Les communes de Winseler, Weiswampach, Esch-sur-Alzette, Ettelbruck, Echternach et Remich connaissent également des parts supérieures à 8.0%. C'est surtout au niveau du canton d'Esch-sur-Alzette qu'en parts relatives, beaucoup de personnes divorcées ou séparées semblent résider.

En revanche, très peu de personnes divorcées ou séparées semblent habiter dans la périphérie ouest (surtout Garnich) et est de la Ville de Luxembourg, ainsi que dans les communes plus rurales du canton de Grevenmacher au nord-est de la capitale, avec des proportions largement en-dessous de la moyenne nationale.

Concernant les **veuves** et **veufs**, on constate que les fortes proportions se concentrent à

plusieurs endroits du pays : au sud-est du Luxembourg, au nord-est de la Ville de Luxembourg jusqu'à Mersch et dans la pointe nord du pays. Les parts les plus élevées s'observent néanmoins dans d'autres communes (rouge foncé) : Mondorf-les-Bains, Remich, Vianden, Echternach, Redange-sur-Attert, Erpeldange-sur-Sûre, Diekirch et Grevenmacher. Ce sont à peu près les mêmes communes, comme on a pu le voir précédemment, qui présentent les proportions de personnes âgées parmi les plus importantes. Les veufs et veuves sont, en parts relatives, moins nombreux dans la Ville de Luxembourg, dans les communes à l'est de la capitale et dans celle du centre-nord du pays.

Source et définition

Les données au 1^{er} janvier 2018 sont issues du Registre National des Personnes Physiques (géré par le CTIE).

On entend par «situation matrimoniale» la situation conjugale (légale) d'un individu au

regard des lois concernant le mariage qui sont en vigueur dans le pays (situation de droit).

Une personne célibataire est une personne qui n'a jamais été mariée. Cette condition ne doit pas être confondue avec celle de ne pas vivre en couple.

Le mariage est l'union officielle de deux personnes qui confère à chacun des deux époux des droits et des obligations.

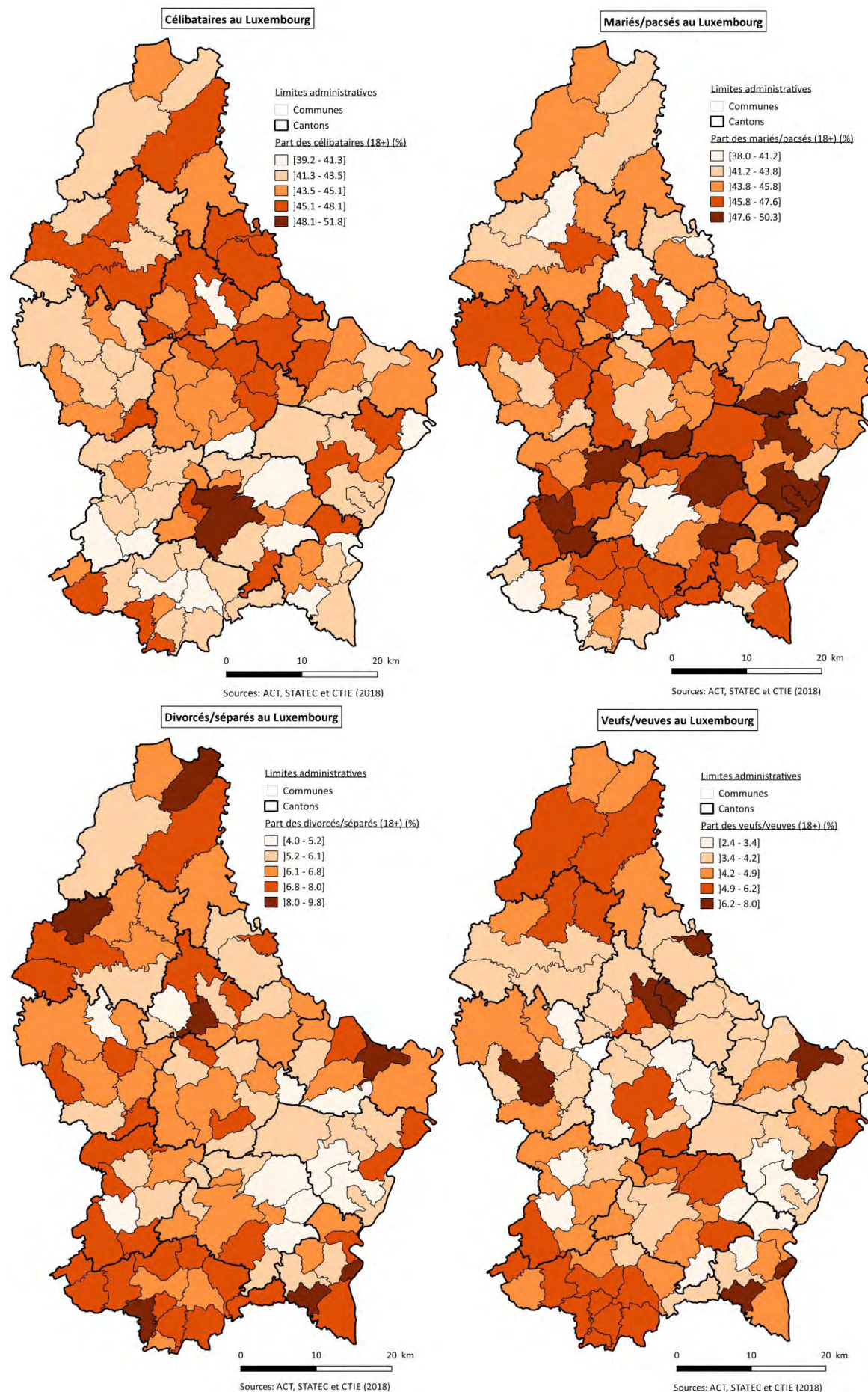
Le PACS (pacte civil de solidarité) est une autre forme de partenariat enregistré.

Le divorce est la rupture officielle d'un mariage civil liant précédemment deux personnes.

Une personne séparée est une personne (toujours) mariée qui ne vit plus avec son conjoint/sa conjointe.

Finalement, par veuf/veuve, on entend toute personne dont le conjoint/la conjointe est décédé(e).

Cartes 16a à 16d : Etat matrimonial par commune au 1^{er} janvier 2018



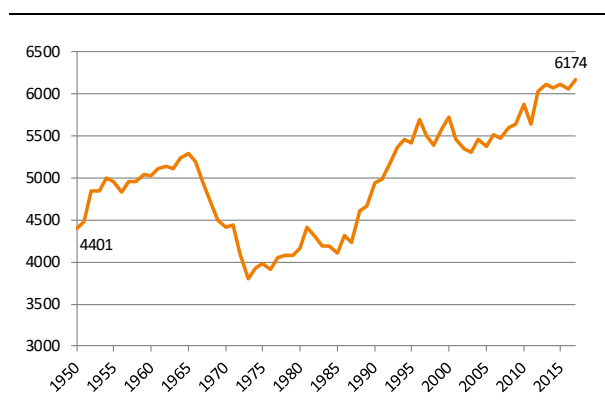
Mouvement de la population

17. Naissances et taux de natalité, moyenne 2013-2017

Nombre de naissances plus ou moins stable depuis 2012

Parallèlement à la croissance démographique, le nombre de naissances a fortement augmenté depuis 1950. Après la hausse des naissances après la deuxième guerre mondiale et une baisse entre 1965 et le début des années 1970 (minimum en 1973 : 3 800), leur nombre a connu une croissance spectaculaire jusqu'en 2017 (surtout entre 1985 et 1995). Depuis 2012, le nombre de naissances reste néanmoins relativement stable.

Graphique 9 : Nombre de naissances entre 1950 et 2017



Source: STATEC

Entre 2013 et 2017, 6 105 bébés ont été mis au monde en moyenne. Le nombre maximal a été atteint en 2017, avec 6 174 naissances.

Sans surprise, entre 2013 et 2017, les plus grands nombres annuels moyens de naissances ont été observés dans les trois communes les plus peuplées, à savoir Luxembourg (1 249 bébés), Esch-sur-Alzette (397) et Differdange (301). A l'opposé, les communes les moins peuplées ont connu très peu de naissances annuelles durant cette période. C'est à Saeul que le nombre annuel moyen de naissances est le plus faible, avec 7 naissances par an. Ensuite, viennent les communes de Waldbredimus, Winseler, Grosbous et Septfontaines avec chaque fois 9 naissances annuelles.

En vue de prendre en considération la taille de la population communale, le taux de natalité moyen pour la période de 2013 à 2017 a été choisi comme indicateur d'analyse des naissances.

Le taux de natalité varie entre 7.5 et 15.2 ‰

La Carte 17 montre que le taux de natalité moyen entre 2013 et 2017 varie fortement d'une commune à l'autre, entre 7.5 ‰ à Erpeldange-sur-Sûre et 15.2 ‰ à Tuntange. Au niveau national, le taux de natalité est de 10.7 ‰, ce qui équivaut à 10.7 naissances pour 1 000 habitants.

De manière générale, on constate que les taux de natalité moyens sont les plus élevés dans la partie centre-nord du pays, notamment dans les communes des cantons de Mersch, Diekirch et Redange, mais également dans les communes avoisinantes de la capitale luxembourgeoise (sauf Niederanven et Bertrange) et dans celles se trouvant au sud-ouest du Luxembourg (ancien bassin minier). Le taux de natalité y est généralement supérieur à 11.2 ‰.

A l'inverse, les taux de natalité les plus faibles s'observent dans les communes situées à l'est et à l'ouest de la première couronne de l'agglomération de la Ville de Luxembourg. Plus précisément, se sont certaines communes du canton de Luxembourg, mais surtout celles des cantons de Capellen et de Grevenmacher. Les taux de natalité y sont compris entre 7.5 et 10.1 ‰.

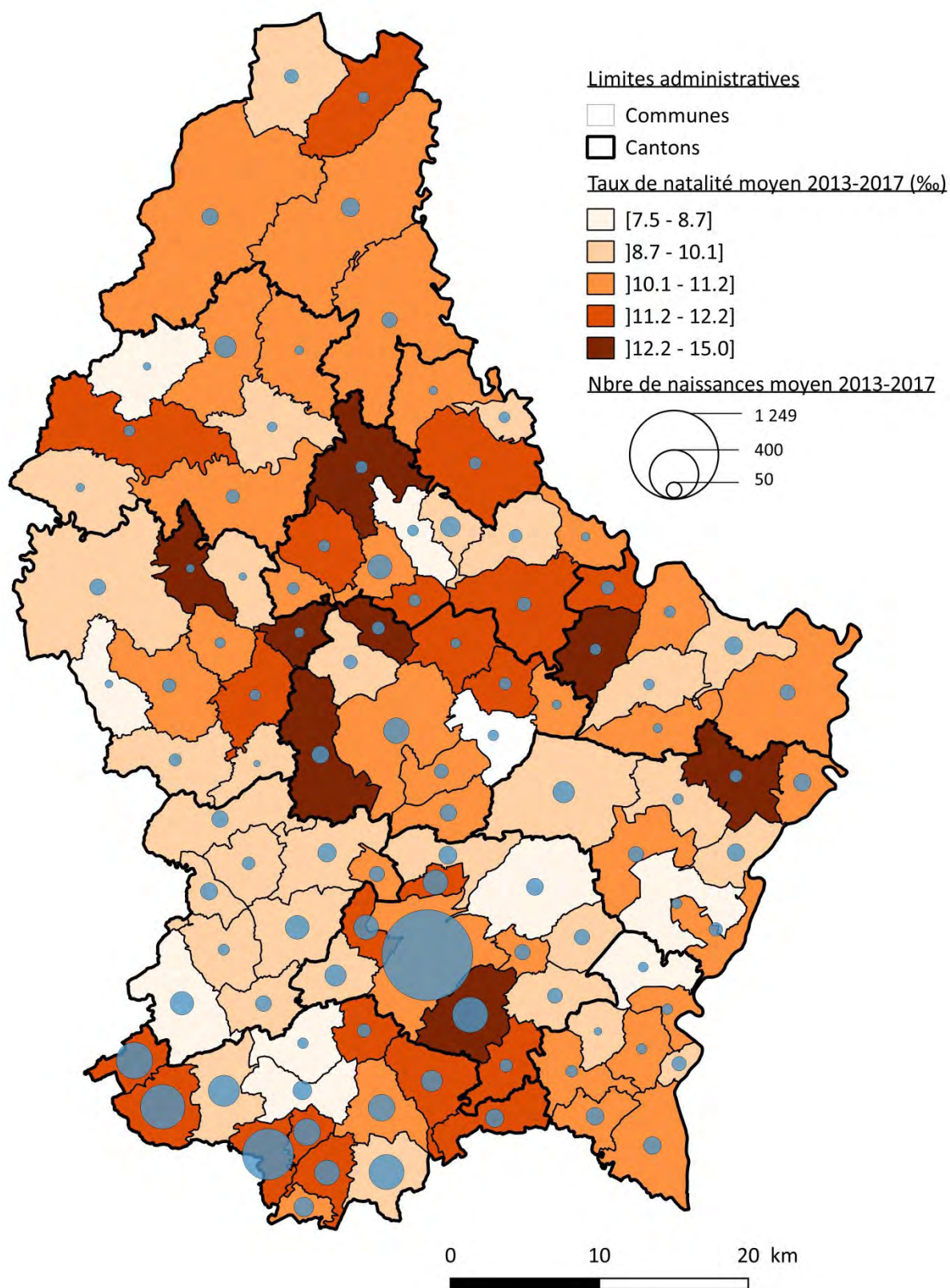
Source et définition

Les données des naissances proviennent des communes du pays qui transmettent mensuellement au STATEC des bulletins relatifs aux naissances.

Les naissances ont été analysées à l'échelle des communes dans l'optique de voir s'il y a des tendances régionales au niveau du territoire luxembourgeois. La commune prise en compte est la commune de résidence de la mère ayant donné naissance au(x) bébé(s).

On entend par taux de natalité le nombre de naissances vivantes de la période 2013-2017 rapporté à la population moyenne de la période 2013-2017. Il est généralement exprimé pour mille habitants.

Carte 17 : Nombre absolu de naissances et taux de natalité par commune (moyenne entre 2013 et 2017)



Sources: ACT, STATEC et CTIE (2018)

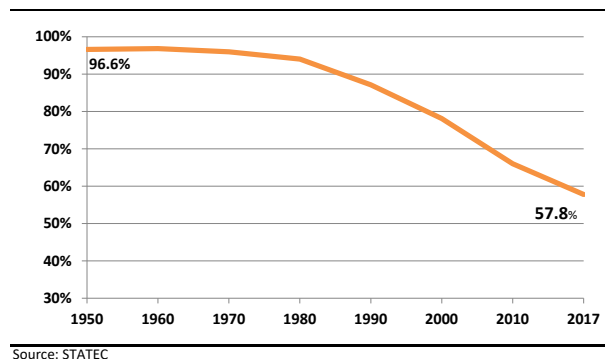
18. Part des naissances dans le mariage, moyenne 2013-2017

Parmi les 30 524 naissances qui ont eu lieu entre 2013 et 2017, 18 235 sont survenues dans le mariage, ce qui représente environ 59.7 % de l'ensemble des naissances.

De moins en moins de naissances dans le mariage

Au Luxembourg, comme dans l'Union européenne en générale, le nombre de naissances dans le mariage a progressivement baissé au cours du temps. Jusqu'au début des années 1980, les naissances dans le mariage étaient la norme. Entre 1950 et 1980, environ 97% des naissances survenaient dans un couple uni par mariage. Depuis 1980, ce taux au Luxembourg passe de 94% à 58% en 2017. La diffusion du PACS et des unions libres ainsi que le recul de l'âge du mariage sont des explications possibles de ce phénomène.

Graphique 10 : Part des naissances dans le mariage entre 1950 et 2017 (%)



Proportion maximale dans l'agglomération de Luxembourg et à l'est du pays

La part des naissances dans le mariage varie très fortement d'une commune à l'autre. A Saeul, seulement 41.2 % des naissances ayant lieu entre 2013 et 2017 étaient des naissances dans le mariage contre 74.6 % à Heffingen.

Globalement, les parts de naissances dans le mariage sont maximales dans les communes urbaines de l'agglomération de la Ville de Luxembourg et de ses environs (valeurs comprises entre 59.3 et 74.6 %). Les parts élevées s'étendent jusqu'aux communes plus éloignées se trouvant dans les cantons de Grevenmacher et de Remich à l'est et au sud-est de la capitale, et de manière moins prononcée jusqu'à certaines communes des cantons de Capellen et d'Esch-sur-Alzette. En outre, plusieurs communes rurales du centre-nord et de la pointe nord-ouest présentent également des parts relativement élevées en naissances dans le mariage.

Les naissances dans le mariage sont moins fréquentes, en nombre relatifs, dans les communes du centre (alentours de Mersch), de l'est (canton d'Echternach), de l'ouest (canton de Redange) et du nord-est et nord-ouest du pays. Les communes du canton d'Esch-sur-Alzette connaissent également des parts en naissances dans le mariage moins élevées que dans l'agglomération de la capitale luxembourgeoise.

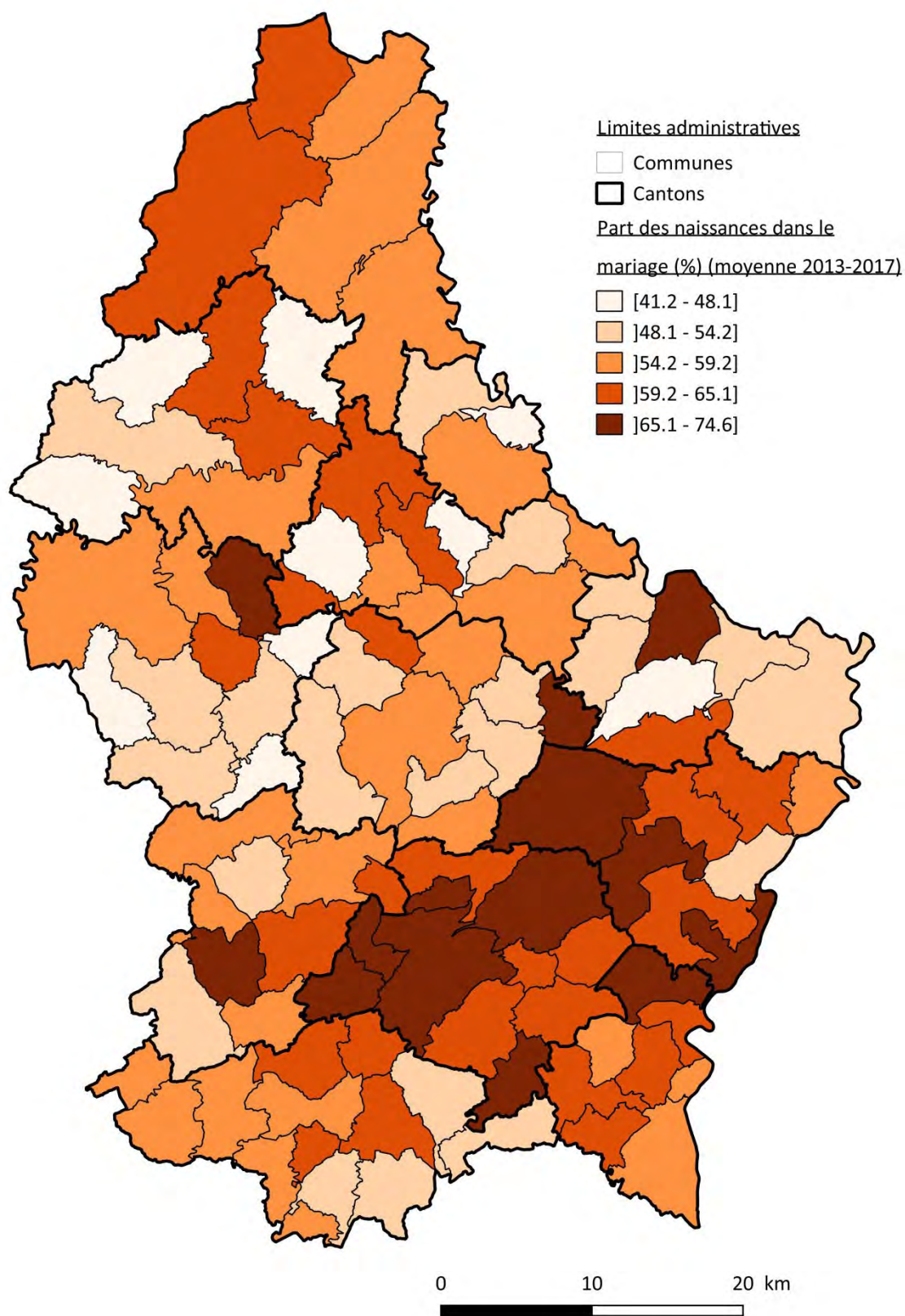
Source et définition

Les données des naissances proviennent des communes du pays qui transmettent mensuellement au STATEC des bulletins relatifs aux naissances, mais également relatifs aux mort-nés.

La part des naissances dans le mariage est analysée en tenant compte des naissances qui se sont produites entre 2013 et 2017. Cette méthode permet de pallier les éventuelles fluctuations de la variable en question.

Par naissance dans le mariage on entend toute naissance d'un bébé dont les parents sont mariés l'un à l'autre. Quand les parents respectifs ne sont pas mariés, on parle de naissance hors mariage.

Carte 18 : Part des naissances dans le mariage par commune (moyenne entre 2013 et 2017)



Sources: ACT, STATEC et CTIE (2018)

19. Age moyen à la maternité, moyenne 2013-2017

Au Luxembourg, l'âge moyen auquel les femmes accouchent de leur premier enfant augmente dans le temps et a atteint 31.4 ans sur la période entre 2013 et 2017. Au début du 21^e siècle, les femmes devenaient mères à 28.1 ans. Plusieurs facteurs peuvent expliquer que l'arrivée du premier enfant continue d'être plus tardive. La généralisation des études, et notamment des études supérieures pour les femmes, joue sans doute un rôle important. En outre, de plus en plus de femmes sont sur le marché du travail et leur souci d'avoir un travail stable avant de fonder une famille entre certainement également en jeu, de même que la volonté croissante de vivre un certain temps à deux.

L'âge moyen à la maternité plus haut dans la partie sud du pays qu'au nord

En observant la Carte 19, on aperçoit que la moitié sud du pays connaît des âges moyens à la première maternité plus élevés qu'au nord. Cet âge varie entre 29.2 ans à Wiltz et 33.8 ans à Niederaanven, ce qui représente une différence de 4.6 ans entre les valeurs moyennes extrêmes.

Il apparaît que les âges moyens à la maternité les plus élevés se concentrent essentiellement dans l'agglomération de la Ville de Luxembourg. Les mères habitant

dans les communes périurbaines des cantons de Capellen et de Grevenmacher sont également en moyenne plus âgées à la première maternité que la moyenne nationale. L'âge moyen à la première maternité y est compris entre 32.3 et 33.8 ans. Les communes au sud-est et certaines communes longeant la Moselle présentent également des âges moyens à la maternité plus élevés que la moyenne nationale.

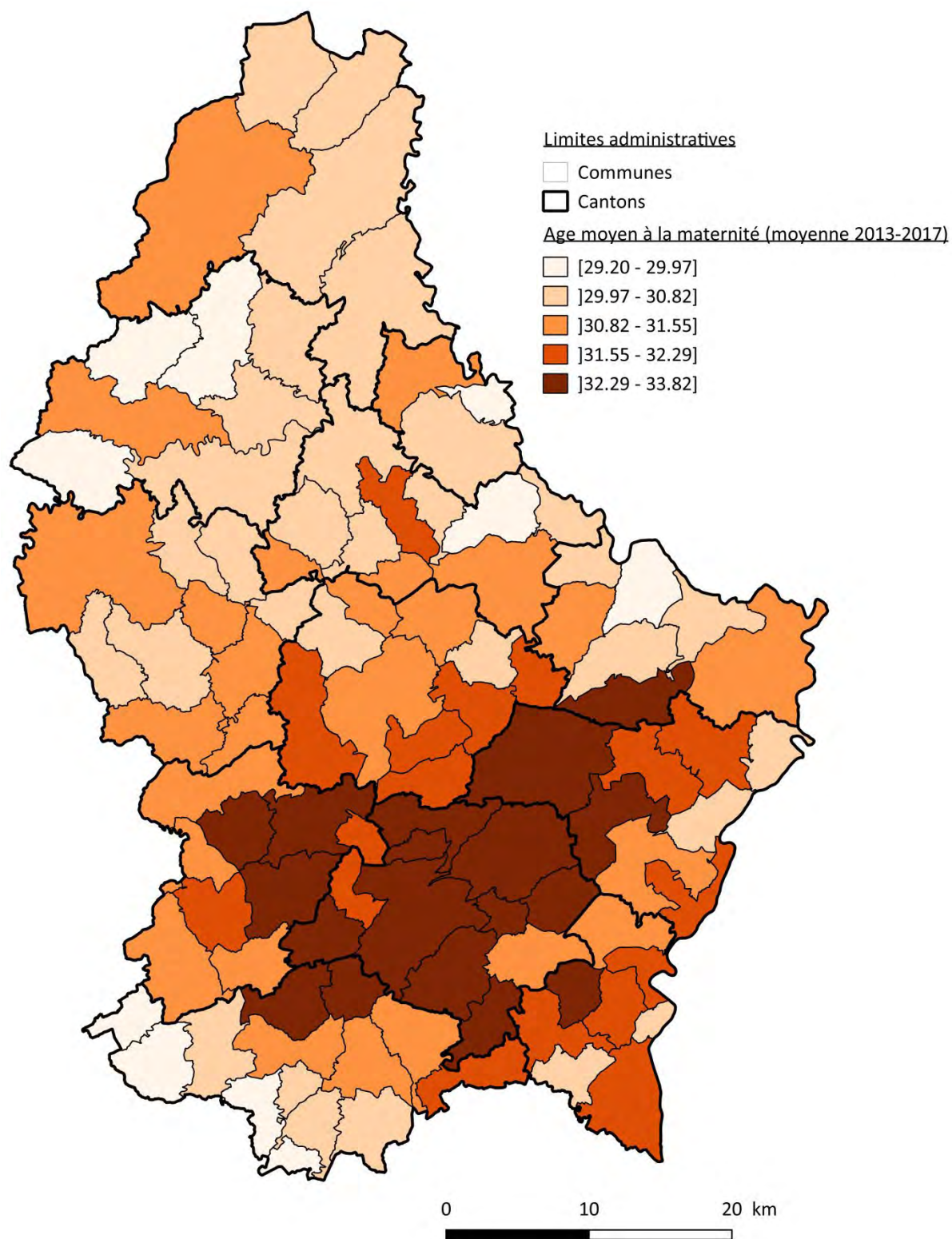
Dans la moitié nord du pays, ainsi que dans l'ancien bassin minier au sud-ouest du pays, les âges moyens à la première maternité sont par contre majoritairement en-dessous de la moyenne nationale. Ils se situent entre 29.2 et 31.6 ans. On peut donc constater qu'en moyenne, les femmes des communes majoritairement rurales de la moitié nord du pays et celles des communes urbaines du sud et sud-ouest du pays connaissent des grossesses moins tardives que les femmes vivant dans l'agglomération de la Ville de Luxembourg et dans une partie de sa périphérie.

Source et définition

Les données des naissances proviennent des communes du pays qui transmettent mensuellement au STATEC des bulletins relatifs aux naissances, mais également relatifs aux mort-nés.

Par âge moyen à la maternité, on entend l'âge moyen auquel les femmes accouchent de leur premier enfant.

Carte 19 : Âge moyen à la maternité par commune (moyenne entre 2013 et 2017)



Sources: ACT, STATEC et CTIE (2018)

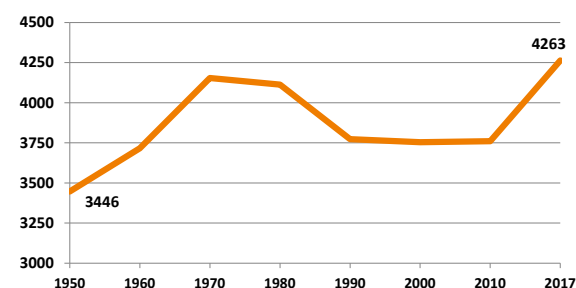
20. Nombre absolu de décès et taux de mortalité, moyenne 2013-2017

Augmentation du nombre de décès, mais diminution du taux de mortalité

Au Luxembourg, et au sein de l'Union européenne en générale, la diminution de la mortalité au cours du temps s'explique par l'accroissement progressif de l'espérance de vie à la naissance.

Au Luxembourg, il y a eu 3 446 décès en 1950 contre 4 263 décès en 2017. Cette augmentation du nombre de décès s'explique par la forte croissance de la population pendant cette période de temps et par le vieillissement de la population. A partir de 40 ans, la mortalité augmente de manière régulière. Le calcul du taux de mortalité montre néanmoins que le risque de décéder a continuellement baissé au cours des dernières décennies.

Graphique 12 : Nombre de décès entre 1950 et 2017



Source: STATEC

Entre 2013 et 2017, il y a eu en moyenne 3 975 décès par an au Luxembourg. Avec 4 263 décès en 2017, le pays a connu un pic.

Comme pour les naissances, les décès sont plus nombreux dans les communes fortement peuplées. Ainsi, les nombres de décès les plus élevés se trouvent à Luxembourg (646 décès), Esch-sur-Alzette (271) et Dudelange (171), alors que le moins de personnes ont décédé dans les communes de Saeul (3 décès), Reisdorf (4) et Heffingen (5).

Le taux de mortalité varie entre 1.7 ‰ à Helperknapp et 14.9 ‰ à Vianden. Le taux de

mortalité national moyen est de l'ordre de 7.0 ‰.

Les taux de mortalité les plus élevés se situent dans les communes qui connaissent des parts de personnes âgées plus élevées que dans la moyenne nationale : Vianden, Remich, Echternach, Erpeldange-sur-Sûre, Mondorf-les-Bains, etc. La Carte 20 ressemble ainsi en partie aux Cartes 12b et 12c, qui montrent la part des personnes âgées entre 75 et 89 ans, respectivement les personnes âgées de 90 ans et plus. La présence de maisons de retraite augmente la part des personnes âgées de manière considérable, ce qui permet sans doute d'expliquer en partie les divergences en matière de taux de mortalité.

On remarque néanmoins que les taux de mortalité élevés se situent dans des communes bien différentes, aussi bien en ce qui concerne le type de région (urbain-rural) et la situation géographique. Ainsi, il y a des taux de mortalité élevés à la fois dans les communes plutôt urbaines du sud-ouest du pays et aux alentours d'Ettelbruck, ainsi que dans les communes plus rurales aux alentours de Mersch et dans la pointe nord du pays par exemple.

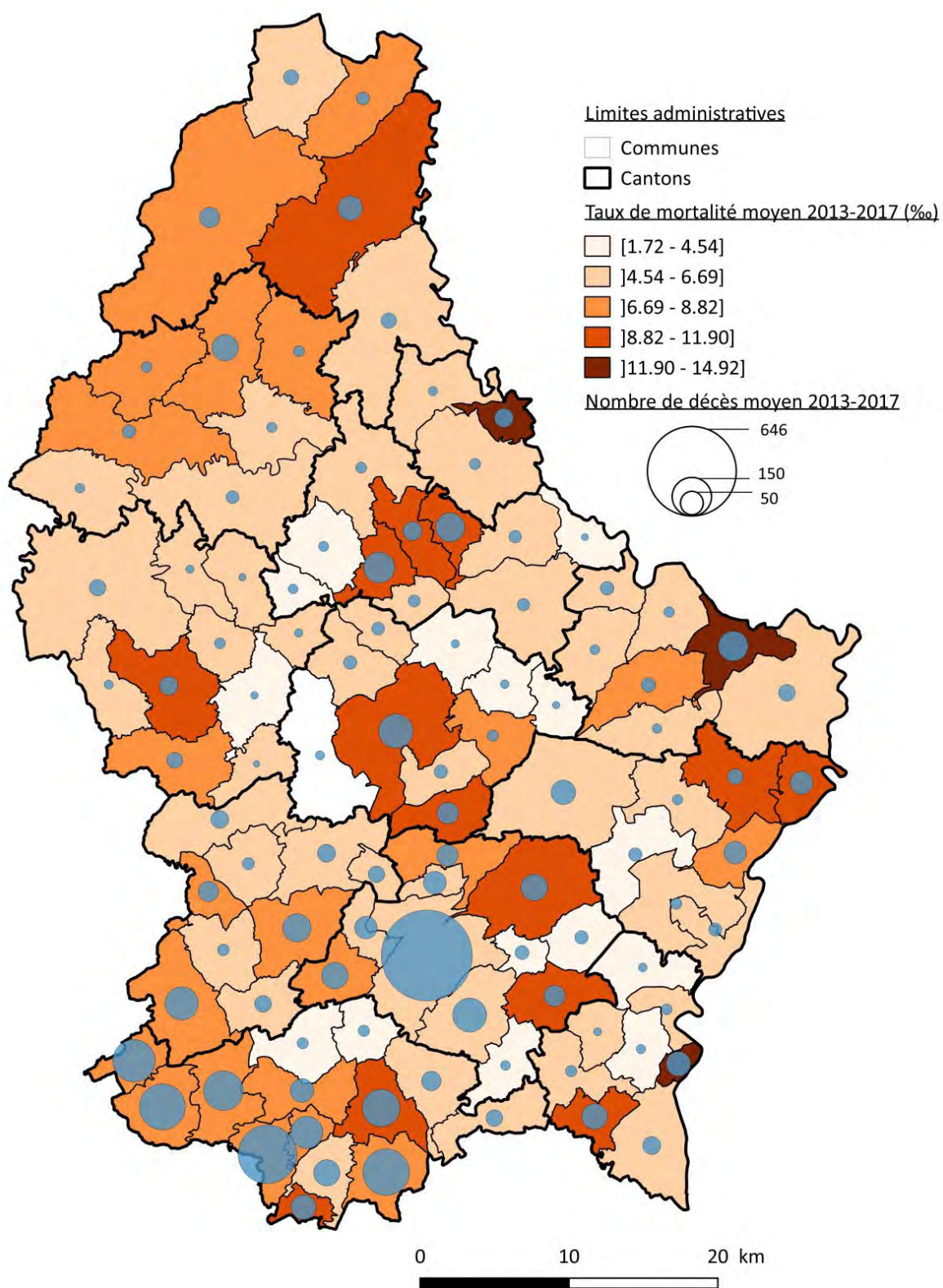
Les taux de mortalité les plus faibles s'observent quant à eux dans la capitale luxembourgeoise et dans une grande partie de ses communes avoisinantes, ainsi que dans la majorité des communes du centre-nord du Luxembourg. Ces communes se caractérisent généralement par des populations plutôt jeunes, avec une faible proportion de personnes âgées de plus de 74 ans.

Source et définition

Les données des décès proviennent des communes du pays qui transmettent mensuellement au STATEC des bulletins relatifs aux décès.

On entend par taux de mortalité le nombre de décès de la période 2013-2017 rapporté à la population moyenne de la période 2013-2017. Il est généralement exprimé pour mille habitants.

Carte 20 : Nombre absolu de décès et taux de mortalité par commune (moyenne entre 2013 et 2017)



Sources: ACT, STATEC et CTIE (2018)

21. Nombre absolu du solde naturel moyen et taux de solde naturel moyen entre 2013-2017

11 communes présentent un solde naturel moyen négatif

On a vu lors du chapitre 3 que l'immigration est le facteur principal de la croissance de la population luxembourgeoise au cours des dernières décennies. Le solde naturel par contre, c'est-à-dire la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès, est relativement faible au Luxembourg. Entre 2013 et 2017, le solde naturel moyen était de 2 130 personnes.

La majorité des communes présentent un solde moyen positif (cercles bleus sur la Carte 21) entre 2013 et 2017. Luxembourg, Differdange et Esch-sur-Alzette connaissent les soldes naturels moyens les plus élevés, avec un excédent naturel moyen respectivement de 603, 133 et 126 personnes. Néanmoins, 11 communes, dont Echternach (-21), Remich (-16) et Niederanven (-12) se caractérisent par un solde naturel moyen négatif (cercles verts sur la Carte 21). Dans ces communes le nombre de décès est plus élevé que le nombre de naissances. Dans la commune de Winseler, le solde naturel moyen est égal à 0, parce qu'il y a autant de décès que de naissances¹. Sans l'effet de la migration, la population de Winseler serait restée égale entre 2013 et 2017.

Taux de solde naturel moyen élevé au sud de la capitale et au centre-nord et nord-est du Luxembourg

En ce qui concerne le taux de solde naturel moyen entre 2013 et 2017, il varie fortement d'une commune à l'autre en fluctuant entre - 5.3 ‰ à Vianden et 10.8 ‰ à Helperknapp. La moyenne nationale est de 3.7 ‰.

Les 11 communes qui présentent un solde naturel moyen négatif présentent évidemment aussi un taux de solde naturel moyen inférieur à 0 ‰.

La Carte 21 montre que les hauts taux de solde naturel moyen s'observent surtout dans les communes au sud/sud-est de la Ville de Luxembourg et dans la plupart des communes au centre-nord et nord-est du pays. Les taux de solde naturel moyen prononcés se situent donc d'une part aux alentours de la Ville de Luxembourg, avec une concentration aux alentours de Hesperange, Weiler-la-Tour, Roeser, etc., et d'autre part dans les communes formant l'espace entre Mersch, Rambrouch, Vianden et Echternach, en excluant les communes d'Ettelbuck, Diekirch et Erpeldange-sur-Sûre.

Les taux de solde naturel moyen les plus bas se situent dans certaines communes du sud-ouest du pays, mais également dans les autres régions du pays : Niederanven, Remich, Echternach, Mersch, Nordstad, Vianden, Clervaux, etc. Les taux y sont aux alentours de 0 ‰ ou même négatifs. Ces communes se caractérisent par des taux de natalité plus faibles et/ou des taux de mortalité plus élevés que la moyenne nationale.

Source et définition

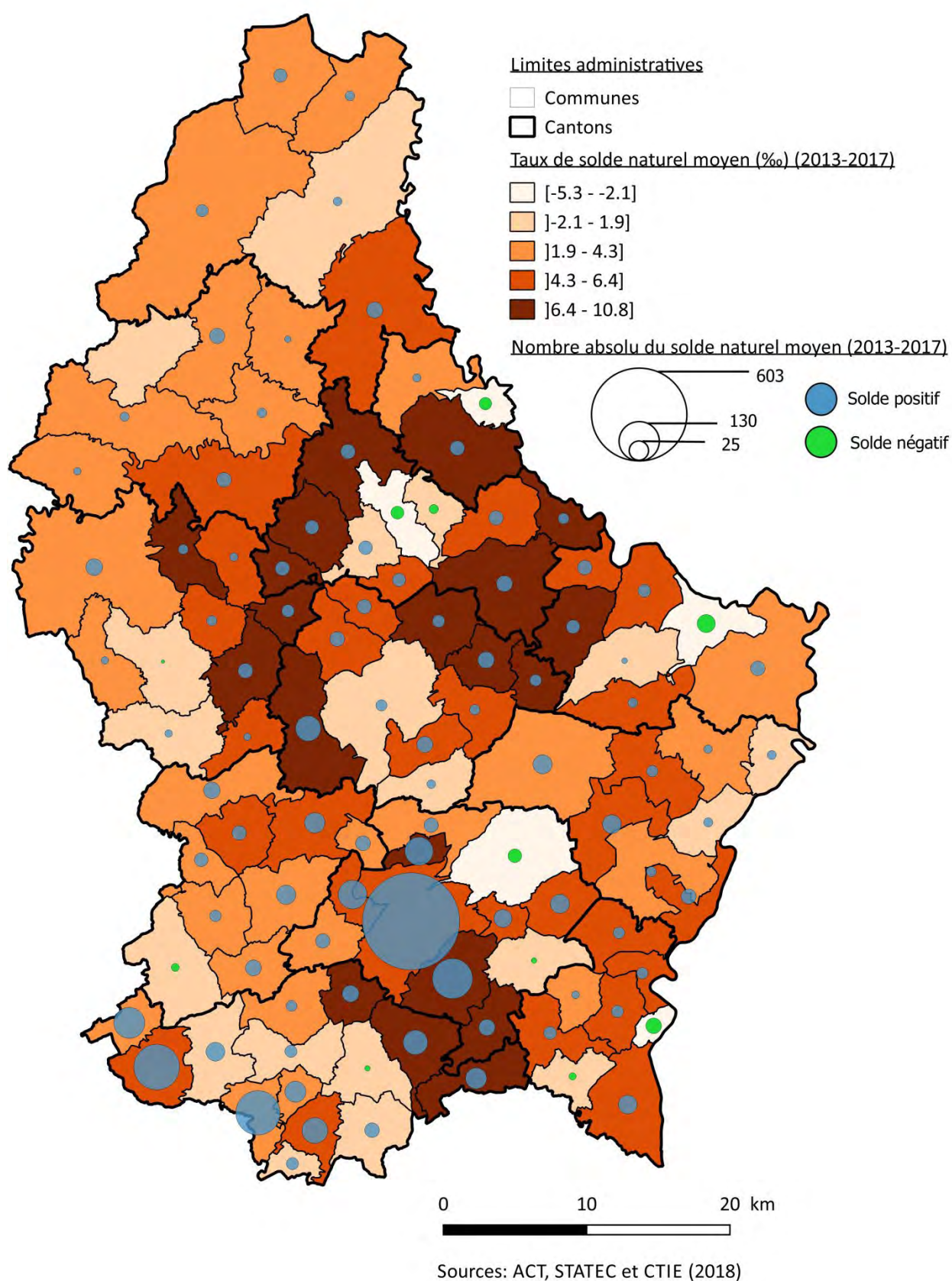
Les données des naissances et des décès proviennent des communes du pays qui transmettent mensuellement au STATEC des bulletins relatifs aux naissances et aux décès.

Le solde naturel moyen est la différence entre le nombre de naissances de la période 2013-2017 et le nombre de décès de la période 2013-2017.

Le taux de solde naturel/taux de variation naturelle est le ratio entre le solde naturel moyen de la période 2013-2017 rapporté à la population moyenne de la période 2013-2017. Le taux de solde naturel est exprimé pour mille habitants.

¹ Vu que le solde naturel moyen de la commune est égal à 0, il n'y a pas de cercle montrant la valeur du solde naturel moyen sur la Carte 21.

Carte 21 : Nombre absolu et taux de solde naturel moyens par commune (entre 2013 et 2017)



22. Solde migratoire interne et taux de solde migratoire interne, moyenne 2013-2017

22 communes connaissent un solde migratoire interne négatif

La migration interne correspond à toutes les personnes qui quittent une commune luxembourgeoise pour installer leur résidence dans une autre commune du Grand-Duché. A l'échelle du Luxembourg, le solde migratoire interne est égal à 0 car personne ne quitte le territoire du pays. Les personnes quittant une commune luxembourgeoise pour s'installer à l'étranger sont reprises dans la migration internationale (cf. Chapitre 23).

Au niveau des communes, le solde migratoire interne moyen entre 2013 et 2017 varie fortement d'une commune à l'autre. Sur les 102 communes du Luxembourg, 22 présentent un solde migratoire interne moyen négatif entre 2013 et 2017 (cercles verts). Cela signifie qu'en moyenne entre 2013 et 2017, ces communes présentent un bilan annuel négatif entre les entrées et sorties de résidents en provenance ou à destination d'une autre commune luxembourgeoise. Les communes de Luxembourg (-2 359 personnes), Hesperange (-152) et Strassen (-102) présentent les soldes annuels moyens les plus négatifs. Les autres 80 communes se caractérisent néanmoins par un solde migratoire interne moyen positif (cercles bleus sur Carte 22). Dans les communes de Differdange (213 personnes par an), Schifflange (194) et Pétange (166) la différence annuelle moyenne entre le nombre de résidents luxembourgeois s'installant dans la commune et le nombre de résidents luxembourgeois quittant la commune est maximale.

En termes de taux de solde migratoire interne moyen, les résultats varient également fortement d'une commune à l'autre, entre - 20.8 ‰ à Luxembourg-Ville et 32.4 ‰ à Boulaide. Le taux permet de rapporter le nombre absolu du solde migratoire interne à la population totale d'une commune.

Les 22 communes présentant un solde migratoire interne négatif connaissent également un taux négatif.

De manière générale, on constate que c'est essentiellement dans la Ville de Luxembourg et dans une grande partie de son agglomération, dans plusieurs communes le long de la frontière belge à l'ouest, dans certaines communes à l'est (sauf les communes longeant la frontière allemande), au centre-nord (alentours d'Ettelbruck), centre-est et nord-est du pays, que le solde migratoire interne moyen et son taux sont les plus faibles (négatifs ou très légèrement positifs). En contrepartie, les soldes de migration interne et les taux respectifs sont beaucoup plus élevés le long de la Basse-Sûre et de la Moselle, ainsi que dans beaucoup de communes des cantons situés au centre et au nord du pays.

Source et définition

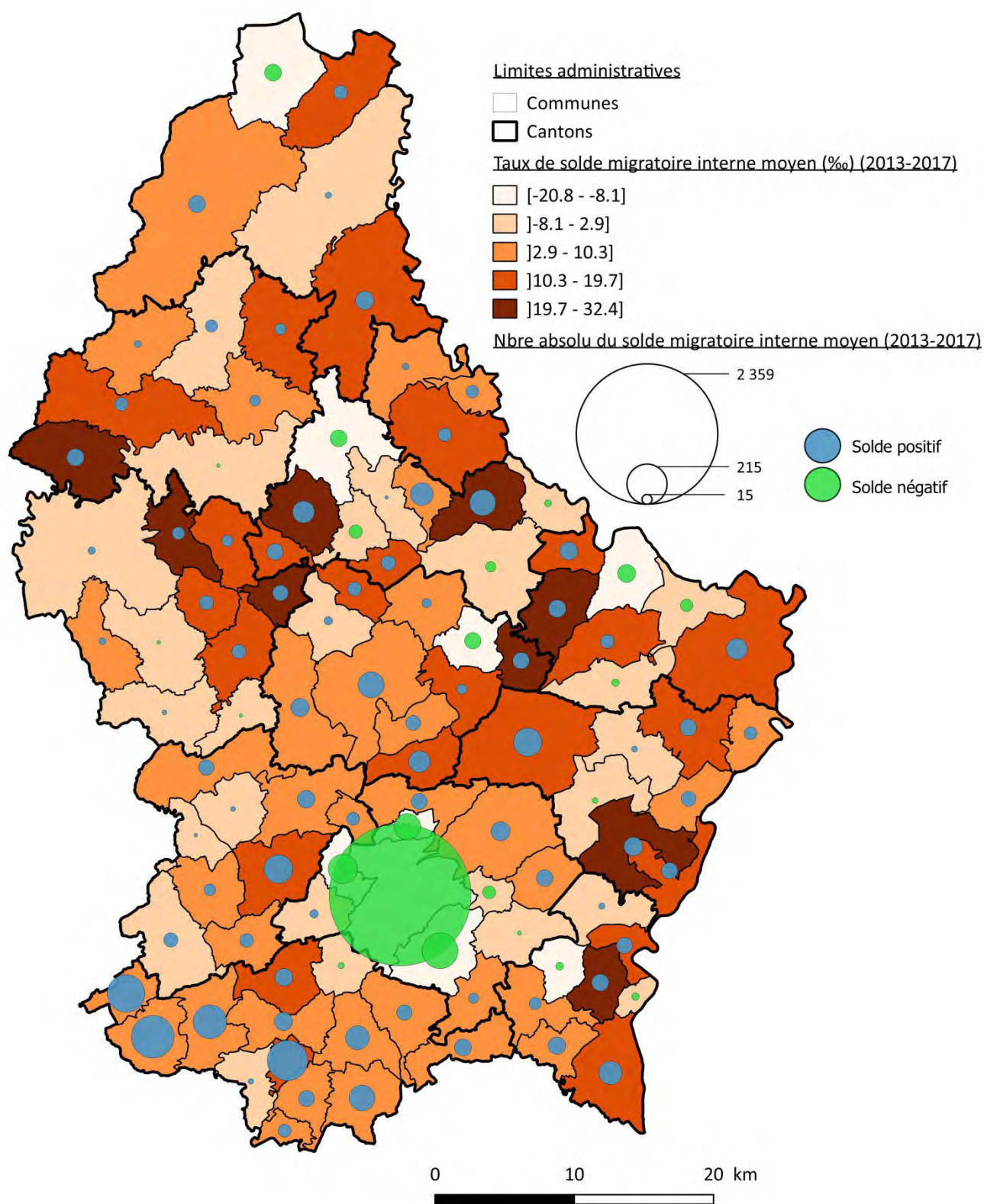
Les données sur les migrations internes sont issues du Registre National des Personnes Physiques (géré par le CTIE).

Par solde migratoire moyen, on entend la différence entre le nombre de personnes qui entrent dans une zone géographique donnée et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période déterminée.

Dans la migration interne, seuls les changements de résidence à l'intérieur du pays sont pris en compte. La migration interne analyse la mobilité à l'intérieur du pays, entre les différentes zones administratives (cantons, communes, localités, etc.). Les migrations en provenance ou à destination de l'étranger ne sont pas considérées.

Le taux de solde migratoire interne moyen pour la période 2013-2017 est le ratio entre le solde migratoire interne moyen de la période 2013-2017 rapporté à la population moyenne de la période 2013-2017. Le taux de solde migratoire interne est exprimé pour mille habitants.

Carte 22 : Nombre absolu et taux de solde migratoire interne moyens par commune (entre 2013 et 2017)



Sources: ACT, STATEC et CTIE (2018)

23. Solde migratoire international et taux de solde migratoire international, moyenne 2013-2017

Excédent migratoire annuel moyen de 10 510 personnes

Au Luxembourg, entre 2013 et 2017, il y a annuellement en moyenne 22 900 arrivées et 12 390 départs internationaux. Ainsi, le solde migratoire international moyen entre 2013 et 2017 est de 10 510 personnes par an. La population luxembourgeoise croît donc de manière spectaculaire grâce à un excédent migratoire annuel moyen de 10 510 personnes.

Les immigrants de l'étranger s'installent surtout dans la Ville de Luxembourg et dans ses environs

En regardant la Carte 23, on remarque qu'il y a des communes qui accueillent plus des personnes arrivant de l'étranger que d'autres. En nombres absolus, c'est dans les communes les plus peuplées qu'on observe les soldes les plus élevés : Luxembourg-Ville (5 175 personnes), Esch-sur-Alzette (539) et Differdange (353).

La commune de Putscheid est la seule commune luxembourgeoise qui présente un solde migratoire international moyen négatif. Cela signifie qu'elle perd en moyenne 4 personnes par an suite à des migrations internationales. D'autres communes présentant des soldes migratoires internationaux faibles sont Saeul (+ 2 personnes), Wahl (2) et Flaxweiler (3).

Le taux de solde migratoire international permet de tenir compte de la taille de la population communale qui influence de manière indirecte le solde migratoire international.

Le taux de solde migratoire international varie entre -3.5 ‰ à Putscheid et 45.7 ‰ à Luxembourg-Ville, alors qu'il est de 18.5 ‰ au niveau du pays. Ainsi, pour 1 000 personnes, il y a un excédent de migrants internationaux qui s'élève à 18.5 personnes.

La Carte 23 illustre clairement que les taux de soldes migratoires internationaux sont les plus

prononcés dans la capitale luxembourgeoise et dans une partie des communes avoisinantes (Strassen, Bertrange, Mamer et Kopstal à l'ouest). Le nombre d'immigrants internationaux y est donc nettement plus grand que le nombre d'émigrants internationaux (solde rapporté à la population moyenne). Trois communes de la partie nord du pays présentent également des taux beaucoup plus élevés que dans leurs environs : Weiwampach (31.9 ‰), Winseler (26.4 ‰) et Bourscheid (26.4 ‰). Les communes des franges ouest et est du pays présentent quant à elles les taux de solde migratoires internationaux parmi les plus bas. Dans ces communes longeant les frontières belges et allemandes il n'y a donc que légèrement plus d'immigrants que d'émigrants internationaux.

On remarque que les Cartes 22 et 23 sont en partie complémentaires. La plupart des communes présentant des faibles taux de soldes migratoires internes (Luxembourg et son agglomération, Bourscheid, etc.) connaissent en contre partie des soldes de migration internationale beaucoup plus prononcés, et vice versa. La capitale luxembourgeoise et les communes avoisinantes attirent donc essentiellement des immigrants de l'étranger alors que les résidents luxembourgeois ont plus tendance à quitter l'agglomération de la Ville de Luxembourg à destination d'autres communes, souvent de type plus rural.

Source et définition

Les données sur les migrations internationales sont issues du Registre National des Personnes Physiques (géré par le CTIE).

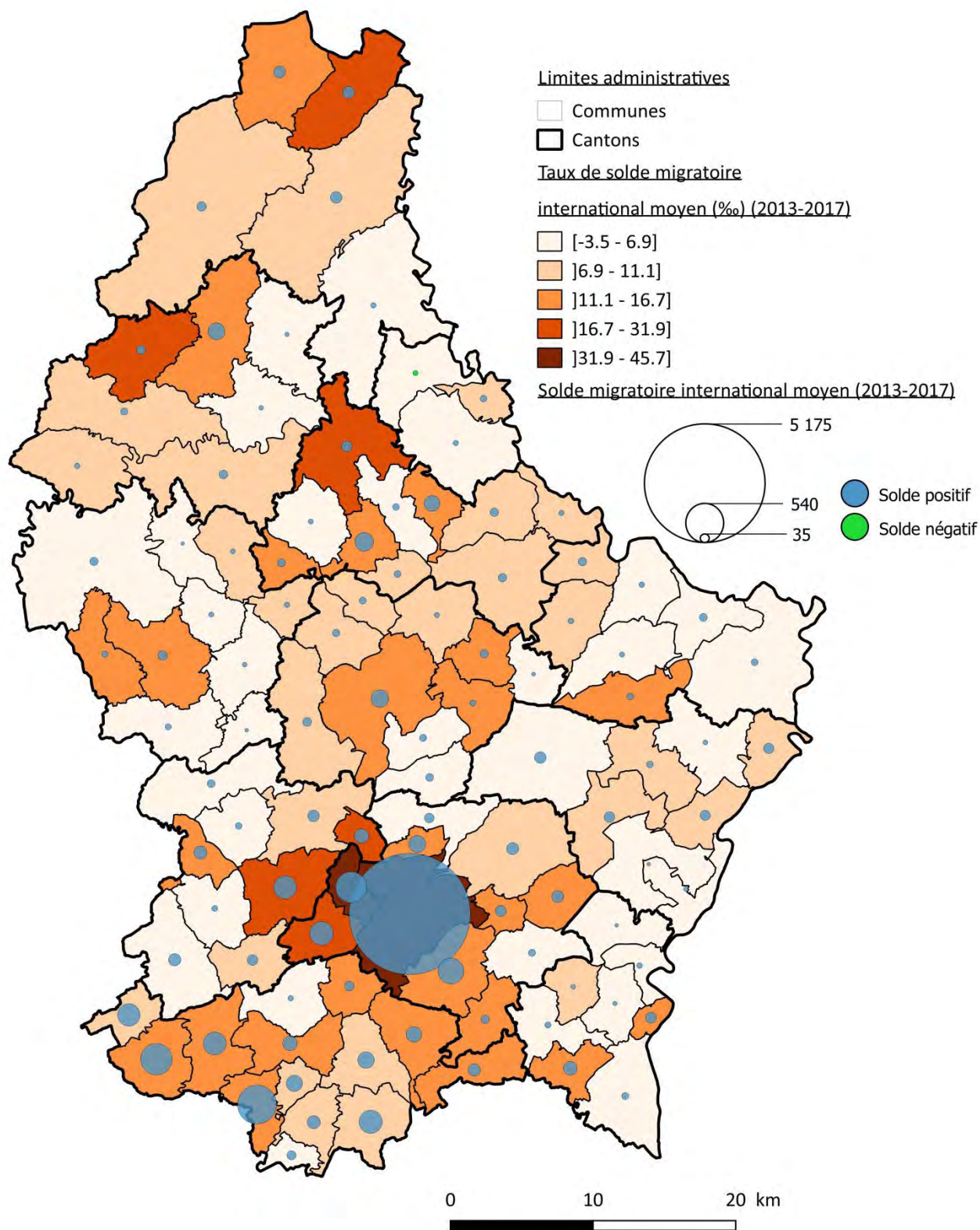
Par solde migratoire moyen pour la période 2013-2017, on entend la différence entre le nombre de personnes qui entrent dans une zone géographique donnée et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période 2013-2017.

Le taux de solde migratoire international moyen pour la période 2013-2017 est le ratio entre le solde migratoire international moyen de la période 2013-2017 rapporté à la population moyenne de la période 2013-2017. Le taux de solde migratoire international est exprimé pour mille habitants.

Dans la migration internationale, seuls les changements de résidence en provenance ou à destination de l'étranger sont pris en

compte. Les migrations à l'intérieur du pays ne sont pas prises en considération.

Carte 23 : Nombre absolu et taux de solde migratoire international moyens par commune (entre 2013 et 2017)



Sources: ACT, STATEC et CTIE (2018)

24. Solde migratoire total et taux de solde migratoire, moyenne 2013-2017

Berdorf et Larochette connaissent un solde migratoire et un taux de solde migratoire négatifs

Au Luxembourg, le solde migratoire total moyen était de 10 510 personnes entre 2013 et 2017. Suite aux migrations internationales (vu que le solde migratoire interne est égal à 0), il y avait donc un excédent annuel moyen de 10 510 personnes.

En comparant le solde migratoire total entre les différentes communes, on constate qu'il fluctue fortement d'une commune à l'autre. Dans la commune de Berdorf, la somme des soldes migratoires interne et international est la plus petite, et même négative. En moyenne, 27 personnes ont quitté annuellement la commune de Berdorf entre 2013 et 2017. Ensuite viennent les communes de Larochette (-7 personnes), Waldbredimus (solde équilibré) et Putscheid (+1).

Les soldes de migration totale les plus élevés s'observent dans les communes les plus peuplées, avec en tête Luxembourg (2817 personnes), Differdange (566) et Esch-sur-Alzette (543).

En nombres relatifs, le taux de solde migratoire total moyen varie également de manière prononcée d'une commune à l'autre, en variant de -14.5 ‰ à Berdorf à 46.1 ‰ à Weiswampach, avec comme moyenne nationale 18.5 ‰. Ainsi, au Grand-Duché de Luxembourg, pour 1 000 personnes, il y avait un excédent migratoire annuel moyen de 18.5 personnes pour la période 2013-2017.

Après Berdorf, c'est dans les communes de Larochette (-3.4 ‰), Waldbredimus (0.4 ‰) et Echternach (0.7 ‰) que l'excédent de la migration totale, rapporté à la population, est

le plus bas. La Carte 24 montre que les taux minimaux se concentrent à l'est de la Ville de Luxembourg, dans certaines communes le long de la moitié sud de la frontière belge et au nord-est du pays, région comprise entre Echternach et Putscheid, et à Troisvierges.

En ce qui concerne les taux migratoires totaux moyens les plus forts, ils s'observent à Weiswampach (46.1 ‰), Boulaide (42.3 ‰), Bettendorf (39.6 ‰) et Feulen (36.0 ‰). La Carte 24 indique que ces taux les plus élevés ne se trouvent pas forcément dans les communes les plus peuplées, mais bien dans les communes urbaines et périurbaines à l'ouest de la Ville de Luxembourg et dans plusieurs communes plutôt rurales de la moitié nord du pays. La Ville de Luxembourg (24.9 ‰) et Differdange (23.0 ‰) présentent également un taux de migration plus élevé que la moyenne nationale.

Source et définition

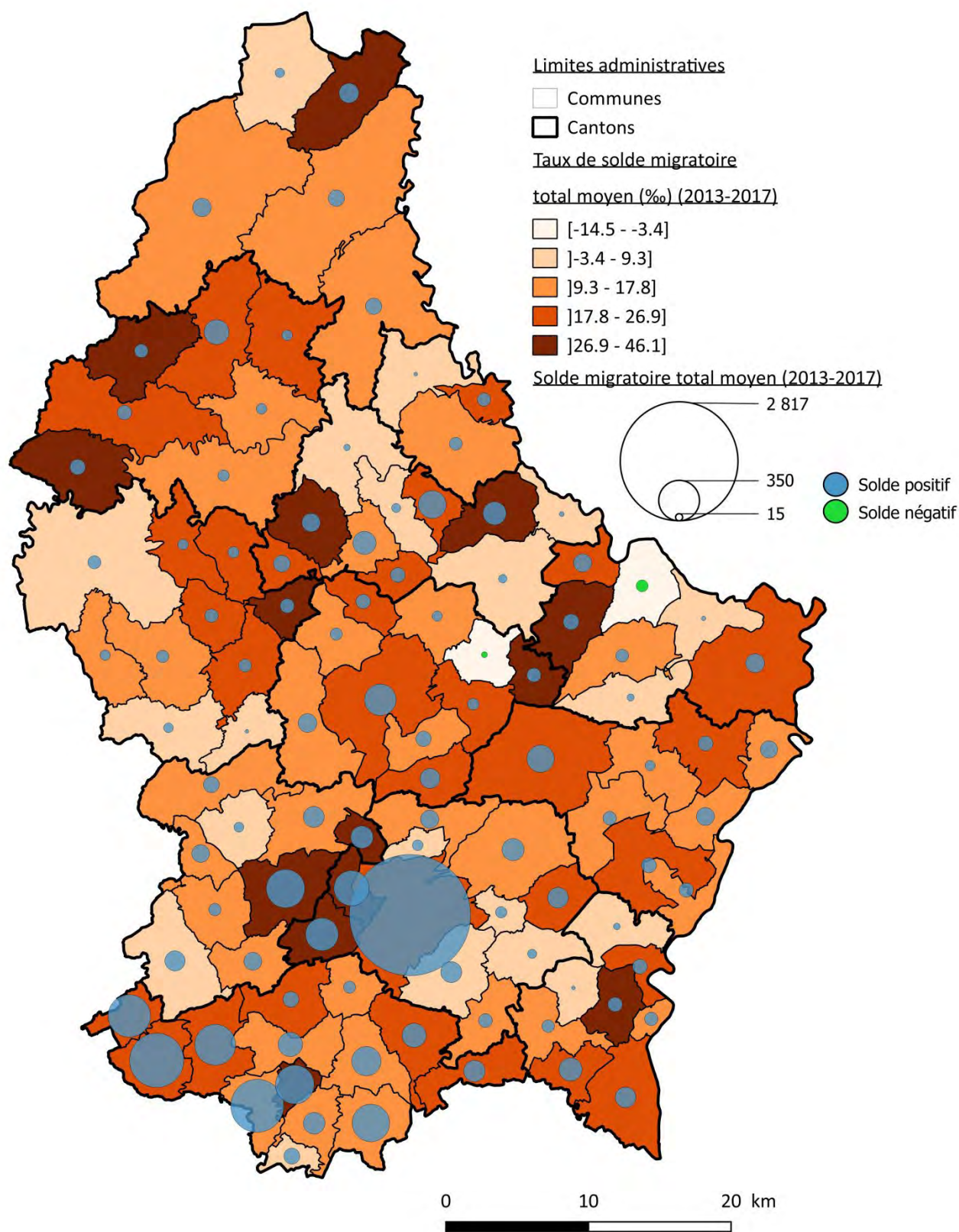
Les données sur les migrations internes et internationales sont issues du Registre National des Personnes Physiques (géré par le CTIE).

Par solde migratoire total, on entend la somme du solde migratoire interne et du solde migratoire international au cours d'une période déterminée.

Dans cette analyse on utilise le solde migratoire total moyen pour la période 2013-2017.

Le taux de solde migratoire total moyen pour la période 2013-2017 est le ratio entre le solde migratoire total moyen de la période 2013-2017 rapporté à la population moyenne de la période 2013-2017. Le taux de solde migratoire total est exprimé pour mille habitants.

Carte 24 : Nombre absolu et taux de solde migratoire total moyens par commune (entre 2013 et 2017)

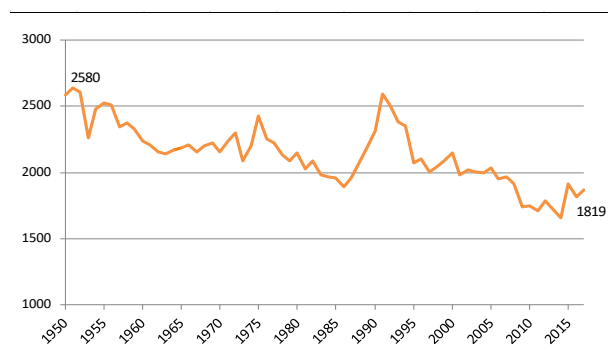


Sources: ACT, STATEC et CTIE (2018)

25. Nombre absolu de mariages et taux de nuptialité, moyenne 2013-2017

Entre 1950 et 2017, le nombre de mariages a diminué, en passant de 2 580 à 1 866 mariages.

Graphique 12 : Nombre de mariages entre 1950 et 2017



Source: STATEC

Ainsi, malgré une croissance exceptionnelle de la population luxembourgeoise, le nombre de mariages a diminué au cours des dernières décennies. Les dernières 10 années, le nombre de mariages a de nouveau légèrement augmenté.

Il y a plusieurs facteurs qui permettent d'expliquer cette baisse : l'extension de la cohabitation pré-nuptiale, le développement de l'union libre, respectivement des partenariats légaux (p.ex. PACS), mariages de plus en plus tardifs, etc.

1 845 mariages annuels en moyenne au Luxembourg

Entre 2013 et 2017, il y a eu 9 223 mariages au Luxembourg, ce qui représente une moyenne de 1 845 mariages par an.

La majorité de ces mariages se sont réalisés dans les grandes communes fortement habitées : Luxembourg (370 mariages par an), Esch-sur-Alzette (119) et Differdange (84). Ils étaient par contre beaucoup plus rares dans les communes moins peuplées.

En termes relatifs, le taux de nuptialité moyen national entre 2013 et 2017 était de 3.24 ‰. Ainsi, pour 1 000 habitants luxembourgeois, il y a eu en moyenne 3.24 mariages par an au cours de la période 2013-2017.

Au niveau des communes, le taux de nuptialité diffère d'une commune à l'autre, avec des minimas à Reckange-sur-Mess (0.35 ‰), Walferdange (0.92 ‰) et Dalheim (0.98 ‰) et des maximas à Saeul (5.39 ‰), Goesdorf (6.07 ‰) et Grosbous (5.39 ‰).

De manière très globale, on observe que les personnes habitant dans les communes du centre-ouest et nord-ouest ont plus tendance à se marier que dans les autres régions du pays. Dans la majorité de ces communes, au moins 3.49 mariages ont été conclus durant la période 2013-2017 pour 1 000 habitants. Les communes longeant la Basse-Moselle à l'est du Luxembourg et celles situées au sud de la Ville de Luxembourg présentent également des taux plus élevés que la moyenne nationale.

A l'opposé, les personnes semblent globalement avoir moins tendance à se marier dans les communes plus urbaines de la moitié sud du pays, sauf celles situées au sud de la Ville de Luxembourg et le long de la frontière allemande à l'est du pays. Les communes du centre-est et nord-est présentent également des intensités de nuptialité plus faibles qu'ailleurs au Luxembourg.

Source et définition

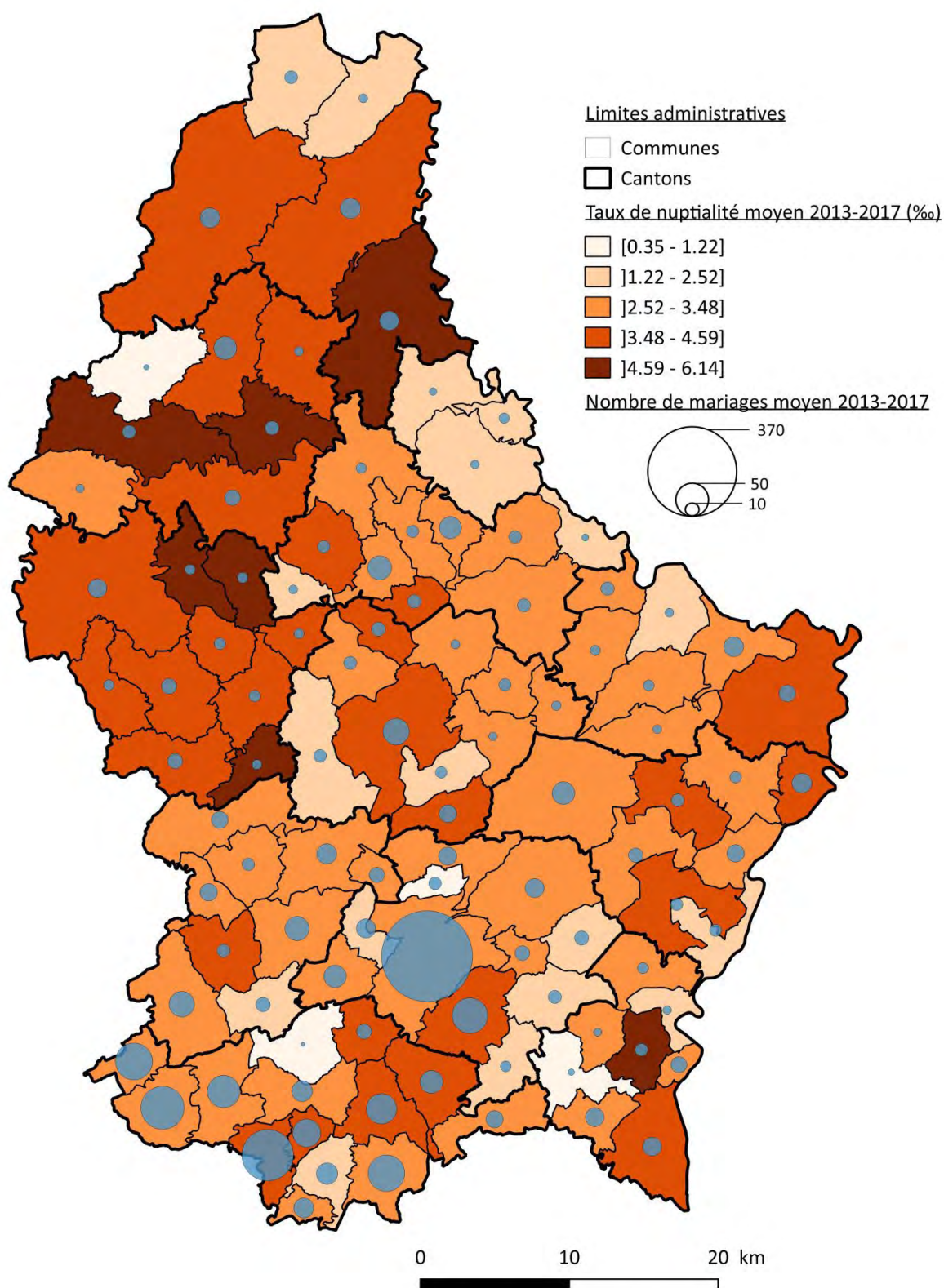
Les données des mariages proviennent des communes du pays qui transmettent mensuellement au STATEC des bulletins relatifs aux mariages.

Le mariage est l'union officielle de deux personnes au cours d'une cérémonie qui confère à chacun des deux époux des droits et des obligations (Meslé, Toulemon, Véron, 2011). Dans ce chapitre on se limite au mariage entre deux personnes de sexe opposé. Les mariages des époux de même sexe ne sont pas pris en compte.

Le taux de nuptialité est le rapport du nombre de mariages conclus au cours d'une période à l'effectif moyen de la population pour la même période. Le taux de nuptialité est exprimé pour mille habitants.

Vu le manque de données pour certaines communes, les âges moyens extrêmes de quelques communes doivent être analysés avec prudence.

Carte 25 : Nombre absolu de mariages et taux de nuptialité moyens par commune (entre 2013 et 2017)



Sources: ACT, STATEC et CTIE (2018)

26. Âge moyen au mariage, moyenne 2013-2017

Âge moyen au mariage en hausse

Selon la littérature démographique, un recul de l'âge moyen au mariage peut être observé dans les pays européens. Cette tendance s'observe également au Luxembourg. Elle peut avoir plusieurs explications :

l'allongement des études, le chômage des jeunes, l'augmentation de l'autonomie des jeunes, l'extension de la cohabitation pré-nuptiale, le développement de l'union libre, respectivement des partenariats légaux (p.ex. PACS), les remariages aux âges plus élevés. (STATEC, 2010 et Meslé, Toulemon, Véron, 2011)

Âge moyen au mariage maximal à l'ouest et au sud-est de la capitale et sur la frange nord-ouest du pays

Au Grand-Duché de Luxembourg, l'âge moyen au mariage durant la période 2013-2017 était de 37.0 ans pour les hommes et de 33.9 ans pour les femmes. Les hommes étaient donc en moyenne de 3.1 ans plus âgés que les femmes.

Les Cartes 26a et 26b montrent que l'âge moyen au mariage des femmes et des hommes peut varier d'une commune à l'autre.

En ce qui concerne les **époux masculins**, l'âge moyen au mariage est le plus bas à Grosbous avec 31.6 ans et le plus élevé à Reckange-sur-Mess avec 43.3 ans. Le dernier chiffre doit être nuancé parce uniquement 4 mariages ont été signalés au STATEC pendant la période de 2013-2017.

Les autres communes qui présentent des âges moyens au mariage élevés sont Kiischpelt (43.2 ans), Winseler (42.4) et Leudelange (42.3). A l'autre extrême se trouvent encore les communes de Vichten (31.8 ans), Colmar-Berg (32.7) et Useldange (33.3).

De manière générale, on remarque que l'âge moyen des hommes au mariage est plus élevé dans les communes urbaines et périurbaines de l'agglomération de la Ville de Luxembourg, sauf les communes de Luxembourg et de Strassen, dans les communes longeant la Moselle et au nord-ouest du pays. Les âges moyens masculins

les plus faibles s'observent quant à eux principalement dans l'ancien bassin minier au sud-ouest du pays et au centre et nord-est du Luxembourg.

L'âge moyen des **époux féminins** s'étend de 28.3 ans à Vichten à 40.0 ans à Reckange-sur-Mess. Grosbous (29.4 ans), Waldbillig (29.9) et Wiltz (30.4) présentent ensuite les âges moyens les plus bas pour les femmes. A l'opposé, les âges moyens sont également très élevés à Leudelange (38.4 ans), Garnich (37.8) et Mertzig (38.4).

La géographie des âges moyens au mariage des femmes est assez similaire à celle des hommes. Les âges moyens les plus élevés se concentrent surtout dans les communes de l'ouest et du sud-est de l'agglomération de la Ville de Luxembourg et sur la frange nord-ouest du pays (36.6 ans-40.0 ans). Plusieurs communes aux alentours de Mersch (Fischbach, Lintgen et Helperknapp) et centre/nord-est du Luxembourg (Echternach, Mertert et Beaufort) présentent également des âges moyens plus élevés que dans leurs environs (35.1 ans- 36.6 ans).

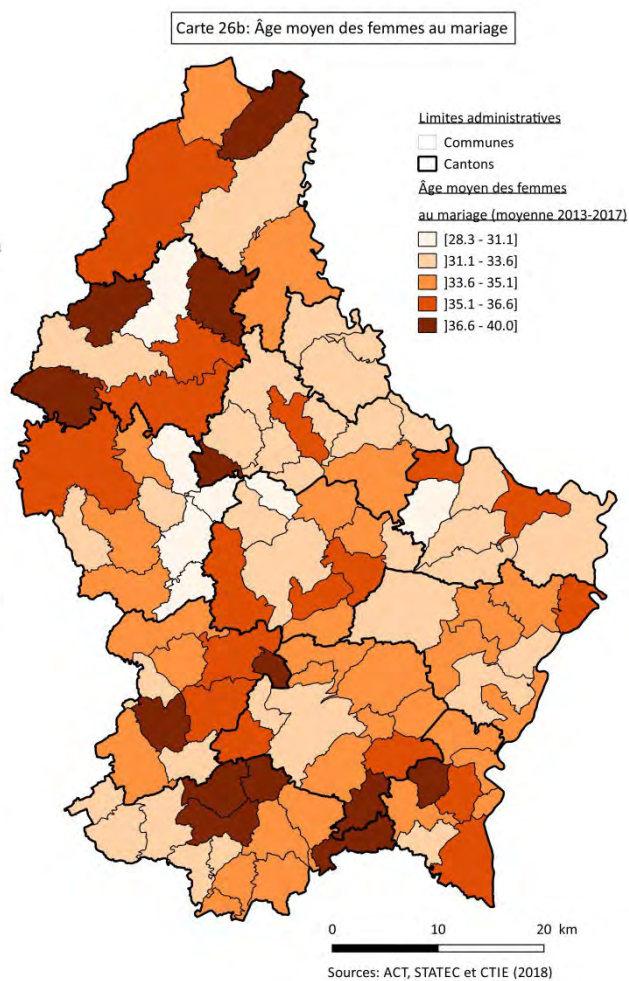
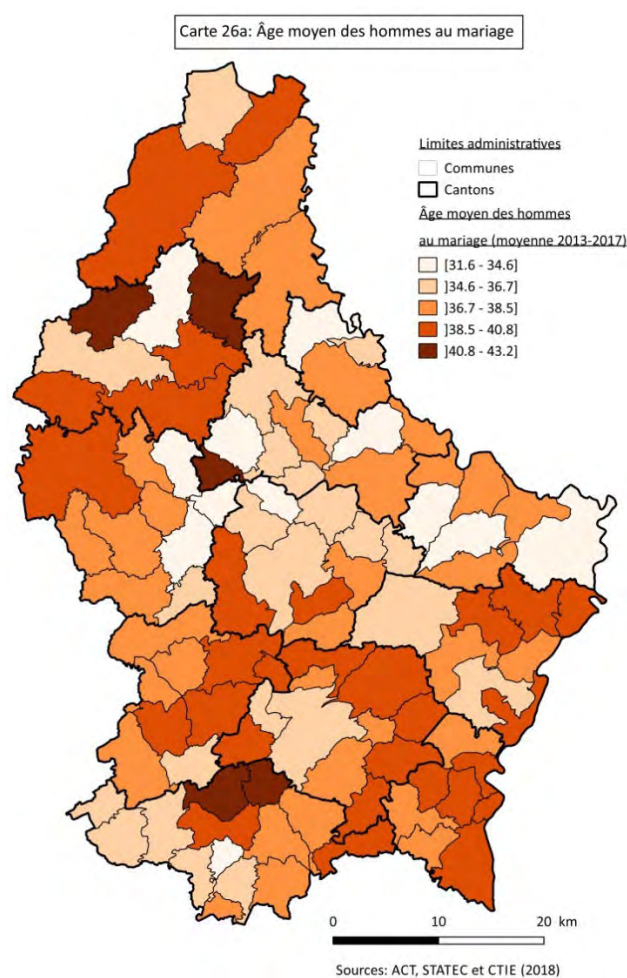
En conclusion il est intéressant de constater que l'âge moyen au mariage dans les communes englobant les plus grandes villes du pays (Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Differdange, Dudelange, etc.) et les villes de taille moyenne (Mersch, Ettelbruck, Diekirch, Mersch, Wiltz, Pétange, etc., sauf Echternach) est inférieur à la moyenne nationale, aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Source et définition

Les données des mariages proviennent des communes du pays qui transmettent mensuellement au STATEC des bulletins relatifs aux mariages.

On calcule l'âge moyen des personnes étant unifiées par un mariage de sexe opposé entre 2013 et 2017. Tous les mariages de sexe opposé sont considérés : les premiers mariages et les remariages, c'est-à-dire les mariages avec au moins un conjoint ayant déjà divorcé. Comme pour les indicateurs précédents, l'âge moyen au mariage est calculé sur une période de 5 ans entre 2013 et 2017. Vu le manque de données pour certaines communes, les âges moyens extrêmes de quelques communes doivent être analysés avec prudence.

Cartes 26a et 26b : Âge moyen des hommes et des femmes au mariage (moyenne entre 2013 et 2017)



Langues au Luxembourg

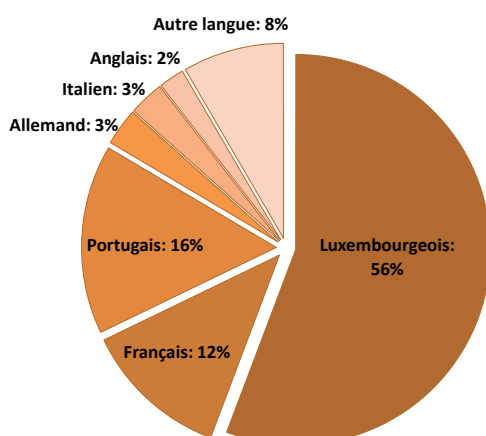
27. Langue principale au 1er février 2011

Luxembourgeois est la langue principale du pays

Le Luxembourg étant un pays caractérisé par sa multitude de langues utilisées, ce chapitre a comme objectif d'analyser quelle langue est parlée le mieux par combien de personnes, tant en nombre absolu qu'en parts relatives, à l'échelle des communes. Il ne s'agit donc pas de voir quelle langue est parlée le plus dans les différentes communes. L'analyse se fait pour les trois langues administratives du Luxembourg, à savoir le luxembourgeois, le français et l'allemand, et le portugais, l'italien et l'anglais, ainsi que pour toute autre langue parlée.

Malgré la forte immigration des dernières décennies, le luxembourgeois est, avec 55.8%, de loin la langue considérée comme la mieux maîtrisée par la population luxembourgeoise. Ensuite viennent le portugais (15.7%), le français (12.1%), l'allemand (3.1%), l'italien (2.9%) et l'anglais (2.1%). 8.4% de la population du Luxembourg reconnaît une autre langue comme langue principale.

Graphique 13 : Langues les mieux maîtrisées au Luxembourg (%), 2011



Source: STATEC, RP2011

Les différentes langues n'ont pas la même importance partout

Les cartes suivantes montrent l'importance relative et absolue des différentes langues au niveau des communes luxembourgeoises. Plus précisément, chaque carte illustre pour une langue donnée le pourcentage et le nombre absolu de personnes qui considèrent cette langue comme langue maternelle ou comme la langue la mieux maîtrisée.

La carte 27a montre le nombre absolu et la part des personnes par commune qui qualifient le **luxembourgeois** comme étant la langue la mieux maîtrisée. Les pourcentages varient entre 35.2% à Luxembourg-Ville à 82.1% à Wahl. On constate que de manière générale, les résidents de la moitié nord du pays sont plus enclins à considérer le luxembourgeois comme première langue que les résidents du sud. De plus, la Ville de Luxembourg et sa proche périphérie confirme leur statut de communes internationales, où le luxembourgeois n'est que rarement la première langue parlée. Après la Ville de Luxembourg (35.2 %) et sa proche périphérie (Strassen (39.3%), Bertrange (47.2%), Sandweiler (48.1%), etc.), certaines communes urbaines au sud-ouest du pays (Esch-sur-Alzette (45.3%), Differdange (45.7%) et Pétange (51.9%)) et surtout Larochette (37.8%) connaissent les parts les plus basses. A l'inverse, c'est surtout dans les communes rurales de la pointe nord du pays, de l'est et de l'ouest du Luxembourg où le luxembourgeois s'impose comme première langue de communication orale. Ainsi, Wahl (82.1%), Goesdorf (81.5%), Préizerdaul (79.6%) et Bourscheid (79.2%) connaissent les plus grandes parts de population mentionnant le luxembourgeois comme langue principale.

En ce qui concerne la **langue française**, c'est dans la Ville de Luxembourg (20.7%) et son agglomération, mais également dans les communes de la zone frontalière belge qu'elle constitue la première langue parlée pour des parts de population bien élevées. Ainsi, à Rambrouch (24.2 %), Ell (22.7 %) et Strassen (21.1 %) on observe les plus grandes proportions de francophones. Dans les autres communes du pays, les parts sont beaucoup plus basses et se situent généralement en-dessous de 10.8%. Les valeurs minimales se

situent à Bettendorf (2.5%), Parc Hosingen (3.3%) et Tandel (3.4%). Il est intéressant d'observer que les résidents des communes de la zone frontalière française sont moins enclins à parler le Français comme première langue que dans l'agglomération de la capitale ou le long de la frontière belge. Une réponse (partielle) peut être fournie par la Carte 7b qui montre que les Français ont surtout tendance à s'installer dans la capitale luxembourgeoise et sa proche périphérie, et moins dans les communes le long de la frontière française.

Les parts de la population considérant l'**allemand** comme leur langue principale varient entre 0.8% à Ell et 9.1% à Mertert. Ce sont surtout les communes longeant la Sûre et la Moselle, définissant la frontière germano-luxembourgeoise, que le plus grand nombre d'habitants considère l'allemand comme leur langue principale. La pointe nord du pays et l'agglomération de la Ville de Luxembourg présentent également des pourcentages assez prononcés de germanophones. Après Mertert, Grevenmacher (8.3%), Niederanven (8.3%) et Weiswampach (6.7%) connaissent les parts les plus hautes. Concernant les minima, Differdange (0.9%), Rumelange (1.0%) et Pétange (1.1%) présentent les plus faibles parts de germanophones.

La Carte 27d est fortement similaire à la Carte 7a montrant la part des ressortissants portugais par commune. Les parts les plus élevées de résidents considérant le **portugais** comme la langue la mieux maîtrisée se retrouvent notamment dans le nord-est et le sud-ouest du Luxembourg. Des proportions considérables peuvent également être observées dans les alentours de Mersch au centre-nord, à Luxembourg-Ville, à Wiltz, le long de la Moselle et dans la pointe nord du pays. Pour 43.4% des résidents de la commune de Larochette, dont la population est composée de 44.1% de Portugais, le portugais est leur langue principale. Ensuite viennent les communes de Differdange (33.1%), Esch-sur-Alzette (31.9%) et Bettendorf (30.2%). Au contrario, les valeurs sont beaucoup plus faibles dans les autres communes du pays. C'est à Saeul (2.7%), Ell (2.7%) et à Boulaide (3.6%) que le portugais est, en parts relatives, très peu considéré comme la langue dans laquelle les résidents s'expriment le mieux.

Pour seulement 2.9% des résidents, l'**italien** constitue la langue principale. Cette proportion varie selon les communes, entre 0% à Bourscheid et Wahl et 5.8% à Bertrange. Après Bertrange, ce sont Strassen (5.7%), Luxembourg (5.3%) et Hesperange (4.8%) qui présentent, en parts, le plus de locuteurs italophones. Ainsi, les parts les plus importantes se situent surtout dans les environs directs de la Ville de Luxembourg et dans l'ancien bassin minier. De plus, Larochette et plusieurs communes au niveau de la Nordstad présentent des parts plus élevées que les communes environnantes. À l'inverse, presque l'entièreté de la moitié nord du pays et les communes longeant la Moselle présentent des parts très faibles. Après Bourscheid et Wahl, les minima se situent à Goesdorf (0.2%), Nommern (0.2%) et Clervaux (0.3%).

Au Luxembourg, l'**anglais**, étant la langue internationale dominante, constitue la langue maternelle ou la langue la mieux maîtrisée pour seulement 2.1% des résidents. La part des locuteurs anglophones varie fortement d'une commune à l'autre, avec comme minimum et maximum les communes de Lac de la Haute-Sûre (0.1%) et de Schuttrange (8.0%). Des hautes parts peuvent être aperçues dans l'agglomération de la Ville de Luxembourg, surtout dans la périphérie orientale (Schuttrange, Sandweiler, Niederanven et Contern), et dans les communes au nord-est de la capitale jusqu'au canton d'Echternach. Les parts sont beaucoup plus basses dans les autres régions du pays, dont notamment les communes de la moitié nord du pays et l'ancien bassin minier au sud-ouest.

Finalement, pour 8.4 % des résidents luxembourgeois, une **autre langue** est considérée comme langue principale. La part de locuteurs d'une autre langue dans la population varie entre 2.0% à Vichten et 17.6% à Berdorf. Le haut pourcentage à Berdorf peut s'expliquer par le centre de réfugiés Hélier à Weilerbach, qui abritait environ 200 réfugiés en 2011 (environ 10 % de la population de Berdorf). D'autres parts élevées peuvent être notées dans l'agglomération de la Ville de Luxembourg, dans quelques communes du sud-ouest du pays (Differdange, Esch-sur-Alzette, Schifflange et Rumelange), dans les environs d'Ettelbruck jusqu'à Wiltz, à Beaufort et

Troisvierges. Dans les autres communes, les proportions sont plus faibles et ne dépassent pas les 6.8%.

Source et définition

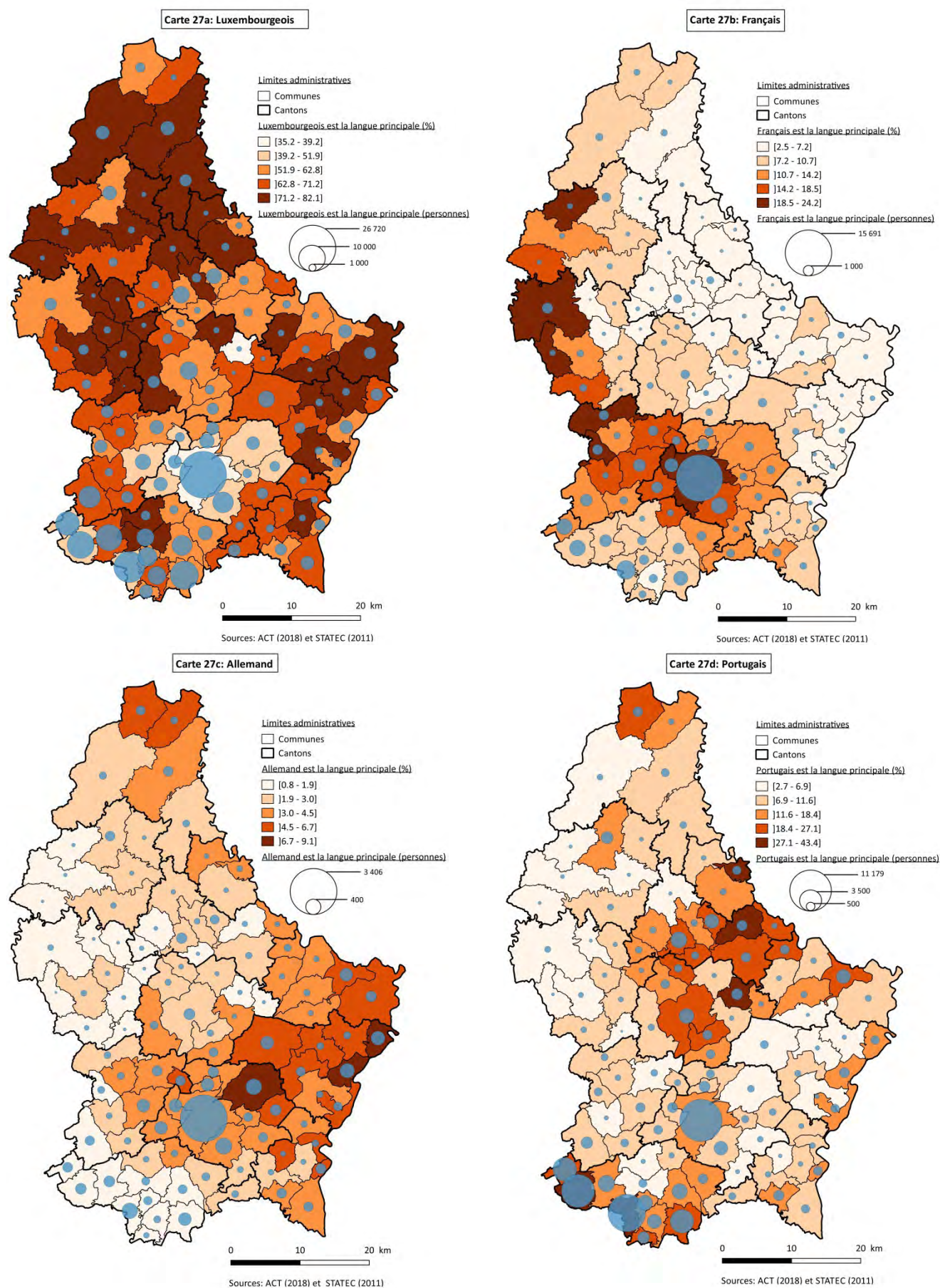
Les données utilisées proviennent du recensement de la population, des bâtiments et logements du 1^{er} février 2011.

« Quelle est la langue dans laquelle vous pensez et que vous savez le mieux? » Telle est la question du recensement qui permet

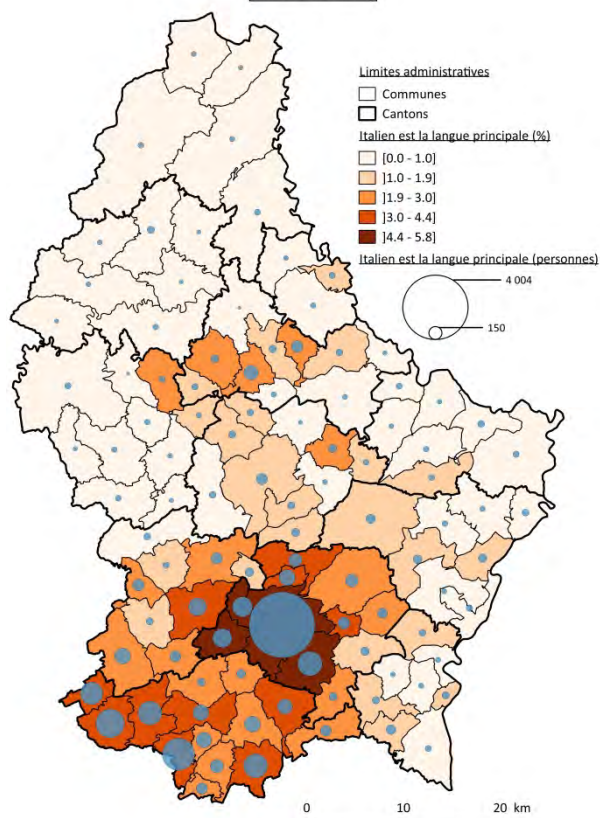
d'appréhender la langue principale parlée par les résidents. Une seule réponse était permise parmi sept possibilités : le luxembourgeois, le français, l'allemand, le portugais, l'italien, l'anglais et autre langue.

Dans la présente analyse, uniquement les personnes ayant 6 ans et plus ont été prises en compte.

Les limites territoriales des communes sont celles observées au 1^{er} janvier 2018.

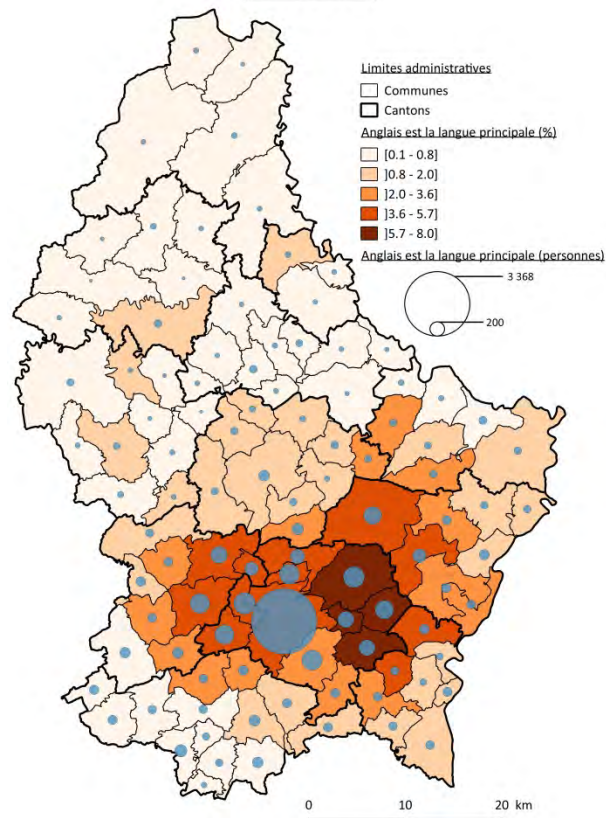
Cartes 27a à 27e : Langues les mieux parlées par commune au 1^{er} février 2011

Carte 27e: Italien



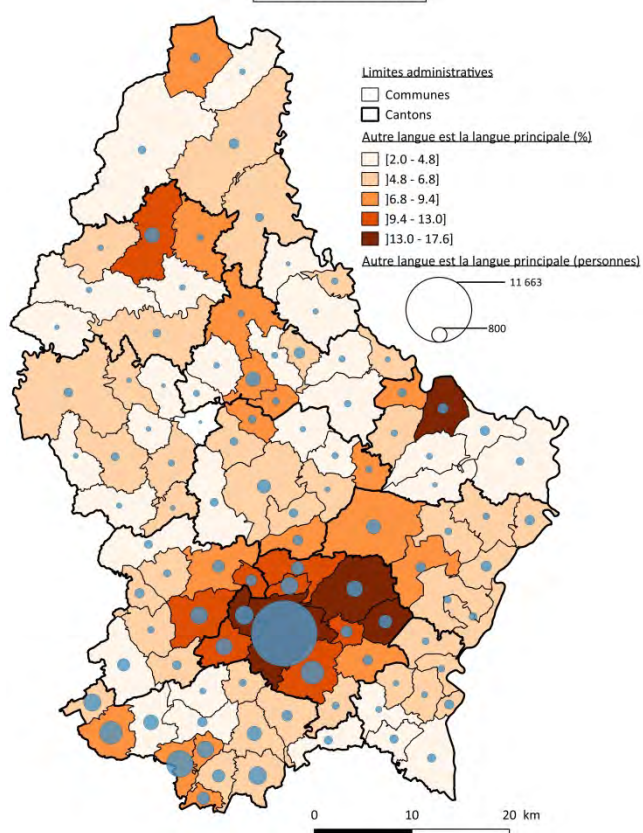
Sources: ACT (2018) et STATEC (2011)

Carte 27f: Anglais



Sources: ACT (2018) et STATEC (2011)

Carte 27g: Autre langue



Sources: ACT (2018) et STATEC (2011)

Bibliographie :

STATEC (2010). *Nuptialité et divortialité au Luxembourg (1994-2008)*, Bulletin du STATEC n°2-2010

Meslé F., Toulemon L., Véron J. (2011). *Dictionnaire de démographie et des sciences de la population*, Armand Colin. Paris

C. Vandeschrick (2004). *Analyse démographique*, Editions Academia

C. Sohn, 2006, *Villes et agglomérations au Grand-Duché de Luxembourg. Proposition d'une nomenclature des unités urbaines*, Population et Territoire, N°10, CEPS/INSTEAD.

CEPS/INSTEAD, 2008, *Suivi du développement territorial du Luxembourg à la lumière des objectifs de l'IVL*.